



Numéro 10 - Janvier 2011

## Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2010

SSP - Insee

## Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation Session du 16 décembre 2010

### Au sommaire

- Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2010
- Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2010
- RICA 2009 : disparités des résultats des exploitations et situation financière
- Les concours publics à l'agriculture en 2010
- Le compte social prévisionnel de l'agriculture pour 2010
- Compte-rendu des débats sur les rapports





## Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2010

### Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation Session du 16 décembre 2010

Page 3

- I - Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2010

Page 41

- II - Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2010

Page 59

- III - RICA 2009 : disparités des résultats des exploitations et situation financière

Page 77

- IV - Les concours publics à l'agriculture en 2010

Page 101

- V - Le compte social prévisionnel de l'agriculture pour 2010

Page 115

- VI - Compte-rendu des débats sur les rapports

## **La commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN)**

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation est placée auprès de la Commission économique de la Nation et a pour mission d'assurer l'analyse et la diffusion des comptes économiques décrivant la situation de l'agriculture et des agriculteurs dans l'économie nationale et internationale.

Elle examine toute question qui lui est soumise par le ministre chargé de l'économie ou par le ministre chargé de l'agriculture. Elle comprend des membres de l'administration, de la profession agricole et des experts qualifiés. Son président est une personnalité nommée conjointement par le ministre chargé de l'économie et le ministre chargé de l'agriculture. La présidence est actuellement assurée par Claude Chéreau, inspecteur général honoraire de l'agriculture. Le secrétariat de la Commission est assuré par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (MAAPRAT).

Cette instance se réunit deux fois par an :

- la réunion de décembre est consacrée notamment à l'examen des résultats prévisionnels des comptes économiques de l'agriculture de l'année en cours et du RICA de l'année précédente ;
- la réunion de juin examine la version révisée, dite « provisoire » de ces comptes.

Les rapports sur les comptes sont élaborés et présentés à la Commission conjointement par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Des rapports complémentaires sur les concours publics à l'agriculture et le compte social de l'agriculture sont présentés par les bureaux compétents du Secrétariat général du MAAPRAT. Outre les comptes annuels de l'agriculture, la CCAN examine également des dossiers de fond sur des sujets d'actualité.

## CHAPITRE I

# Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2010 <sup>(1)</sup>

(Estimation au 19 novembre 2010)

Avertissement .....	4
Résumé .....	5
Définitions .....	6
I - La production .....	9
1 - La production hors subventions .....	9
2 - Les subventions sur les produits .....	11
3 - La production au prix de base .....	12
II - La production par famille de produits .....	13
1 - Les céréales .....	13
2 - Les plantes industrielles .....	15
3 - Les fruits et légumes .....	17
4 - Les vins .....	19
5 - Le bétail .....	20
6 - Les produits avicoles .....	22
7 - Les autres produits animaux .....	23
III - Les consommations intermédiaires .....	24
IV - La valeur ajoutée .....	27
V - Le résultat agricole .....	28
VI - Le revenu d'entreprise agricole .....	30
Annexe - Le compte de l'agriculture en 2010 .....	33

(1) Présenté par Marie-Hélène BLONDE, rapporteur de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, ce rapport a été préparé à la division Agriculture de l'INSEE par Marie-Hélène BLONDE, Claire LESDOS et Michel BRAIBANT.

## AVERTISSEMENT

A la demande de la Commission européenne, Eurostat publie au mois de décembre de chaque année un compte agricole prévisionnel pour l'ensemble de l'Union européenne. Comme chaque État membre, la France est donc amenée à établir un compte prévisionnel. Afin qu'il soit analysé avec les experts concernés préalablement à sa publication dans un cadre européen, le compte français est présenté en France à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation de décembre. Son établissement est rendu possible par un suivi statistique agricole développé de longue date, ainsi que par l'existence de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole.

Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2010 présenté dans ce document a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 19 novembre 2010.

**Comme les années précédentes, il convient de souligner le caractère prévisionnel de l'ensemble de ces évaluations.**

En particulier, les prévisions de prix concernant les récoltes 2010 reposent sur une estimation de la campagne de commercialisation qui se poursuit par exemple jusqu'en juin ou juillet 2011 pour les grandes cultures, au-delà pour les vins.

De même, les informations relatives aux consommations intermédiaires et à l'évolution du volume de l'emploi agricole sont à cette date incomplètes.

---

## RÉSUMÉ

Selon les comptes prévisionnels de l'agriculture établis pour l'année 2010, la valeur de la **production agricole** hors subventions augmenterait de 6,4 % alors que son volume baisserait de -1,9 %. Cette évolution résulte de mouvements de sens contraires des volumes et des prix des différents produits.

En volume, la baisse touche la plupart des productions végétales (- 4,5 %) : céréales, oléagineux, pommes de terre ont notamment connu une baisse des rendements liée aux conditions climatiques. Seules les récoltes de protéagineux progressent fortement. Côté prix, la hausse est quasiment générale (+13,5 % en moyenne). Elle dépasse + 40 % pour les céréales, les oléagineux et les pommes de terre tandis que le prix des betteraves connaît un léger recul.

Tirées par les gros bovins, les œufs et les poulets, les **productions animales** augmentent de 1,8 % en volume. Le prix du lait se redresse fortement, celui des volailles diminue et, dans l'ensemble, les prix du bétail restent stables. Au total la hausse des prix atteint + 1,9 %.

Suite au Bilan de santé de la PAC, le découplage des aides à l'agriculture franchit une nouvelle étape. Les **subventions** sur les produits sont réduites (-54 %) mais largement compensées par l'augmentation des subventions d'exploitation.

La valeur des **consommations intermédiaires** de la branche agriculture baisserait en 2010 (-3,0 %), comme en 2009 (-2,9%). Cette évolution modérée résulterait de mouvements plus amples mais de sens opposés sur ses composantes : baisse du prix des engrais, hausse des prix de l'énergie, réduction du volume des phytosanitaires utilisés.

Selon les données prévisionnelles 2010, la conjonction d'une production au prix de base, c'est-à-dire y compris subventions sur les produits, en hausse (+ 4 %) et d'une baisse des consommations intermédiaires permettrait de dégager un **résultat agricole net en forte croissance** (+ 30 %). L'emploi diminuant (-1,8 %), le résultat agricole net par actif augmenterait de 32 %. Compte tenu de la hausse du prix du PIB attendue (+0,5 %), le résultat agricole net par actif en termes réels croîtrait de 31 % en 2010, après une baisse cumulée de 29 % sur les deux années précédentes. Il reste cependant 6 % plus bas que le niveau exceptionnel atteint en 2007.

La rémunération des salariés, le fermage et le remboursement des intérêts étant pris en compte, le revenu net d'entreprise de la branche agricole augmenterait fortement en valeur nominale (+ 81 %). Comme l'emploi non salarié baisse de façon tendancielle (- 2,5 %), par actif non salarié sa hausse serait encore plus forte (+ 86 %). Déflaté par l'indice de prix du PIB, le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels progresserait de 85 % en 2010, après -20 % en 2008 et -34 % en 2009.

Alors que ces deux indicateurs de revenu — résultat et revenu d'entreprise — avaient fortement baissé au cours des deux années 2008 et 2009, le retournement à la hausse de 2010 ne permettrait pas de retrouver tout à fait le niveau de 2007. La volatilité des prix agricoles rend les revenus particulièrement instables ces dernières années. Comme toujours, toutes les activités agricoles ne sont pas touchées de la même façon en fonction des évolutions respectives de leurs productions et de leurs intrants.

## Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 95) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.

- La production de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

- Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation**. Les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation regroupent notamment le paiement unique, les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles... Elles se substituent de plus en plus largement aux premières.

- La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. La **valeur ajoutée nette** est égale à la valeur ajoutée brute diminuée de la consommation de capital fixe.

- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital. Notion voisine de l'amortissement, elle en diffère par le fait que les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques (et non fiscales) et que les actifs sont évalués à leur coût de remplacement (et non au coût historique utilisé en comptabilité privée). La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.

- Deux indicateurs de revenu de la branche agriculture sont définis à partir des soldes comptables :

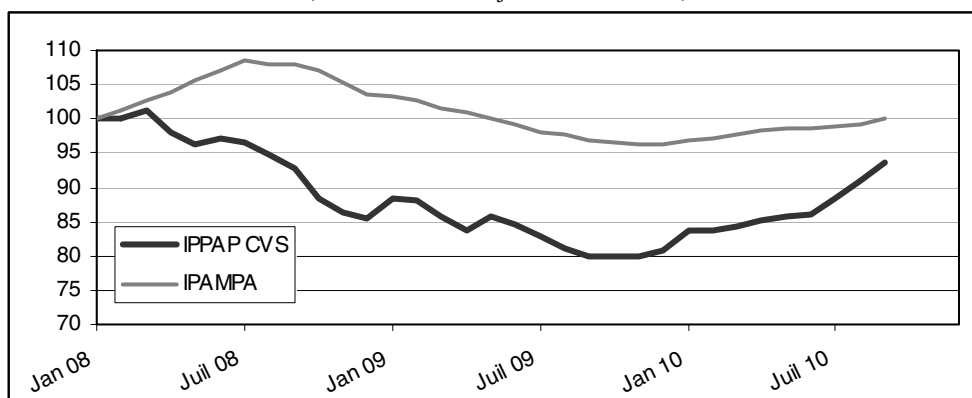
- le **résultat agricole net** ou "**valeur ajoutée nette au coût des facteurs**" est égal à la valeur ajoutée nette de la consommation de capital fixe + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production (dont impôts fonciers). Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution du **résultat agricole net par actif**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- le **revenu net d'entreprise agricole** est égal à : résultat agricole net - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts - charges locatives nettes. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein) : on obtient l'évolution du **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- Les évolutions mesurées en **termes réels** correspondent aux évolutions à prix courants déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut.

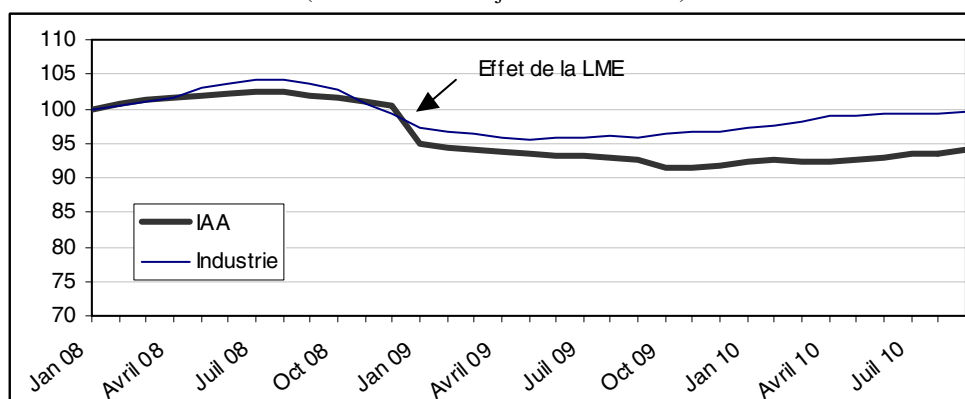
## Graphiques conjoncturels

**Graphique 1 - Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)**  
(indices mensuels - janvier 2008 = 100)



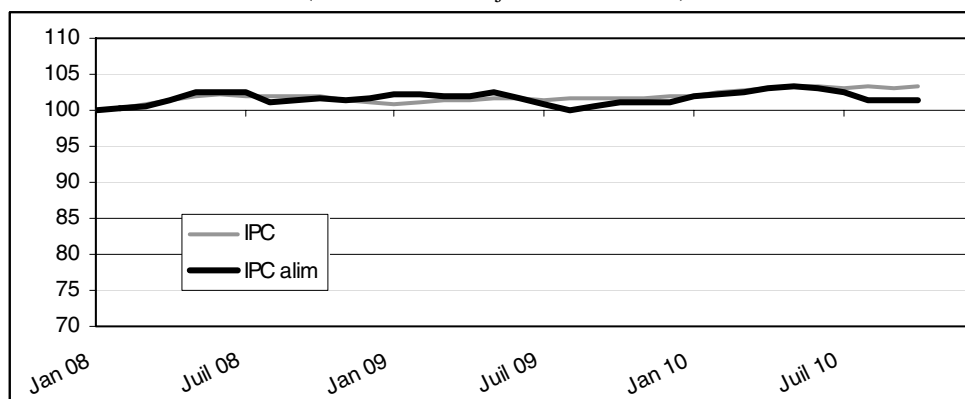
Source : Insee

**Graphique 2 - Indice des prix de production de l'industrie française**  
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français  
(indices mensuels - janvier 2008 = 100)



Source : Insee - Les effets de la loi de modernisation de l'économie sur ces indices sont explicités dans les Informations Rapides du 29 juillet 2009

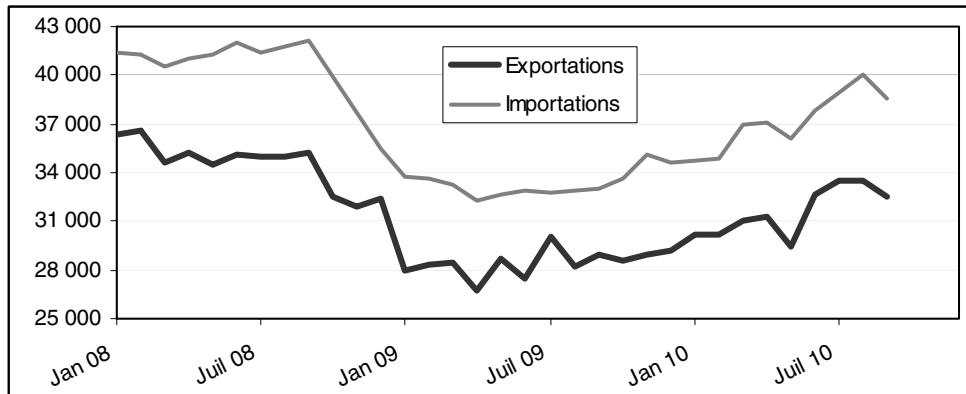
**Graphique 3 - Indice de prix à la consommation**  
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac  
(indices mensuels - janvier 2008 = 100)



Source : Insee

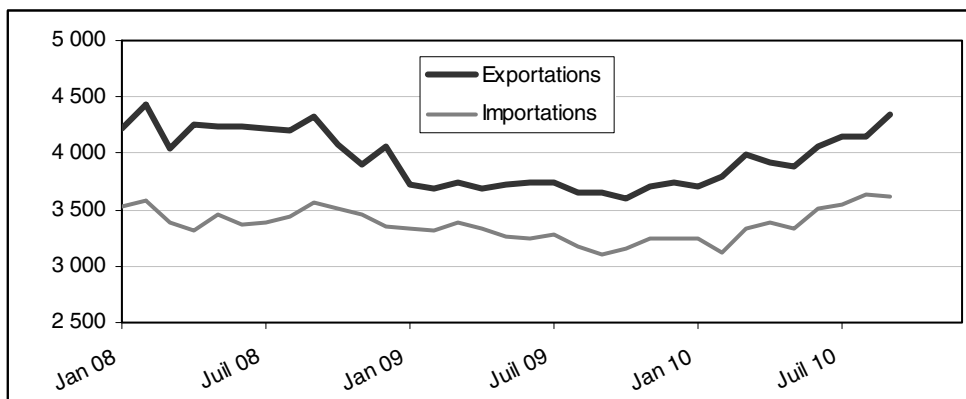


**Graphique 4**  
**Commerce extérieur - Ensemble** (hors matériel militaire)  
 Importations CAF-Exportations FAB  
 (en millions d'euros CVS-CJO)



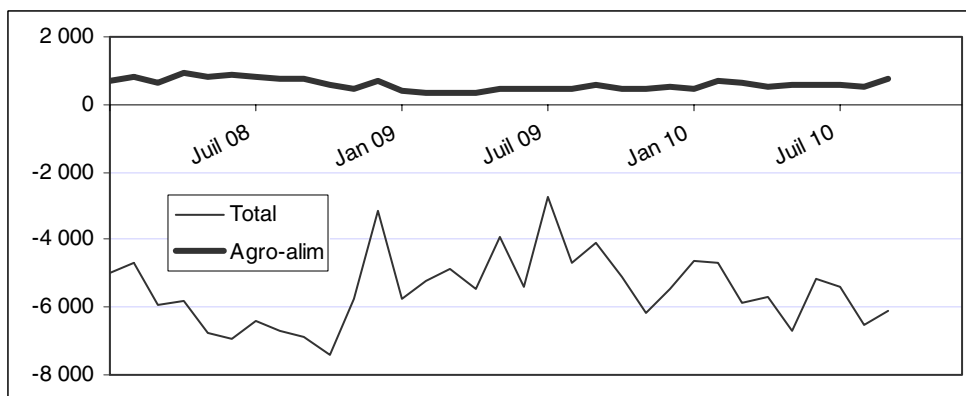
Source : Douanes

**Graphique 5**  
**Commerce extérieur - Produits agroalimentaires**  
 Importations CAF-Exportations FAB  
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

**Graphique 6**  
**Solde CAF-FAB du commerce extérieur**  
**Ensemble** (hors matériel militaire) et produits agroalimentaires  
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

# I. La production

## 1. La production hors subventions

### *La production de la branche agriculture hors subventions*

	<i>Valeur 2010</i>	<i>Indices 2010/2009 (en %)</i>		
	<i>(en millions d'€)</i>	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Production hors subventions</b>	<b>64 429,9</b>	<b>- 1,9</b>	<b>+ 8,5</b>	<b>+ 6,4</b>
dont : productions végétales	38 011,7	- 4,5	+ 13,5	+ 8,4
productions animales	22 739,8	+ 1,8	+ 1,9	+ 3,8

Source : Insee

Le *volume* de la production agricole diminue en 2010 (- 1,9 %). Les productions végétales déclinent tandis que les productions animales s'accroissent.

Les récoltes de céréales et d'oléagineux se réduisent sous l'effet d'une baisse conjuguée des surfaces et des rendements. Les productions de betteraves, de pommes de terre et de fruits diminuent également. La production de vin est en recul, sauf pour les vins pour eaux-de-vie. En revanche, les récoltes de protéagineux sont très importantes en raison du doublement des surfaces lié à la mise en place d'aides supplémentaires en 2010. Les productions animales progressent pour les gros bovins, les œufs et les poulets. Elles se replient pour les autres volailles et les veaux. La collecte laitière se redresse après avoir atteint un niveau très bas en 2009.

*Les prix* hors subventions augmentent globalement fortement (+ 8,5 % par rapport à 2009). La hausse est très importante pour les productions végétales alors qu'elle est modérée pour les productions animales. Les prix des céréales flambent en 2010, après avoir chuté en 2008 et 2009. Les cours des oléagineux et des pommes de terre flambent également. Les prix des protéagineux augmentent aussi très nettement. Le redressement des prix des fruits et légumes est sensible tandis que celui des prix des vins est plus modéré. Pour les productions animales, le prix du lait se redresse fortement. En revanche, le prix des œufs chute. Pour le bétail, les prix sont stables dans l'ensemble. Le prix des volailles diminue.

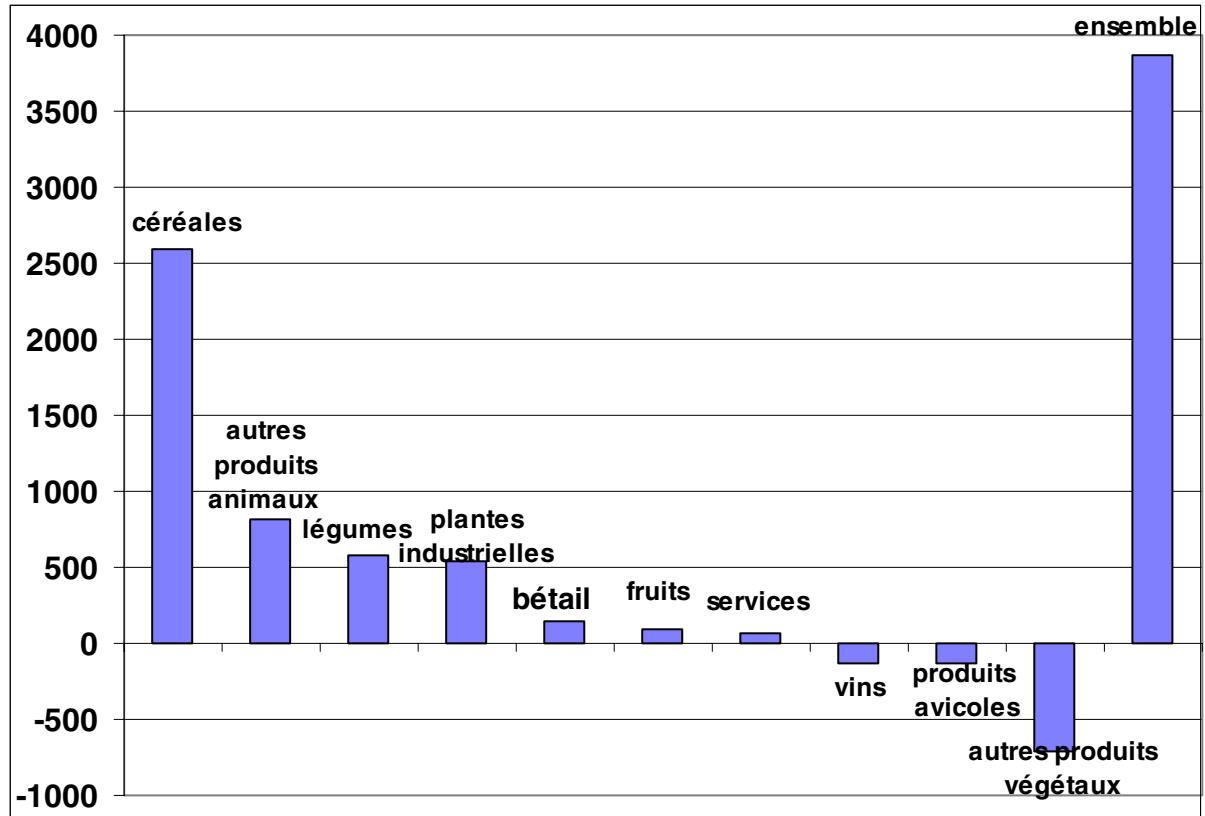
*La valeur* de la production hors subventions s'accroît (+ 6,4 %) en raison de la hausse des prix. Cette hausse est principalement due à la flambée des cours des grandes cultures et au redressement du prix du lait.

# Graphique 1

## Variation entre 2009 et 2010

### de la valeur de la production agricole hors subventions

En millions d'euros



Céréales (12,4 %) : blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales

Autres produits animaux (13,2 %) : lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage

Légumes (6,8 %) : légumes frais, pommes de terre

Plantes industrielles (5,5 %) : oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves, autres plantes industrielles

Bétail (16,3 %) : gros bovins, veaux, ovins-caprins, équidés, porcins

Fruits (4,4 %) : fruits frais

Services (6,0 %) : activités principales de travaux agricoles, activités secondaires de services

Vins (15,8 %) : vins d'appellation d'origine, autres vins

Produits avicoles (6,7 %) : volailles, œufs

Autres produits végétaux (13,0 %) : plantes fourragères (maïs fourrage, autres fourrages), plantes et fleurs

Les chiffres entre parenthèses indiquent pour chaque groupe de produits sa part en valeur dans l'ensemble de la production agricole de 2009.

Source : INSEE

## 2. Les subventions sur les produits

En millions d'euros

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Subventions*</b>						
sur les productions végétales	4 870,2	1 364,8	1 381,6	1 398,2	1 362,7	332,1
sur les productions animales	2 636,3	1 128,9	1 119,9	1 134,7	1 100,8	797,1
<b>Total</b>	<b>7 506,5</b>	<b>2 493,7</b>	<b>2 501,5</b>	<b>2 532,9</b>	<b>2 463,5</b>	<b>1 129,2</b>

\* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

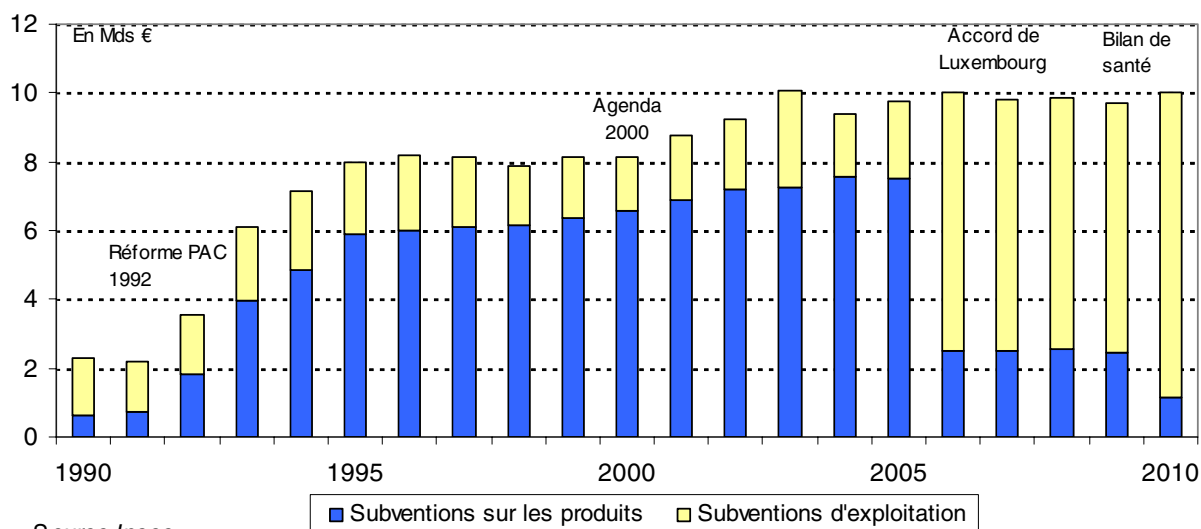
Source : ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, Offices agricoles

Après le **Bilan de santé de la PAC**, le découplage des aides franchit une nouvelle étape en 2010, avec notamment la fin des aides aux grandes cultures sous forme d'aides directes aux productions. Désormais la subvention la plus importante de cette catégorie est la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) qui reste couplée à 75 %. Globalement les subventions sur les produits baissent de 54,2 %. Cette réduction est compensée par des subventions d'exploitation.

### Le Bilan de santé de la PAC

La réforme de 2003 avait introduit le régime de paiement unique et renforcé le volet développement rural de la PAC. Elle prévoyait également des clauses de révision présentée par la Commission européenne sous le terme de "Bilan de santé". Les mesures prises dans ce cadre sont appliquées pour la première fois en 2010. Elles consistent pour l'essentiel à généraliser le découplage des aides liées à la production au profit de paiements uniques indifférenciés aux exploitations. Des aides nouvelles ont également été créées pour renforcer certains secteurs (agriculture biologique, protéagineux). D'autres ont été redéployées au profit des élevages (DPU "herbe", aide aux ovins), le tout se faisant à budget constant.

## Graphique 2 Évolution des subventions à l'agriculture



### 3. La production au prix de base

	<i>Valeur 2010</i> <i>(en millions d'€)</i>	<i>Evolution 2010/2009 (en %)</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	64 429,9	- 1,9	+ 8,5	+ 6,4
Subventions sur les produits*	1 129,2	- 1,5	- 53,5	- 54,2
<b>Production au prix de base</b>	<b>65 559,1</b>	<b>- 1,9</b>	<b>+ 6,0</b>	<b>+ 4,0</b>

\*Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à l'indice de volume de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

Source : Insee

Dans les comptes, la production est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse. La production au prix de base présente la même évolution (-1,9 %) en volume que la production hors subventions. En revanche la forte réduction des subventions sur les produits se répercute sur l'évolution des prix : de + 8,5 % pour le prix à la production, elle passe à + 6 % pour le prix de base. Cet écart se retrouve dans l'évolution en valeur qui n'est plus que de + 4 % pour la production au prix de base.

## II. La production par famille de produits

Dans les comptes nationaux, la production est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse. Les subventions et impôts correspondent aux montants dus au titre de l'année et peuvent être différents des montants effectivement versés dans l'année.

Dans les fiches suivantes relatives aux produits agricoles, un tableau récapitulatif présente l'évolution de la production hors subventions, l'évolution des subventions et celle de la production au prix de base. Dans l'analyse qui suit, l'évolution de la production hors subventions est déclinée en distinguant les variations de volume et de prix. Des tableaux détaillés en annexe (p. 35 à 37) donnent les évolutions en valeur, volume et prix, de la production hors subventions, des subventions sur les produits et de la production au prix de base produit par produit.

### 1. Les céréales

#### *Évolution 2010/2009 de la production*

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>- 6,0</b>	<b>+ 43,2</b>	<b>+ 34,6</b>
dont : blé tendre (53,6 %)*	- 2,0	+ 45,0	+ 42,1
maïs (22,6 %)*	- 11,0	+ 50,0	+ 33,5
orge (15,3 %)*	- 21,0	+ 40,0	+ 10,6
Subventions sur les produits	ns	ns	-97,2
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>- 6,0</b>	<b>+ 30,2</b>	<b>+ 22,4</b>

\* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2009.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production de céréales augmente très fortement en 2010 (+ 34,6 %). En effet, les prix des céréales retrouvent de hauts niveaux ; après la flambée exceptionnelle de 2007, ils avaient chuté en 2008 et 2009. Les volumes se replient par rapport aux récoltes abondantes de 2008 et 2009.

Le **volume** de l'ensemble des céréales diminue de 6 % en 2010 par rapport à 2009 sous l'effet d'une baisse conjuguée des surfaces et des rendements, mais il reste très légèrement supérieur au niveau moyen des cinq dernières années. Le repli des surfaces concerne l'orge et le maïs. Les rendements ont beaucoup diminué pour toutes les céréales en raison des mauvaises conditions climatiques : le froid hivernal et la sécheresse printanière ont retardé le développement des cultures. Pour le blé tendre, dont la qualité est très satisfaisante, la production, supérieure de 4 % à la moyenne quinquennale 2005-2009, reste légèrement inférieure à la bonne moisson 2009, l'accroissement des surfaces n'ayant pas entièrement

compensé la baisse des rendements. La récolte de blé dur augmente de 18 % par rapport à 2009 en raison d'une hausse sensible des surfaces. Pour l'orge, la production se replie de 21 % après la récolte record de 2009 et devient inférieure de 8 % à la moyenne quinquennale ; le rendement baisse, mais c'est surtout le repli des surfaces qui est important. Les conditions sont similaires pour le maïs avec toutefois des reculs moins sensibles : la récolte diminue de 11 % par rapport à 2009 et de 5 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Le **prix** de la production de céréales (hors subventions) flambe en 2010 (+ 43,2 %), après avoir chuté en 2008 et 2009. Le déclencheur de cette flambée a été la chute des récoltes de blé et d'orge dans les pays exportateurs importants (Russie et Ukraine) en raison de la sécheresse estivale, suivie de la mise en place dans ces pays d'un embargo à l'exportation. L'autre facteur de hausse du marché céréalier est lié à la révision à la baisse de la production de maïs, principalement aux États-Unis et en Chine, alors que la consommation mondiale est en hausse avec une forte demande pour l'alimentation animale et les biocarburants. De plus, l'intervention massive des fonds financiers sur le marché à terme a favorisé l'emballement des prix. Après la flambée estivale, le marché est resté à de hauts niveaux de prix ; fin septembre, les cours ont légèrement fléchi quand le marché s'est réorganisé en l'absence de la Russie et de l'Ukraine, puis à la mi-octobre, ils se sont réorientés à la hausse avec la reprise des cours du maïs. En France, le prix du blé tendre augmente de 45 % en raison d'une bonne demande internationale en blés panifiables, la qualité des blés du nord et de l'est de l'Europe ayant souffert de mauvaises conditions climatiques. Les cours du blé dur se redressent de 10 % malgré la progression de la récolte française ; en effet, la production mondiale est en baisse, notamment les récoltes canadienne et italienne. Le prix de l'orge s'accroît de 40 % , car la production des pays de la mer Noire et de l'Europe est en forte baisse. Pour le maïs, le prix augmente de 50 % ; le recul des utilisations de blé pour l'alimentation animale favorise le report vers l'orge et le maïs. La demande mondiale est en hausse et la production nord-américaine a été revue à la baisse.

**Les aides à la surface pour les grandes cultures** disparaissent suite au Bilan de santé de la PAC. La valeur de la production au prix de base s'accroît de 22,4 %.

## 2. Les plantes industrielles<sup>1</sup>

### Évolution 2010/2009 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>- 6,2</b>	<b>+ 24,1</b>	<b>+ 16,4</b>
dont : oléagineux (57,7 %)*	- 11,0	+ 40,0	+ 24,6
protéagineux (4,3 %)*	+ 58,0	+ 20,0	+ 89,6
betteraves industrielles (25,2 %)*	- 8,0	- 2,0	- 9,8
Subventions sur les produits	ns	ns	- 65,1
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>- 5,9</b>	<b>+ 15,6</b>	<b>+ 8,8</b>

\* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2009.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production d'**oléagineux** s'accroît de 24,6 % en raison de la flambée des prix.

La récolte diminue de 11 % par rapport à 2009 sous l'effet de la baisse des rendements, mais elle reste supérieure de 3 % à la moyenne quinquennale. Pour le colza, la récolte se replie de 15 % après trois années consécutives de production record : les superficies sont légèrement réduites et les rendements en net déclin. Pour le tournesol, la production est en recul de 3 % en raison de la légère baisse des surfaces, mais reste supérieure de 10 % à la moyenne quinquennale.

Les cours des oléagineux s'envolent (+ 40 %). L'offre mondiale est restreinte et la demande s'accroît, en particulier pour la fabrication du biodiesel. Les récoltes de colza sont fortement réduites en Europe et dans les pays de la Mer Noire en raison des sécheresses. La production du soja américain est en baisse face à une forte demande chinoise. De plus, les cours sont soutenus par la fermeté du prix des huiles sur les places boursières mondiales. Le prix du colza augmente de 35 % et celui du tournesol de 60 %.

Les aides pour les oléagineux disparaissent. La valeur de la production au prix de base s'accroît de 12,7 % (détail en annexe p. 37).

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production de **protéagineux** s'accroît de 89,6 % sous l'effet conjugué d'une hausse des prix et d'une très forte augmentation des quantités. En effet, les récoltes progressent de 58 % et deviennent supérieures de 38 % à la moyenne quinquennale. La récolte de pois double par rapport à 2009 et celle de féveroles augmente de 10 %. Les rendements sont en nette baisse par rapport à leur niveau élevé de 2009, mais les superficies ont doublé en raison des aides supplémentaires mises en place en 2010 et aussi de la récolte très satisfaisante de 2009.

Les prix des protéagineux augmentent de 20 % dans le sillage du blé et des tourteaux de soja auxquels ils peuvent se substituer pour l'alimentation animale.

<sup>1</sup> Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les "autres plantes industrielles" ; ce dernier poste regroupe plusieurs produits, dont les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.



Les subventions ont plus que doublé. La valeur de la production au prix de base augmente de 93,7 %.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** décroît sensiblement en 2010 (-9,8 %) après une hausse en 2009. Alors que la récolte avait atteint un record en 2009, les tonnages récoltés diminuent nettement malgré l'augmentation des surfaces mises en œuvre ; en effet, les rendements, affectés par la sécheresse estivale, sont bien inférieurs à ceux de 2009 tout en étant équivalents à la moyenne quinquennale. La richesse en sucre décroît sensiblement, après avoir augmenté les années précédentes. Le volume produit se replie ainsi de 8 %. Le prix de la betterave sucrière est stable. En revanche, celui des autres betteraves diminue. Au total, le prix recule de 2 % en 2010.

### 3. Les fruits et légumes

#### Évolution 2010/2009 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>- 4,1</b>	<b>+ 14,5</b>	<b>+ 9,8</b>
dont : fruits (39,4 %)*	- 7,0	+ 11,0	+ 3,2
légumes (44,2 %)*	0,0	+ 7,0	+ 7,0
pommes de terre (16,4 %)*	- 8,0	+ 45,0	+ 33,4
Subventions sur les produits	- 7,2	+ 39,5	+ 29,4
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>- 4,1</b>	<b>+ 15,0</b>	<b>+ 10,3</b>

\* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2009.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production de **fruits** augmente de 3,2 % en 2010, la chute des quantités produites étant compensée par la hausse des prix. Les récoltes de fruits d'été sont en recul par rapport à leur niveau élevé de 2009 qui avait été une année exceptionnelle en termes de rendement. Elles diminuent pour tous les fruits, et plus particulièrement pour les cerises (- 17 %) et les abricots (- 34 %). De plus, les surfaces de vergers sont en recul pour toutes les espèces, notamment pour les pêches : cette tendance de long terme est liée à la concurrence d'autres pays producteurs ainsi qu'au déclin de la consommation de fruits frais compensée par celle de jus de fruits qui sont principalement importés. Après avoir chuté en 2009, les prix se sont nettement redressés pour tous les fruits d'été, et surtout pour les abricots (+ 50 %) en raison d'un marché porteur à l'exportation. Pour les poires, les surfaces de vergers se réduisent depuis vingt ans, la récolte recule de 14 % et reste très inférieure à la moyenne quinquennale ; les prix augmentent de 18 %. Pour les pommes, la récolte se replie de 3 % ; le verger de pommiers, qui a perdu le quart de sa surface depuis 2000, continue à décliner. Les prix s'accroissent de 13 % après une campagne 2009 défavorable.

La valeur de la production de fruits au prix de base augmente de 4,5 %.

La valeur de la production de **légumes** s'accroît de 7 % en raison du redressement des prix. Pour les courgettes et les tomates, les surfaces continuent à se replier et la production décroît ; les prix augmentent fortement (+ 33 %) par rapport à leur bas niveau de 2009 en raison de la modération de l'offre. Pour les concombres, la campagne est satisfaisante avec une production en hausse grâce à la progression des surfaces en serres chauffées et une bonne valorisation en raison d'une concurrence européenne limitée. Pour les carottes, les surfaces sont en hausse pour la quatrième année consécutive et la production augmente ; les prix se redressent légèrement. En revanche, pour les choux-fleurs et les endives, la campagne est difficile avec des récoltes en progression et des prix en baisse après une hausse sensible en 2009.

La récolte de **pommes de terre** de conservation est nettement inférieure à celle de 2009 du fait de la baisse des rendements qui sévit aussi dans les principaux pays producteurs de l'Europe de l'Ouest. Elle est également inférieure à la moyenne des dix dernières années. Les cours s'envolent après une chute en 2009. Les exportations sont très dynamiques. La consommation des ménages reprend malgré la hausse des prix de détail, après une baisse en 2009. La campagne de pommes de terre primeur a été satisfaisante avec des prix en nette hausse. Globalement, le volume de la production de pommes de terre décroît de 8 %. Le prix, après une baisse de 16,6 % en 2009, augmente de 45 %, ce qui entraîne une hausse de la valeur de la production de 33,4 %.

L'aide compensatrice à la féculé reste stable. La valeur de la production au prix de base, y compris subventions, s'élève de 33,4 % (détail en annexe p. 37).

## 4. Les vins

### Évolution 2010/2009 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble</b>	<b>(100,0 %)*</b>	<b>- 4,4</b>	<b>+ 3,2</b>	<b>- 1,3</b>
<b>Vins d'appellation d'origine</b>	<b>(82,4 %)</b>	<b>- 5,6</b>	<b>+ 3,7</b>	<b>- 2,1</b>
Vins de champagne**	(26,9 %)	- 9,0	+ 1,0	- 8,1
autres vins d'appellation	(55,5 %)	- 4,0	+ 5,0	+ 0,8
<b>Autres vins</b>	<b>(17,6 %)</b>	<b>+ 1,3</b>	<b>+ 1,0</b>	<b>+ 2,4</b>
Vins pour eaux de vie AOC	(7,7 %)	+ 12,0	0,0	+ 12,0
autres vins de distillation	(0,1 %)	0,0	0,0	0,0
Vins de table et de pays	(9,8 %)	- 7,0	+ 2,0	- 5,1

\* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2009.

\*\* Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulateurs (activité secondaire).

La valeur de la production de **vins** est en légère baisse en 2010 après trois années de hausse.

La production diminue en **volume** en 2010 (- 4,4 %) après s'être redressée en 2009. La récolte 2010 est en effet inférieure de 2 % à celle de 2009 et de 6 % à la moyenne quinquennale. C'est une des plus petites récoltes de la décennie. Les volumes de vins de champagne sont en très net repli pour la deuxième année consécutive. La production diminue pour toutes les catégories de vins, excepté les vins pour eaux-de-vie incluant le cognac et l'armagnac. Depuis la fin du printemps, le potentiel de production a été affecté par des incidents sanitaires et climatiques ; l'alternance de périodes fraîches et humides d'une part et chaudes d'autre part a entraîné la recrudescence de maladies comme le mildiou, et la sécheresse estivale dans le Sud a réduit la récolte sans toutefois altérer la qualité.

Le **prix** de la production des vins se redresse en 2010 (+ 3,2 %). Les vins de table et de pays continuent à s'apprécier. Le redressement est modéré pour le champagne, mais il est plus accentué pour les autres vins d'appellation. Les exportations de vins reprennent nettement en 2010, en particulier pour le champagne, après une année 2009 marquée par la crise économique. La plupart des marchés augmentent leurs achats, notamment les États-Unis et surtout l'Asie ; ainsi, en 2010, la Chine devient la première destination des vins de Bordeaux à l'exportation.

## 5. Le bétail

### Évolution 2010/2009 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>+ 1,3</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>+ 1,5</b>
dont : gros bovins (50,5 %)*	+ 3,0	0,0	+ 3,0
veaux (13,4 %)*	- 2,0	+ 3,0	+ 0,9
porcins (29,1 %)*	0,0	- 1,0	- 1,0
ovins-caprins (6,5 %)*	+ 1,0	+ 1,0	+ 2,0
Subventions sur les produits	+ 2,6	- 29,5	- 27,7
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>+ 1,4</b>	<b>- 2,8</b>	<b>- 1,4</b>

\* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2009. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production de **gros bovins** se redresse en 2010 (+ 3 %).

Le volume de la production de gros bovins progresse de 3 % en 2010. Les abattages augmentent, en particulier pour les vaches et surtout pour les génisses dont les effectifs avaient beaucoup augmenté suite à la restriction des exportations vers l'Italie en 2008 liée à la fièvre catarrhale. Le déficit fourrager dû à la sécheresse et la flambée des cours des aliments ont de plus entraîné des mises à la réforme anticipées de génisses. Les exportations de bovins mâles vivants ont très nettement augmenté en 2010 par rapport à 2009.

Le nombre de vaches laitières continue à diminuer du fait de la forte décapitalisation observée pendant l'hiver 2009-2010 suite aux tensions sur le prix du lait en 2009. L'effectif de vaches allaitantes se maintient. Le nombre de génisses et de taurillons se redresse : il avait diminué en 2009 lors de la réouverture de la frontière italienne aux exportations de broutards français. Globalement, le cheptel bovin reste stable.

Les cours des gros bovins se stabilisent en 2010. La baisse modérée des cours des vaches de réforme est compensée par la fermeté des prix des jeunes bovins liée à la faiblesse structurelle de l'offre. La consommation de viande bovine s'accroît en 2010, favorisée par la stabilité des prix.

Les subventions sur les produits se réduisent nettement pour les bovins avec le découplage partiel de la Prime aux vaches allaitantes, mais sont presque doublées pour les ovins-caprins. La valeur de la production au prix de base décroît de 1,4 %.

**Hors subventions sur les produits**, la production des **veaux** de boucherie augmente de 0,9 % en valeur. Les abattages sont stables et les effectifs continuent à se replier. Le volume de production diminue de 2 %. Après avoir reculé en 2009, le prix hors subventions se redresse en 2010 (+ 3 %) en raison d'une offre maîtrisée et bien adaptée à la demande.

La prime à l'abattage des veaux disparaît. La valeur de la production au prix de base décroît de 3,9 % (détail en annexe p. 37).

La valeur de la production de **porcins** diminue légèrement en 2010 (- 1 %) après une chute en 2009. Le volume de production reste stable. Les abattages sont en légère baisse. Les exportations de viande porcine progressent en raison d'une demande importante des pays tiers, notamment de la Russie. Les effectifs se replient pour les porcs à l'engraissement comme pour les truies en lien avec la baisse d'effectifs de jeunes porcs en 2009. Le prix du porc recule légèrement (- 1 %) ; il continue à se situer à un niveau bas, après sa forte diminution en 2009. La concurrence étrangère est présente, notamment venant de l'Allemagne. La consommation de viande porcine est stable : les achats de viande fraîche de porc diminuent tandis que les achats de jambon et charcuterie se développent.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production **d'ovins et de caprins** progresse en 2010 (+ 2 %) du fait d'une légère hausse conjuguée du volume et du prix. Le volume de production s'accroît de 1 % par rapport à 2009, après cinq années de déclin. Les abattages augmentent pour les agneaux alors qu'ils continuent à diminuer pour les ovins de réforme. Les abattages de chevreaux sont en hausse. Les échanges extérieurs d'animaux vivants s'amplifient. Les importations de viande ovine diminuent nettement. Le prix à la production reste ferme en moyenne annuelle en lien avec la baisse des importations de viande. La demande n'est pas très dynamique, mais l'offre reste limitée.

Les subventions augmentent de 80 %. La valeur de la production au prix de base s'accroît de 9,7 %.

Au total, la valeur de la production de **bétail** hors subventions augmente (+ 1,5 %) grâce à la hausse des volumes. Les subventions sur les produits sont réduites de 27,7 % et la valeur de la production de bétail au prix de base décroît de 1,4 % après une baisse de 7,6 % en 2009.

## 6. Les produits avicoles

### Évolution 2010/2009 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble</b>		<b>+ 1,4</b>	<b>- 4,6</b>	<b>- 3,3</b>
dont : volailles	(71,9 %)*	0,0	- 2,0	- 2,0
œufs	(28,1 %)*	+ 5,0	- 11,0	- 6,5

\* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2009.

Pour les **volailles**, la valeur de la production diminue en 2010 (- 2 %) après une chute en 2009 qui suivait deux années consécutives de forte hausse. Le volume de production se stabilise. Les abattages de dindes poursuivent leur déclin. La production de canards et de pintades diminue également. Seuls les abattages de poulets augmentent ; la consommation de cette viande continue sa progression. Les prix reculent légèrement en 2010 (- 2 %) après avoir chuté en 2009, car cette filière est fortement intégrée et les coûts de production se sont réduits.

Pour les **œufs**, la valeur de la production recule fortement en 2010 (- 6,5 %). Le volume de production se redresse suite à l'augmentation des mises en place de poulettes pour la ponte en 2009 et 2010. En effet les prix, qui avaient nettement augmenté en 2009, ont incité les éleveurs à développer leur offre. Ainsi les disponibilités ont progressé fortement dans tous les pays d'Europe, ce qui a fait chuter les prix de 11 % par rapport à 2009.

## 7. Les autres produits animaux

### Évolution 2010/2009 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble hors subventions</b>	<b>+ 2,7</b>	<b>+ 7,3</b>	<b>+ 10,2</b>
dont :			
lait et produits laitiers** (92,4 %)*	+ 3,0	+ 8,0	+ 11,2
Subventions sur les produits	0,0	0,0	0,0
<b>Ensemble au prix de base</b>	<b>+ 2,7</b>	<b>+ 7,3</b>	<b>+ 10,2</b>

\* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2009.

\*\* Produits laitiers transformés par les exploitations.

**Hors subventions sur les produits**, la valeur de la production des autres produits animaux s'accroît fortement (+ 10,2 %) après une chute en 2009.

La collecte laitière se redresse en 2010, après avoir atteint un niveau très bas en 2009. Après un démarrage progressif en début de campagne, la collecte de lait de vache s'accélère peu à peu et retrouve des niveaux conformes à la moyenne des années précédentes. Ceci peut être dû à la hausse du prix du lait en 2010 accompagnée d'une baisse des coûts de production sur le premier semestre. Les collectes de lait de brebis et de lait de chèvre progressent fortement depuis le début de l'année. Ainsi, le volume de production augmente de 3 %.

Le prix à la production (hors subventions) du lait (toutes catégories confondues), qui s'était replié au deuxième semestre 2008 et en 2009, se redresse depuis le début de l'année 2010. Ainsi, le prix de la production augmente de 8 % en 2010.

Au total, la valeur de la production de lait et produits laitiers s'accroît de 11,2 %, après une baisse (-19,3 %) en 2009.



### III. Les consommations intermédiaires

#### Évolution 2010/2009

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Ensemble des consommations intermédiaires</b>		<b>-1,2</b>	<b>-1,8</b>	<b>-3,0</b>
<b>hors aliments intraconsommés</b>	( 83,2 %)	<b>-0,5</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,3</b>
dont : énergie et lubrifiants	( 8,3 %)	0,0	+20,5	+20,5
engrais	(13,1 %)	+5,0	-34,5	- 31,2
produits de protection des cultures	( 8,9 %)	-15,0	-0,5	-15,4
aliments pour animaux *	( 21,0%)	+1,0	-1,5	-0,5

\* Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...) ; ils ne comprennent pas les produits agricoles intra consommés, tels que les fourrages.

Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de l'ensemble des consommations intermédiaires en 2009.

Source : Insee

La valeur des consommations intermédiaires de la branche agriculture baisse en 2010 (-3,0 %), comme en 2009 (-2,9 %). Cette baisse résulte à la fois du fléchissement du prix global des consommations intermédiaires (-1,8 %) et de la réduction de leur volume (-1,2 %). Ce sont surtout les charges d'engrais qui diminuent fortement (-31,2 % en valeur) après leur augmentation en 2009 (+ 4,6 %). En revanche, les dépenses d'énergie augmentent de 20,5 % après avoir baissé de 22 % en 2009.

Les dépenses consacrées aux **aliments pour animaux** connaissent une certaine stabilité en moyenne annuelle (-0,5 % en valeur, dont +1,0 % en volume et -1,5 % en prix). Cette relative stabilité fait suite à la forte baisse (-17,4 %) de 2009 liée à celle des prix (-12,2 %). Le prix des aliments composés avait très fortement progressé en 2008 (+ 14 % en moyenne) malgré son retournement à la baisse à la mi-2008. Cette tendance à la baisse s'est poursuivie durant toute l'année 2009. Les prix se sont stabilisés fin 2009, puis se sont mis à augmenter aux mois de mai et juin 2010. Cette hausse n'a pas cessé depuis et s'est accélérée au cours de l'année 2010, suite à la flambée des cours au second semestre des céréales et d'autres matières premières entrant dans leur composition.

Les quantités consommées d'aliments composés augmentent de 1 % (-6,1 % en 2009). Le secteur des aliments bovins connaît une hausse de 4,1 % qui contraste avec la baisse de 2009 (-11,2 %). De même la production d'aliments pour ovins-caprins progresse de + 4,6 %. La production d'aliments pour volailles progresse de 1,8 %. La production d'aliments pour porcins continue de s'affaiblir (-2,3 %), malgré la stabilité de la production porcine, vraisemblablement en lien avec le développement de la fabrication d'aliments à la ferme.

Les dépenses en **produits de protection des cultures** sont en forte baisse (-15,4 %) après une année 2009 quasiment stable (-1 %). Les prix baissent de 0,5 %, mais les volumes se réduisent sensiblement (-15 %). Les consommations de fongicides, d'herbicides et de produits

divers baissent d'environ 17 % ; seule celle d'insecticides augmente (+ 10 %). L'environnement économique difficile dans toutes les filières agricoles et les conditions climatiques ont influencé fortement les achats des agriculteurs dans le domaine de la protection des plantes.

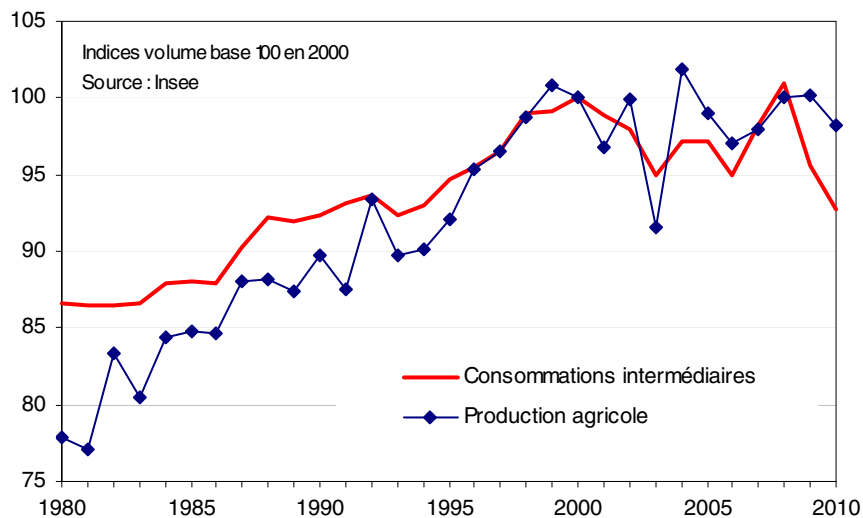
La facture **énergétique** augmente en 2010 de plus de 20,5 % après une baisse de 22 % en 2009. Le prix du pétrole brut « Brent » a poursuivi son augmentation en 2010 et le dollar s'est apprécié par rapport à l'euro en 2010 en moyenne annuelle. En conséquence, le prix du fioul domestique augmente de 26,7 %. Le volume consommé devrait rester stable. Pour les produits pétroliers autres que le fioul domestique, la hausse des prix a été moins marquée (+ 14 %). Le prix du gaz augmente de 32 %. Cette estimation tient compte de la reconduction, proposée par le ministère en charge de l'agriculture, des mesures fiscales en faveur des agriculteurs appliquées les années précédentes (réduction de taxes sur le fioul domestique, le fioul lourd et le gaz naturel). Cette proposition devrait être confirmée à l'occasion du vote, en décembre 2010, de la loi de finances rectificative.

Les dépenses pour l'achat d'**engrais** baissent très fortement (-31,2 %) en 2010 malgré l'augmentation (+ 5,0 %) des volumes utilisés. En effet, après deux années de hausse soutenue, leur prix diminue fortement au cours de la campagne 2009-2010 (-34,5 %). Pénalisées par la baisse des prix agricoles en 2009, les livraisons d'engrais marquent un début de reprise en 2010. Les livraisons d'engrais phosphatés ont plus que doublé (+ 134 %) et celles d'engrais simples potassiques ont augmenté de 25%. Les éléments nutritifs des engrais composés ont progressé, quant à eux, de 10 %. En revanche, les engrais azotés ont baissé de 3 %.

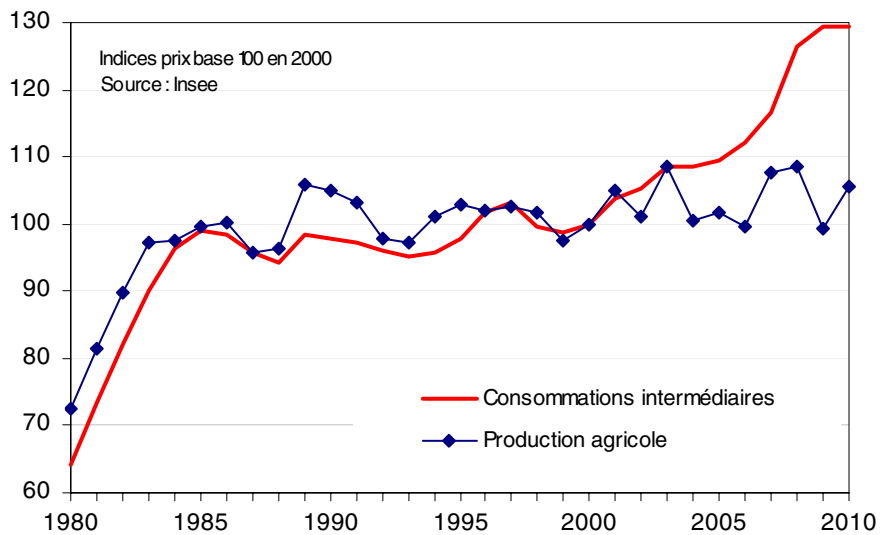
### Graphique 3

## Évolution comparée de la production au prix de base et des consommations intermédiaires

### 2-a en volume



### 2-b en prix



## IV - La valeur ajoutée

	<i>Valeur 2010</i> (en millions d'€)	<i>Évolution 2010/2009 (en %)</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
<b>Production au prix de base</b>	<b>65 559,1</b>	<b>-1,9</b>	<b>+ 6,0</b>	<b>+ 4,0</b>
Consommations intermédiaires	39 562,5	-1,2	-1,8	-3,0
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>25 996,6</b>	<b>-3,2</b>	<b>+ 20,8</b>	<b>+ 17,0</b>
Consommation de capital fixe	10 314,9	0,0	+ 1,0	+ 1,0
<b>Valeur ajoutée nette</b>	<b>15 681,7</b>	<b>-5,9</b>	<b>+ 38,6</b>	<b>+ 30,5</b>

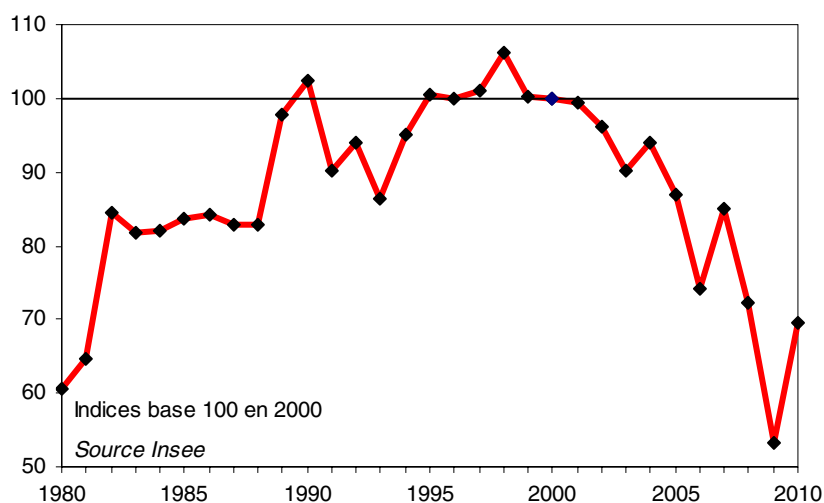
Source : Insee

La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. En 2010, les prix agricoles ont sensiblement augmenté alors que ceux des consommations intermédiaires fléchissaient. De ce fait, la production au prix de base et les consommations intermédiaires évoluent en sens inverses. La valeur ajoutée brute de la branche agriculture augmente sensiblement (+ 17 %) alors qu'elle avait baissé de 16,8 % en 2009.

Suivant en volume la tendance des années précédentes et répercutant le fléchissement des prix de l'investissement, la valeur de la **consommation de capital fixe** progresse faiblement en 2010. La consommation de capital fixe représente l'amortissement économique du capital de la branche, réévalué au prix de l'année étudiée. La consommation de capital fixe augmente essentiellement du fait de la hausse du prix des actifs fixes (bâtiments, matériel agricole, plantations), modeste en 2010.

La **valeur ajoutée nette**, après déduction de la consommation de capital fixe, augmente encore plus fortement que la valeur ajoutée brute (+ 30,5 %). Elle reste cependant au niveau du début des années 1980.

**Graphique 4**  
**Valeur ajoutée nette de la branche agriculture**



## V - Le résultat agricole

Le **résultat agricole net** se déduit de la valeur ajoutée nette en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production. Il représente ainsi le revenu des facteurs de production (travail et capital). Il est aussi appelé **valeur ajoutée nette au coût des facteurs** (tableau 6 page 38).

Les **subventions d'exploitation** s'élèvent à 8,9 milliards d'euros en 2010. Leur forte augmentation résulte de la mise en place des mesures décidées lors du Bilan de santé de la PAC et vient compenser la baisse des subventions sur les produits (graphique 2 p 11). Le découplage des aides est presque total pour les grandes cultures et s'étend à l'élevage. De nouvelles aides agro-environnementales sont mises en place.

Le paiement unique à l'exploitation augmente de 19,4 % en 2010. Suite au Bilan de santé de la PAC, son champ d'application a été étendu à de nouveaux secteurs pour lesquels les aides sont désormais découplées de la production. Ainsi les aides à la surface pour les grandes cultures ayant disparu, les Céréales-Oléagineux-Protéagineux bénéficient dès lors du paiement unique. La prime à la vache allaitante est quant à elle découplée à hauteur de 25 % : des DPU-Herbe ont été mis en place en compensation.

Les aides agri-environnementales progressent de près de 30 %. En particulier, la prime à l'herbe (PMHAE) augmente de 32 % et les indemnités compensatrices de handicap naturel de 8 %. De nouvelles mesures de soutien spécifique (diversité des assolements, agriculture bio) sont mises en place à hauteur de 128,8 millions d'euros.

Des aides du FNGCA indemniseront les exploitations touchées par la tempête Xynthia et la sécheresse 2010.

### Subventions à l'agriculture\*

En millions d'euros

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>2 236,4</b>	<b>7 501,7</b>	<b>7 305,6</b>	<b>7 326,6</b>	<b>7 234,4</b>	<b>8 901,1</b>
Paiement unique à l'exploitation		5 714,7	5 695,6	5 741,0	5 752,0	6 868,3
Paiement supplémentaire	50,0	68,5	83,9	85,9	0,0	0,0
Aide au gel des terres	415,6	20,7	16,9	8,8	36,7	0,0
Aides agri-environnementales	1 100,2	1 119,1	971,5	885,3	890,5	1 153,7
Autres	670,6	578,7	537,8	605,6	555,2	879,2
<i>dont : calamités agricoles</i>	277,5	178,3	56,6	129,5	70,9	180,3
<b>Subventions sur les produits</b>	<b>7 506,5</b>	<b>2 493,7</b>	<b>2 501,5</b>	<b>2 532,9</b>	<b>2 463,5</b>	<b>1 129,2</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>9 742,9</b>	<b>9 995,4</b>	<b>9 807,1</b>	<b>9 859,5</b>	<b>9 697,9</b>	<b>10 030,3</b>

\* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés).

Source : ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, Offices agricoles

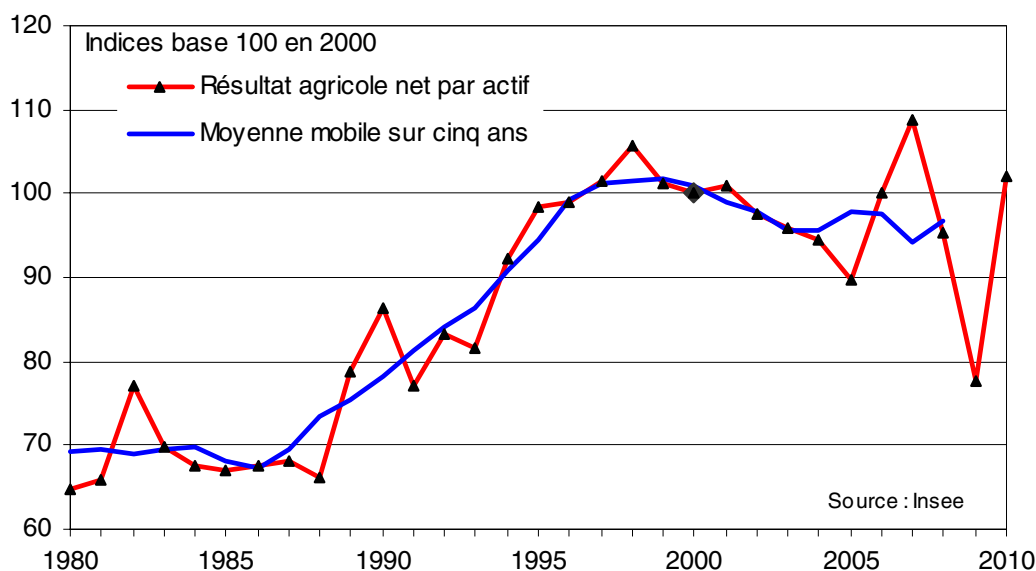
**Les impôts sur la production** augmentent de 2,6 % en 2010. Les impôts fonciers, qui en constituent les deux tiers, augmentent de 4,6 %.

Le **résultat agricole net** enregistre finalement une augmentation de 29,7 %.

Compte tenu d'une réduction de 1,8 % de l'emploi agricole total, le résultat agricole net par actif augmenterait de 32,1 %. Après déflation par l'indice de prix du PIB (+ 0,5 %), la croissance du résultat agricole net par actif en termes réels serait de 31,4 % en 2010 (tableau 9). Il se situerait ainsi à un niveau comparable à celui de la fin des années 1990.

**Le résultat agricole net par actif en termes réels augmenterait de 31 % en 2009, après une baisse cumulée de - 29 % sur les deux dernières années.**

**Graphique 5**  
**Résultat agricole net par actif en termes réels<sup>1</sup>**



1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

## VI. Le revenu d'entreprise agricole

Les **rémunérations** versées par les unités agricoles progressent de 0,6 % en 2010 du fait de la hausse du taux de salaire horaire et de la baisse du volume d'heures travaillées (- 0,5 %).

Les **charges locatives nettes** correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Ces charges locatives baissent (- 1,1 %).

Les **intérêts dus par les agriculteurs** baissent de 3,1 %. L'encours des prêts avait globalement augmenté de 3,6 % sur l'année 2009, notamment en raison de la forte croissance de l'encours des prêts bonifiés d'investissement (+ 41 %), les prêts non bonifiés ne progressant que de 0,6 %. En revanche tous les taux d'intérêt apparents, définis par le rapport des intérêts aux encours, ont baissé en 2010, la plus forte baisse concernant les taux du crédit à court terme (-22 %). Au final, le taux d'intérêt apparent global se situe à 4,14 % en 2010, après 4,53 % en 2009 et 4,58 % en 2008. Il était de 7,38 % en 1990.

Les **intérêts de la branche agriculture** sont présentés avant déduction des bonifications d'intérêt et hors SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés). Les SIFIM constituent une partie des intérêts payés par la branche (y compris bonifications) et ils sont imputés en consommation intermédiaire de la branche, en tant que consommation de services bancaires. Comme les SIFIM augmentent encore beaucoup en 2010 du fait de la baisse des taux de refinancement interbancaire, les intérêts nets de SIFIM baissent (- 61,8 %) bien davantage que les intérêts dus.

Le **revenu net d'entreprise agricole**, solde du compte de revenu d'entreprise, se déduit du résultat agricole net en retranchant la rémunération des salariés, les intérêts et les charges locatives nettes (tableau 7 en annexe). Il augmenterait en termes nominaux de 81,2 % en 2010 après les fortes baisses de 2008 et 2009 (respectivement -23,6 % et -35,3 %).

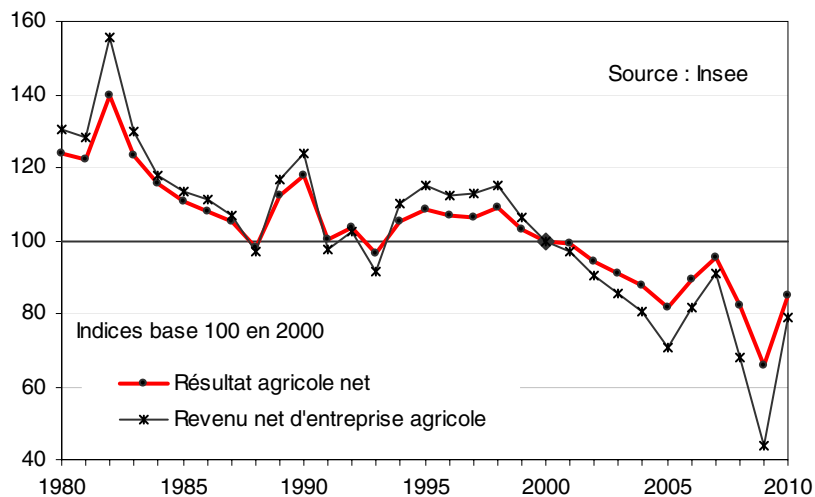
Du fait de la baisse du volume d'emploi non salarié (- 2,5 %), le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié augmenterait encore davantage (+ 85,9 %).

Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 0,5 %), le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels progresserait de 84,9 % en 2010 (tableau 9), après - 20,3 % en 2008 et -34,0 % en 2009. La volatilité des prix agricoles de ces dernières années induit de fortes variations de cet indicateur. Les différentes branches agricoles ne sont pas touchées de façon identique.

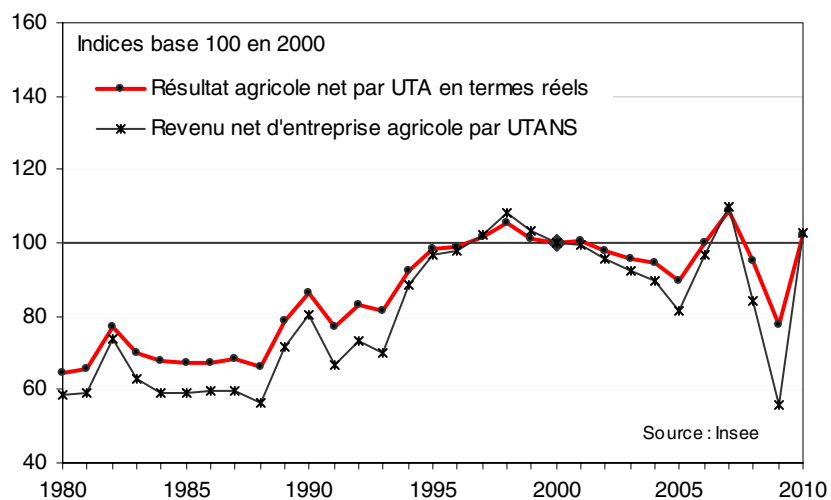
**Le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels augmenterait d'environ 85 % en 2010.**

## Graphique 6

### a) Indicateurs de revenu en termes réels <sup>1</sup>



### b) Indicateurs de revenu par actif en termes réels <sup>1</sup>



1. Évolutions déflatées par l'indice de prix du PIB.
2. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).
3. UTANS : unité de travail annuel des non salariés





# *Annexe*

## ***LE COMPTE DE L'AGRICULTURE EN 2010***

### **SOMMAIRE**

**TABLEAU 1 :** Production hors subventions

**TABLEAU 2 :** Subventions sur les produits

**TABLEAU 3 :** Production au prix de base

**TABLEAU 4 :** Les consommations intermédiaires

**TABLEAU 5 :** Le compte de production

**TABLEAU 6 :** Le compte d'exploitation

**TABLEAU 7 :** Le compte de revenu d'entreprise

**TABLEAU 8 :** Les indicateurs de revenu

**TABLEAU 9 :** Les indicateurs de revenu en termes réels



COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2010

Tableau 1 - Production hors subventions

En millions d'euros

Compte établi le 19 novembre 2010	Valeur 2009	Indice de volume	Volume 2010	Indice de prix	Valeur 2010	Indice de valeur
Blé dur.....	348,1	118,0	410,8	110,0	451,9	129,8
Blé tendre.....	4 013,3	98,0	3 933,0	145,0	5 702,9	142,1
Maïs.....	1 688,1	89,0	1 502,4	150,0	2 253,6	133,5
Orge.....	1 141,9	79,0	902,1	140,0	1 262,9	110,6
Autres céréales.....	293,0	98,0	287,1	140,0	401,9	137,2
<b>CEREALES.....</b>	<b>7 484,4</b>	<b>94,0</b>	<b>7 035,4</b>	<b>143,2</b>	<b>10 073,2</b>	<b>134,6</b>
Oléagineux.....	1 919,3	89,0	1 708,2	140,0	2 391,5	124,6
Protéagineux.....	142,5	158,0	225,2	120,0	270,2	189,6
Tabac.....	22,0	102,0	22,4	170,0	38,1	173,2
Betteraves industrielles.....	838,9	92,0	771,8	98,0	756,4	90,2
Autres plantes industrielles.....	405,3	97,0	393,1	106,0	416,7	102,8
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>3 328,0</b>	<b>93,8</b>	<b>3 120,7</b>	<b>124,1</b>	<b>3 872,9</b>	<b>116,4</b>
Maïs fourrage.....	999,6	88,0	879,6	103,0	906,0	90,6
Autres fourrages.....	4 679,4	98,0	4 585,8	88,0	4 035,5	86,2
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>5 679,0</b>	<b>96,2</b>	<b>5 465,4</b>	<b>90,4</b>	<b>4 941,5</b>	<b>87,0</b>
Légumes frais.....	3 007,4	100,0	3 007,4	107,0	3 217,9	107,0
Plantes et fleurs.....	2 175,9	100,0	2 175,9	101,0	2 197,7	101,0
<b>PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5 183,3</b>	<b>100,0</b>	<b>5 183,3</b>	<b>104,5</b>	<b>5 415,6</b>	<b>104,5</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>1 111,3</b>	<b>92,0</b>	<b>1 022,4</b>	<b>145,0</b>	<b>1 482,5</b>	<b>133,4</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>2 678,1</b>	<b>93,0</b>	<b>2 490,6</b>	<b>111,0</b>	<b>2 764,6</b>	<b>103,2</b>
Vins de champagne.....	2 581,6	91,0	2 349,3	101,0	2 372,8	91,9
dont vins calmes.....	1 761,6	91,0	1 603,1	101,0	1 619,1	91,9
dont champagne.....	820,0	91,0	746,2	101,0	753,7	91,9
Autres vins d'appellation.....	5 321,4	96,0	5 108,5	105,0	5 363,9	100,8
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....</b>	<b>7 903,0</b>	<b>94,4</b>	<b>7 457,8</b>	<b>103,7</b>	<b>7 736,7</b>	<b>97,9</b>
Vins pour eaux de vie AOC.....	734,0	112,0	822,1	100,0	822,1	112,0
dont vins de distillation.....	126,8	112,0	142,0	100,0	142,0	112,0
dont cognac.....	607,2	112,0	680,1	100,0	680,1	112,0
Autres vins de distillation.....	9,9	100,0	9,9	100,0	9,9	100,0
Vins de table et de pays.....	941,1	93,0	875,2	102,0	892,7	94,9
<b>AUTRES VINS.....</b>	<b>1 685,0</b>	<b>101,3</b>	<b>1 707,2</b>	<b>101,0</b>	<b>1 724,7</b>	<b>102,4</b>
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>35 052,1</b>	<b>95,5</b>	<b>33 482,8</b>	<b>113,5</b>	<b>38 011,7</b>	<b>108,4</b>
Gros bovins.....	4 973,2	103,0	5 122,4	100,0	5 122,4	103,0
Veaux.....	1 323,9	98,0	1 297,4	103,0	1 336,3	100,9
Ovins-caprins.....	639,3	101,0	645,7	101,0	652,2	102,0
Equidés.....	45,2	100,0	45,2	100,0	45,2	100,0
Porcins.....	2 868,0	100,0	2 868,0	99,0	2 839,3	99,0
<b>BETAIL.....</b>	<b>9 849,6</b>	<b>101,3</b>	<b>9 978,7</b>	<b>100,2</b>	<b>9 995,4</b>	<b>101,5</b>
Volailles.....	2 927,3	100,0	2 927,3	98,0	2 868,8	98,0
Oeufs.....	1 142,2	105,0	1 199,3	89,0	1 067,4	93,5
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>4 069,5</b>	<b>101,4</b>	<b>4 126,6</b>	<b>95,4</b>	<b>3 936,2</b>	<b>96,7</b>
Lait et produits laitiers.....	7 384,7	103,0	7 606,3	108,0	8 214,8	111,2
dont lait.....	7 092,7	103,0	7 305,5	108,0	7 889,9	111,2
dont produits laitiers.....	292,0	103,0	300,8	108,0	324,9	111,3
Autres produits de l'élevage.....	605,5	99,0	599,4	99,0	593,4	98,0
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>7 990,2</b>	<b>102,7</b>	<b>8 205,7</b>	<b>107,3</b>	<b>8 808,2</b>	<b>110,2</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..</b>	<b>21 909,3</b>	<b>101,8</b>	<b>22 311,0</b>	<b>101,9</b>	<b>22 739,8</b>	<b>103,8</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>56 961,4</b>	<b>98,0</b>	<b>55 793,8</b>	<b>108,9</b>	<b>60 751,5</b>	<b>106,7</b>
Activités principales de travaux agricoles.....	3 420,1	100,0	3 420,1	102,0	3 488,5	102,0
Activités secondaires de services.....	186,2	100,0	186,2	102,0	189,9	102,0
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>	<b>3 606,3</b>	<b>100,0</b>	<b>3 606,3</b>	<b>102,0</b>	<b>3 678,4</b>	<b>102,0</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>60 567,7</b>	<b>98,1</b>	<b>59 400,1</b>	<b>108,5</b>	<b>64 429,9</b>	<b>106,4</b>
dont production des activités secondaires.....	1 905,4	100,4	1 913,3	101,8	1 948,6	102,3

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2010

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

Compte établi le 19 novembre 2010	Valeur 2009	Indice de volume	Volume 2010	Indice de prix	Valeur 2010	Indice de valeur
Blé dur.....	53,9	118,0	63,6	11,6	7,4	13,7
Blé tendre.....	374,7	98,0	367,2	0,6	2,1	0,6
Maïs.....	131,4	89,0	116,9	0,0	0,0	0,0
Orge.....	147,4	79,0	116,4	0,0	0,0	0,0
Autres céréales.....	54,6	98,0	53,5	22,5	12,0	22,1
<b>CEREALES.....</b>	<b>762,0</b>	<b>94,2</b>	<b>717,6</b>	<b>3,0</b>	<b>21,5</b>	<b>2,8</b>
Oléagineux.....	202,3	89,0	180,0	0,0	0,0	0,0
Protéagineux.....	26,3	158,0	41,6	136,4	56,7	215,7
Tabac.....	42,6	102,0	43,5	0,0	0,0	0,0
Betteraves industrielles.....	0,5	92,0	0,5	0,0	0,0	0,0
Autres plantes industrielles.....	67,5	97,0	65,5	94,2	61,7	91,4
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>339,2</b>	<b>97,6</b>	<b>331,1</b>	<b>35,8</b>	<b>118,4</b>	<b>34,9</b>
Maïs fourrage.....	113,0	99,0	111,9	0,0	0,0	0,0
Autres fourrages.....						
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>113,0</b>	<b>99,0</b>	<b>111,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Légumes frais.....	5,5	100,0	5,5	99,8	5,5	99,8
Plantes et fleurs.....						
<b>PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5,5</b>	<b>100,0</b>	<b>5,5</b>	<b>100,0</b>	<b>5,5</b>	<b>100,0</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>12,2</b>	<b>87,4</b>	<b>10,7</b>	<b>149,5</b>	<b>16,0</b>	<b>131,1</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>130,8</b>	<b>93,0</b>	<b>121,6</b>	<b>140,4</b>	<b>170,7</b>	<b>130,5</b>
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....</b>						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
<b>AUTRES VINS.....</b>						
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>1362,7</b>	<b>95,3</b>	<b>1298,4</b>	<b>25,6</b>	<b>332,1</b>	<b>24,4</b>
Gros bovins.....	956,0	103,0	984,7	67,4	664,1	69,5
Veaux.....	71,5	98,0	70,1	6,0	4,2	5,9
Ovins-caprins.....	68,7	101,0	69,4	179,0	124,2	180,8
Equidés.....						
Porcins.....						
<b>BETAIL.....</b>	<b>1 096,2</b>	<b>102,6</b>	<b>1 124,2</b>	<b>70,5</b>	<b>792,5</b>	<b>72,3</b>
Volailles.....	1,6	100,0	1,6	100,0	1,6	100,0
Oeufs.....						
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>1,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1,6</b>	<b>100,0</b>
Lait et produits laitiers.....	3,0	100,0	3,0	100,0	3,0	100,0
dont lait.....	3,0	100,0	3,0	100,0	3,0	100,0
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>3,0</b>	<b>100,0</b>	<b>3,0</b>	<b>100,0</b>	<b>3,0</b>	<b>100,0</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..</b>	<b>1100,8</b>	<b>102,5</b>	<b>1128,8</b>	<b>70,6</b>	<b>797,1</b>	<b>72,4</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>2463,5</b>	<b>98,5</b>	<b>2427,2</b>	<b>46,5</b>	<b>1129,2</b>	<b>45,8</b>
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>						
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>2463,5</b>	<b>98,5</b>	<b>2427,2</b>	<b>46,5</b>	<b>1129,2</b>	<b>45,8</b>
dont production des activités secondaires.....						

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2010

Tableau 3 - Production au prix de base

En millions d'euros

Compte établi le 19 novembre 2010	Valeur 2009	Indice de volume	Volume 2010	Indice de prix	Valeur 2010	Indice de valeur
Blé dur.....	402,0	118,0	474,4	96,8	459,3	114,3
Blé tendre.....	4 388,0	98,0	4 300,2	132,7	5 705,0	130,0
Maïs.....	1 819,5	89,0	1 619,3	139,2	2 253,6	123,9
Orge.....	1 289,3	79,0	1 018,5	124,0	1 262,9	98,0
Autres céréales.....	347,6	98,0	340,6	121,5	413,9	119,1
<b>CEREALES.....</b>	<b>8 246,4</b>	<b>94,0</b>	<b>7 753,0</b>	<b>130,2</b>	<b>10 094,7</b>	<b>122,4</b>
Oléagineux.....	2 121,6	89,0	1 888,2	126,7	2 391,5	112,7
Protéagineux.....	168,8	158,1	266,8	122,5	326,9	193,7
Tabac.....	64,6	102,0	65,9	57,8	38,1	59,0
Betteraves industrielles.....	839,4	92,0	772,3	97,9	756,4	90,1
Autres plantes industrielles.....	472,8	97,0	458,6	104,3	478,4	101,2
<b>PLANTES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>3 667,2</b>	<b>94,1</b>	<b>3 451,8</b>	<b>115,6</b>	<b>3 991,3</b>	<b>108,8</b>
Maïs fourrage.....	1 112,6	89,1	991,5	91,4	906,0	81,4
Autres fourrages.....	4 679,4	98,0	4 585,8	88,0	4 035,5	86,2
<b>PLANTES FOURRAGERES.....</b>	<b>5 792,0</b>	<b>96,3</b>	<b>5 577,3</b>	<b>88,6</b>	<b>4 941,5</b>	<b>85,3</b>
Légumes frais.....	3 012,9	100,0	3 012,9	107,0	3 223,4	107,0
Plantes et fleurs.....	2 175,9	100,0	2 175,9	101,0	2 197,7	101,0
<b>PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....</b>	<b>5 188,8</b>	<b>100,0</b>	<b>5 188,8</b>	<b>104,5</b>	<b>5 421,1</b>	<b>104,5</b>
<b>POMMES DE TERRE.....</b>	<b>1 123,5</b>	<b>92,0</b>	<b>1 033,1</b>	<b>145,0</b>	<b>1 498,5</b>	<b>133,4</b>
<b>FRUITS.....</b>	<b>2 808,9</b>	<b>93,0</b>	<b>2 612,2</b>	<b>112,4</b>	<b>2 935,3</b>	<b>104,5</b>
Vins de champagne.....	2 581,6	91,0	2 349,3	101,0	2 372,8	91,9
dont vins calmes.....	1 761,6	91,0	1 603,1	101,0	1 619,1	91,9
dont champagne.....	820,0	91,0	746,2	101,0	753,7	91,9
Autres vins d'appellation.....	5 321,4	96,0	5 108,5	105,0	5 363,9	100,8
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....</b>	<b>7 903,0</b>	<b>94,4</b>	<b>7 457,8</b>	<b>103,7</b>	<b>7 736,7</b>	<b>97,9</b>
Vins pour eaux de vie AOC.....	734,0	112,0	822,1	100,0	822,1	112,0
dont vins de distillation.....	126,8	112,0	142,0	100,0	142,0	112,0
dont cognac.....	607,2	112,0	680,1	100,0	680,1	112,0
Autres vins de distillation.....	9,9	100,0	9,9	100,0	9,9	100,0
Vins de table et de pays.....	941,1	93,0	875,2	102,0	892,7	94,9
<b>AUTRES VINS.....</b>	<b>1 685,0</b>	<b>101,3</b>	<b>1 707,2</b>	<b>101,0</b>	<b>1 724,7</b>	<b>102,4</b>
<b>PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)</b>	<b>36 414,8</b>	<b>95,5</b>	<b>34 781,2</b>	<b>110,2</b>	<b>38 343,8</b>	<b>105,3</b>
Gros bovins.....	5 929,2	103,0	6 107,1	94,8	5 786,5	97,6
Veaux.....	1 395,4	98,0	1 367,5	98,0	1 340,5	96,1
Ovins-caprins.....	708,0	101,0	715,1	108,6	776,4	109,7
Equidés.....	45,2	100,0	45,2	100,0	45,2	100,0
Porcins.....	2 868,0	100,0	2 868,0	99,0	2 839,3	99,0
<b>BETAIL.....</b>	<b>10 945,8</b>	<b>101,4</b>	<b>11 102,9</b>	<b>97,2</b>	<b>10 787,9</b>	<b>98,6</b>
Volailles.....	2 928,9	100,0	2 928,9	98,0	2 870,4	98,0
Oeufs.....	1 142,2	105,0	1 199,3	89,0	1 067,4	93,5
<b>PRODUITS AVICOLES.....</b>	<b>4 071,1</b>	<b>101,4</b>	<b>4 128,2</b>	<b>95,4</b>	<b>3 937,8</b>	<b>96,7</b>
Lait et produits laitiers.....	7 387,7	103,0	7 609,3	108,0	8 217,8	111,2
dont lait.....	7 095,7	103,0	7 308,5	108,0	7 892,9	111,2
dont produits laitiers.....	292,0	103,0	300,8	108,0	324,9	111,3
Autres produits de l'élevage.....	605,5	99,0	599,4	99,0	593,4	98,0
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....</b>	<b>7 993,2</b>	<b>102,7</b>	<b>8 208,7</b>	<b>107,3</b>	<b>8 811,2</b>	<b>110,2</b>
<b>PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..</b>	<b>23 010,1</b>	<b>101,9</b>	<b>23 439,8</b>	<b>100,4</b>	<b>23 536,9</b>	<b>102,3</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....</b>	<b>59 424,9</b>	<b>98,0</b>	<b>58 221,0</b>	<b>106,3</b>	<b>61 880,7</b>	<b>104,1</b>
Activités principales de travaux agricoles.....	3 420,1	100,0	3 420,1	102,0	3 488,5	102,0
Activités secondaires de services.....	186,2	100,0	186,2	102,0	189,9	102,0
<b>PRODUCTION DE SERVICES (4).....</b>	<b>3 606,3</b>	<b>100,0</b>	<b>3 606,3</b>	<b>102,0</b>	<b>3 678,4</b>	<b>102,0</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....</b>	<b>63 031,2</b>	<b>98,1</b>	<b>61 827,3</b>	<b>106,0</b>	<b>65 559,1</b>	<b>104,0</b>
dont production des activités secondaires.....	1 905,4	100,4	1 913,3	101,8	1 948,6	102,3

Source : Insee

**COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2010**

**Tableau 4 – Consommations intermédiaires**

En millions d'euros

Compte établi le 19 novembre 2010	Valeur 2009	Indice de volume	Volume 2010	Indice de prix	Valeur 2010	Indice de valeur
Semences et plants	2 305,8	100,0	2 305,8	100,0	2 305,8	100,0
Energie et lubrifiants	2 836,0	100,0	2 836,0	120,5	3 417,4	120,5
Engrais et amendements	4 474,7	105,0	4 698,4	65,5	3 077,5	68,8
Produits de protection des cultures	3 032,8	85,0	2 577,9	99,5	2 565,0	84,6
Dépenses vétérinaires	1 643,4	100,0	1 643,4	101,5	1 668,1	101,5
Aliments pour animaux	13 935,2	98,1	13 666,4	95,9	13 106,0	94,0
<i>dont : intraconsommés</i>	6 802,0	95,0	6 461,9	93,0	6 009,6	88,3
<i>achetés en dehors de la branche</i>	7 133,1	101,0	7 204,5	98,5	7 096,4	99,5
Entretien du matériel	2 711,8	100,0	2 711,8	102,5	2 779,6	102,5
Entretien des bâtiments	288,2	100,0	288,2	102,0	294,0	102,0
Services de travaux agricoles	3 420,1	100,0	3 420,1	101,0	3 454,3	101,0
Autres biens et services	6 156,1	100,0	6 156,1	112,0	6 894,8	112,0
<i>dont : SIFIM</i>	786,0	100,6	791,0	178,7	1 413,4	179,8
<b>Total</b>	<b>40 804,0</b>	<b>98,8</b>	<b>40 304,1</b>	<b>98,2</b>	<b>39 562,5</b>	<b>97,0</b>

Source : Insee

**Tableau 5  
Compte de production**

En millions d'euros

Compte établi le 19 novembre 2010	Valeur 2009	Indice de valeur	Valeur 2010
<b>Production</b>	<b>63 031,2</b>	<b>104,0</b>	<b>65 559,1</b>
(-) Consommations intermédiaires	40 804,0	97,0	39 562,5
<b>(=) Valeur ajoutée brute</b>	<b>22 227,2</b>	<b>117,0</b>	<b>25 996,6</b>
(-) Consommation de capital fixe	10 212,8	101,0	10 314,9
<b>(=) Valeur ajoutée nette</b>	<b>12 014,5</b>	<b>130,5</b>	<b>15 681,7</b>

Source : Insee

**Tableau 6  
Compte d'exploitation**

En millions d'euros

Compte établi le 19 novembre 2010	Valeur 2009	Indice de valeur	Valeur 2010
<b>Valeur ajoutée nette</b>	<b>12 014,5</b>	<b>130,5</b>	<b>15 681,7</b>
(+) Subventions d'exploitation	7 234,4	123,0	8 901,1
<i>dont : bonifications d'intérêts</i>	98,3	111,0	109,1
(-) Autres impôts sur la production	1 426,2	102,6	1 462,6
<i>Impôts fonciers</i>	935,2	104,6	978,0
<i>Autres</i>	491,0	98,7	484,6
<b>(=) Résultat agricole net</b>	<b>17 822,7</b>	<b>129,7</b>	<b>23 120,2</b>
(-) Rémunération des salariés	6 886,5	100,6	6 927,8
<i>Salaires</i>	5 604,1	100,6	5 637,7
<i>Cotisations sociales à la charge des employeurs</i>	1 282,4	100,6	1 290,1
<b>(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation</b>	<b>10 936,2</b>	<b>148,1</b>	<b>16 192,4</b>

Source : Insee

**COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2010**

**Tableau 7**  
**Compte de revenu d'entreprise**

En millions d'euros

Compte établi le 19 novembre 2010	Valeur 2009	Indice de valeur	Valeur 2010
<b>Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation</b>	<b>10 936,2</b>	148,1	<b>16 192,4</b>
(-) Intérêts <sup>1</sup>	1 240,4	38,2	474,4
<i>(pour mémoire : intérêts dus par la branche)</i>	<i>1 928,0</i>	<i>96,9</i>	<i>1 869,1</i>
(-) Charges locatives nettes <sup>2</sup>	2 249,9	98,9	2 224,7
<b>(=) Revenu net d'entreprise agricole</b>	<b>7 445,9</b>	181,2	<b>13 493,3</b>

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

**Tableau 8**  
**Indicateurs de revenu**

Evolution annuelle en %

Compte établi le 19 novembre 2010	2010 / 2009
<b>Résultat agricole net</b>	<b>29,7</b>
par actif	32,1
<b>Revenu net d'entreprise agricole</b>	<b>81,2</b>
par actif non salarié	85,9
<i>Evolution du nombre d'UTA<sup>1</sup> totales</i>	<i>-1,8</i>
<i>Evolution du nombre d'UTA<sup>1</sup> non salariées</i>	<i>-2,5</i>

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

**Tableau 9**  
**Indicateurs de revenu en termes réels<sup>1</sup>**

Evolution annuelle en %

Compte établi le 19 novembre 2010	2010 / 2009
<b>Résultat agricole net</b>	<b>29,1</b>
par actif	31,4
<b>Revenu net d'entreprise agricole</b>	<b>80,3</b>
par actif non salarié	84,9
<i>Evolution du prix du PIB</i>	<i>0,5</i>

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee





# Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2010 <sup>(1)</sup>

(Estimation au 16 décembre 2010)

Résumé .....	43
Grandes cultures : des évolutions marquées par les mouvements de prix .....	45
Maraîchage et fleurs : la baisse tendancielle du revenu perdure .....	47
Viticulture : baisse des volumes, léger mieux sur les prix .....	48
Arboriculture fruitière : petites récoltes, fortes hausses de prix .....	49
Élevage bovin : léger mieux mais les difficultés demeurent .....	50
Élevage ovin et autres herbivores : amélioration du revenu grâce à de nouvelles aides couplées .....	51
Élevage hors-sol : recul limité de la production et des prix .....	52
Disparités et évolutions à long terme du revenu .....	53
Annexes chiffrées .....	55

(1) Présenté par Maurice DESRIERS, secrétaire de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, ce rapport a été préparé au Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles du SSP par Éliane LE REY.



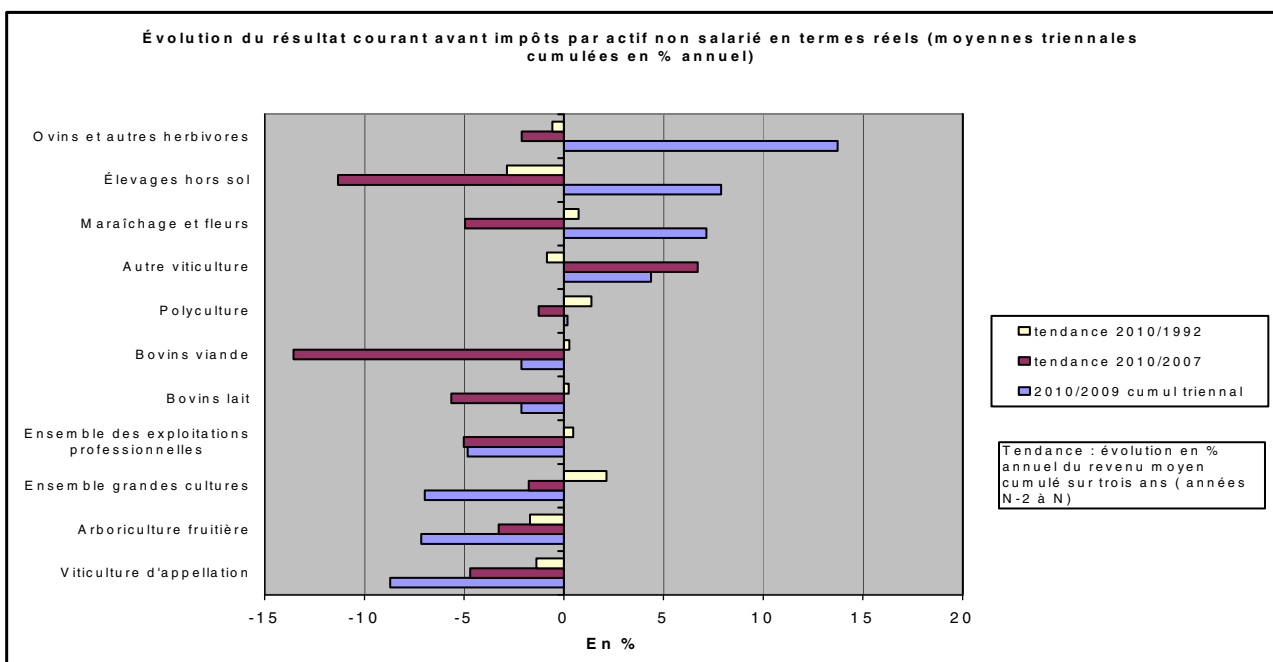
# LES COMPTES PRÉVISIONNELS PAR CATÉGORIE D'EXPLOITATIONS POUR 2010

Après une baisse cumulée de 46 % entre 2007 et 2009, le résultat courant avant impôts des exploitations professionnelles se redresse fortement en 2010 (+ 66 %), mais reste inférieur de 11 % à son niveau de 2007. La succession de fortes évolutions de sens inverse oblige désormais à dépasser les analyses annuelles au profit de tendances de moyen terme, plus significatives. Si on examine le cumul triennal des revenus moyens par actif non salariés, le chiffre de 2010 se situe dans le prolongement de la tendance baissière des cinq dernières années (- 5 % par an). Le résultat de l'année 2010 est marqué par une forte progression du prix des céréales, oléagineux et protéagineux (COP) qui, conjuguée à la baisse des prix des engrais, permet un net redressement du revenu des exploitations de grandes cultures. La hausse des prix des COP a des incidences sur les coûts de production en fin d'année dans les secteurs de l'élevage, où le revenu est en grande partie soutenu par les mesures de redistribution des aides dans le cadre du bilan de santé de la PAC.

Les aléas climatiques de l'année 2010 ont entraîné une baisse du volume de l'ensemble des productions végétales. Parallèlement, la forte baisse du prix des engrais et des achats de produits phytosanitaires a un effet positif sur le coût des consommations intermédiaires. Les prix des céréales, oléagineux et protéagineux, tirés par le marché mondial, ont de nouveau flambé. Les récoltes légumières et fruitières d'été sont peu abondantes et les prix accusent une hausse sensible. En conséquence, le revenu des exploitations tournées vers les productions végétales augmente de façon significative en 2010. Toutefois, cette hausse intervient après deux années de baisses marquées. En cumul triennal, le revenu des exploitations de grandes cultures et d'arboriculture fruitière demeure orienté à la baisse de 7 % sur la dernière année, ainsi qu'à moyen terme dans l'ensemble des orientations végétales.

Pour les exploitations d'élevage, les situations sont plus nuancées. La mise en application des mesures consécutives au bilan de santé de la PAC de 2008 attribue de nouvelles aides aux exploitations bovines et ovines qui permettent une hausse du revenu de ces exploitations en 2010. Cependant, même soutenu par les aides publiques, le revenu des éleveurs ovins demeure très bas, de 40 % inférieur au revenu moyen de l'ensemble des exploitations professionnelles. La situation reste par ailleurs difficile pour les éleveurs bovins viande et les éleveurs laitiers dont le revenu a nettement baissé en cinq ans (respectivement - 14 % et - 6 % par an en moyenne). Globalement, la valeur de la production des exploitations d'élevage hors sol se replie en 2010. Mais la diminution des dépenses en aliments pour porcins permet une amélioration relative du revenu. Toutefois, cette amélioration ne suffit pas pour compenser la baisse de moyen terme de 11 % par an du revenu de l'ensemble des exploitations hors sol (calculé en moyenne quinquennale).

Les exploitations viticoles font face à une baisse des récoltes. Bien que les prix des vins s'améliorent, le revenu des exploitations spécialisées en viticulture d'appellation s'inscrit dans une tendance baissière de moyen terme : - 5 % par an en moyenne sur les cinq dernières années. Par contre, les exploitations de viticulture courante, dont le revenu avait atteint un point historiquement bas en 2005, affichent une évolution positive de + 7 % par an en moyenne depuis cinq ans. Leur revenu est toutefois encore inférieur au revenu moyen de l'ensemble des exploitations professionnelles.



## Méthodologie des comptes par catégorie d'exploitations

Les comptes par catégorie d'exploitations détaillent les comptes annuels de l'agriculture selon les principales orientations de production. Ils sont établis sur **le champ des exploitations agricoles métropolitaines professionnelles**. Par rapport au champ couvert par le compte national, sont donc exclues d'une part les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), d'autre part les exploitations des DOM et les exploitations non professionnelles.

Les comptes par catégorie d'exploitations ont pour objectif de mesurer l'impact de la conjoncture sur la formation du revenu dans les diverses catégories d'exploitations agricoles. Ils permettent également une première approche macro-économique des disparités de revenu entre orientations de production (OTEX).

Les résultats du RICA observés constituent la référence historique pour les évolutions du revenu agricole par catégorie d'exploitations. Pour l'année en cours les résultats du RICA ne sont pas disponibles. Il est donc nécessaire d'actualiser les résultats à l'année, ce qui revient à calculer un RCAI prévisionnel pour le RICA, indicateur de l'évolution du revenu de l'année en cours.

**Le résultat courant avant impôts (RCAI) par actif non salarié (Utans) de cette opération est retenu comme indicateur d'évolution du revenu par actif non salarié et par catégorie d'exploitations.**

Le calcul des résultats prévisionnels du RICA est réalisé selon la même technique que les comptes prévisionnels, en utilisant les mêmes indicateurs conjoncturels que dans le compte national pour estimer les évolutions de chacune des composantes du RCAI. Ces indicateurs sont estimés au niveau de nomenclature le plus fin possible. Ils sont appliqués aux données individuelles du RICA de l'année précédente. Le RCAI prévisionnel est calculé au niveau de l'exploitation comme étant le solde des différentes composantes estimées au niveau fin. Les données agrégées par OTEX au niveau national sont calculées en appliquant les derniers coefficients d'extrapolation disponibles c'est à dire ceux de l'année n-1.

# Grandes cultures

## Des évolutions marquées par les mouvements de prix

Depuis 2006, le revenu des exploitations professionnelles de grandes cultures est tributaire de la volatilité des prix des matières premières agricoles. Malgré une forte hausse en 2010, en cumul sur les trois dernières années le revenu par actif non salarié des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux (COP) est orienté à la baisse (- 12 % en 2010 après - 11 % en 2009). Pour les autres exploitations de grandes cultures, le revenu en cumul triennal progresse légèrement en 2010 (+ 2 %).

Les rendements de la plupart des céréales ont baissé du fait de la sécheresse du printemps 2010, entraînant un recul de 6 % du volume global des récoltes par rapport à 2009. La production de maïs diminue de 11 %. La sole en orge, qui s'était fortement accrue en 2009, se réduit et les quantités produites baissent de 21 %. En revanche, la forte progression des surfaces en blé dur, qui compense largement la légère baisse des rendements, se traduit par une hausse de 18 % de la moisson.

Le volume de la production d'oléagineux baisse de 11 % par rapport à 2009. La faiblesse des rendements en colza provoque un repli de 15 % des volumes produits. Pour le tournesol, le recul est moindre (- 3 %) et résulte principalement de la réduction des superficies.

Dans un contexte de croissance des surfaces, les volumes de protéagineux bondissent de 58 % en 2010. Déjà en hausse l'année précédente, la production de pois continue à progresser (+ 97 % en 2010 après + 21 % en 2009).

Les conditions climatiques de l'été 2010 n'ont pas favorisé les rendements de la betterave industrielle. Malgré des surfaces en hausse, les tonnages produits reculent de 8 %. La récolte de pommes de terre est en retrait de 8 % par rapport à 2009, conséquence de la diminution des rendements sur une sole quasiment stable.

Les prix des céréales repartent à la hausse (+ 43 % par rapport à 2009). En effet, à la suite de la sécheresse de l'été qui a sévi dans l'est de l'Europe, la demande extérieure en blé

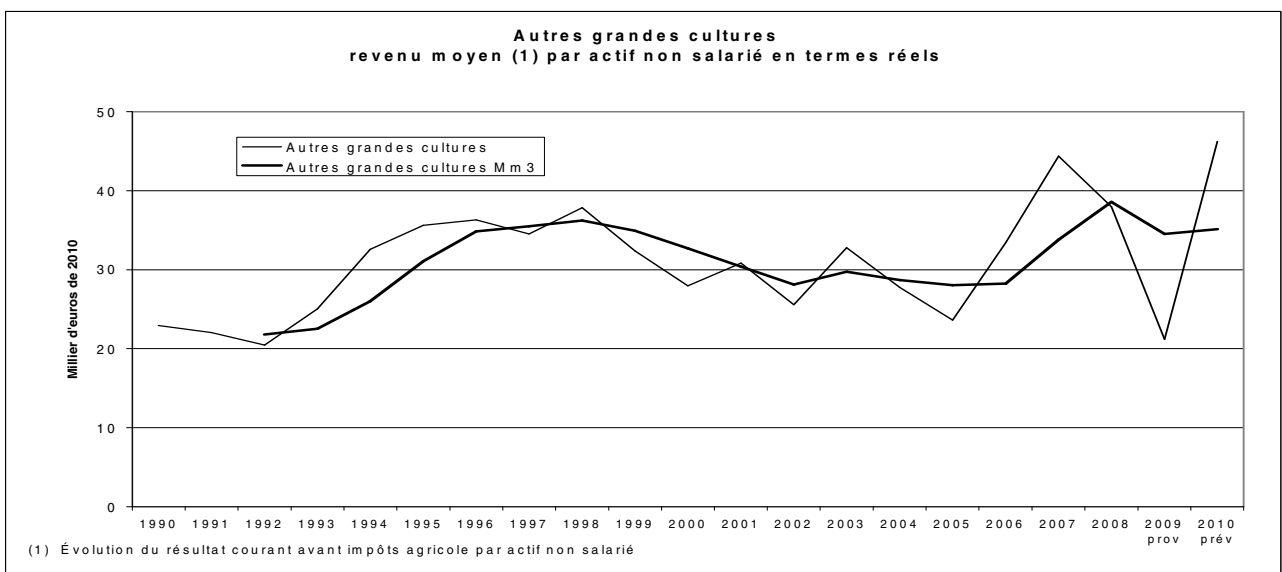
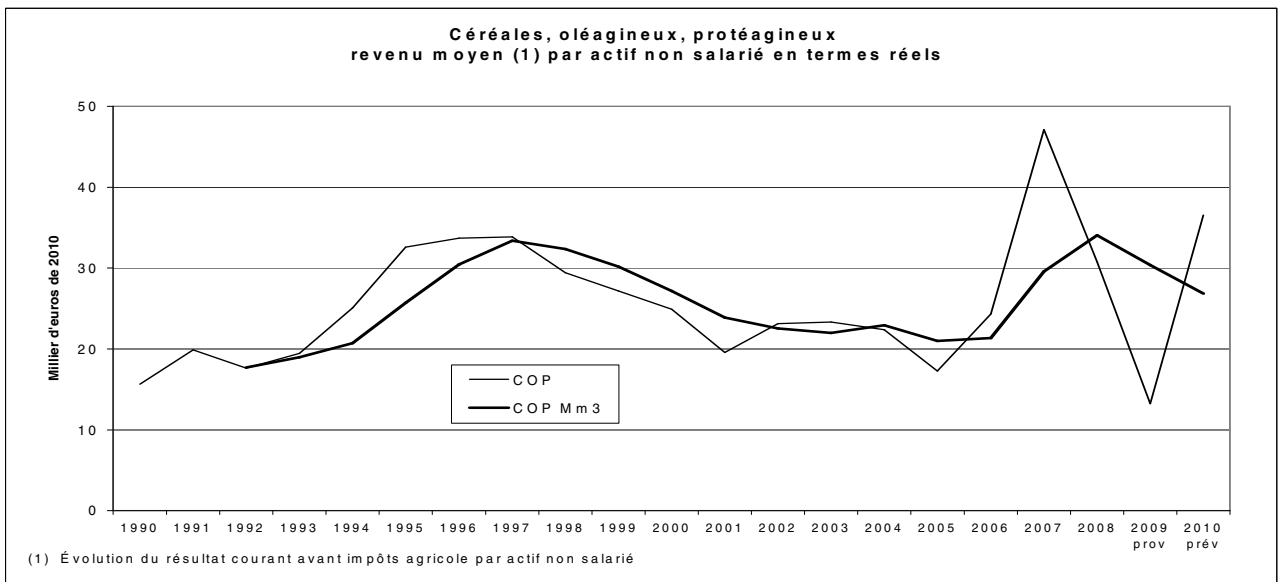
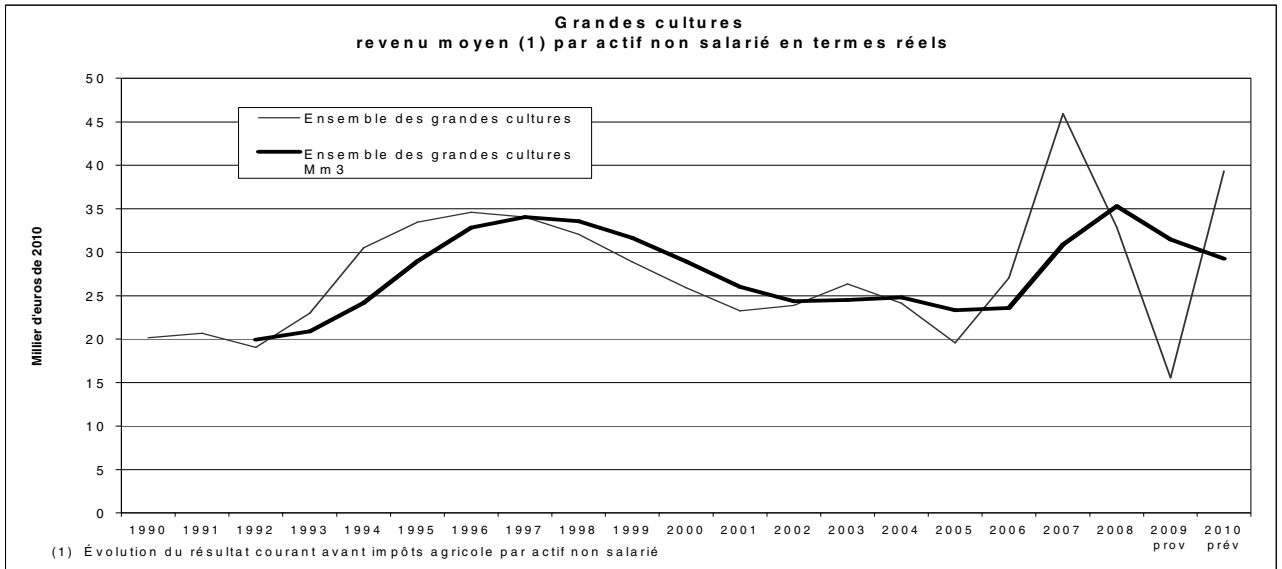
tendre s'accroît. Dans ce contexte les prix augmentent de 45 %. La baisse mondiale de production d'orge se répercute sur les cours internationaux et sur les prix français qui augmentent de 40 %. D'autre part, la faiblesse des stocks mondiaux de maïs se traduit par une progression des prix de 50 %.

Dans ce climat de hausse de prix des céréales, les prix des protéagineux, qui peuvent se substituer à ces dernières dans l'alimentation animale, subissent une hausse de 20 %.

Les prix des oléagineux croissent globalement de 40 %. Face à la baisse de la production française et à une offre extérieure plus faible, les prix du colza affichent une hausse de 35 %. Ceux de la pomme de terre augmentent de 45 %, après la baisse de 2009. Par contre, les prix de la betterave industrielle continuent à baisser et perdent 2 % dans l'ensemble.

Les charges d'approvisionnement (engrais, produits de protection des cultures, semences, carburants et lubrifiants) se replient globalement de 13 % en valeur. Les dépenses en engrais et en produits de protection des cultures régressent, du fait de la forte baisse des prix des engrais (- 35 %) et de la diminution des achats de produits phytosanitaires (- 15 %). En revanche, les dépenses en carburants et lubrifiants s'alourdissent en liaison avec la hausse des cours des produits pétroliers.

Les mouvements haussiers des prix conjugués avec la diminution des coûts de production expliquent la très forte progression du revenu des exploitations de grandes cultures en 2010 par rapport au point bas atteint en 2009. Celui-ci revient à un niveau historiquement élevé mais inférieur à celui de 2007. Compte-tenu de l'ampleur de ce redressement, l'impact des mesures du bilan de santé de la PAC, qui réduisent d'environ 10 % les aides reçues par les exploitations de grandes cultures, est peu visible.



# Maraîchage et fleurs

## La baisse tendancielle du revenu perdue

En cumul sur trois ans le revenu par actif non salarié des exploitations productrices de légumes et de fleurs progresse de 7 % en 2010. Mais cette hausse n'infirme pas la baisse tendancielle de 5 % par an observée depuis 2002. Au sein de cette orientation, les situations conjoncturelles diffèrent sensiblement selon les produits.

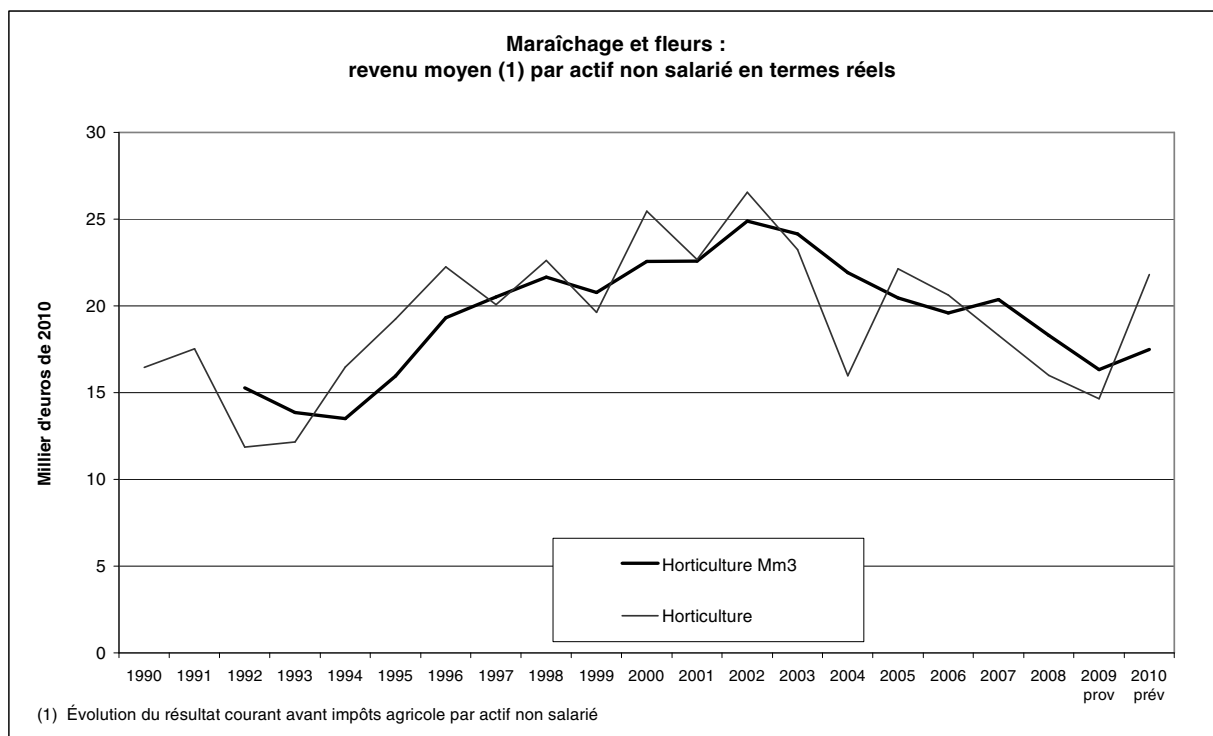
Globalement, le volume de la production de légumes est stable en 2010 et les prix de l'ensemble des légumes augmentent de 7 %.

Les légumes d'été ont bénéficié d'une offre peu abondante en volume. En effet, les intempéries du printemps 2010 ont pesé sur les productions en France mais aussi au Maroc et aux Pays-Bas. La concurrence des importations a donc été moindre lors des mises sur le marché pour les produits en provenance de ces pays : courgettes, tomates et concombres. Leurs prix augmentent respectivement de 30 %, 24 % et 15 %.

La situation est moins favorable pour les légumes d'hiver. Les prix des poireaux se replient de 5 % malgré la baisse des volumes produits (- 2 %). La valeur de la production de choux-fleurs recule de 8 % du seul fait des prix.

Les charges d'approvisionnement se replient globalement de 2 % en valeur. Ce recul des charges provient de la baisse des prix des engrais, alors que les dépenses en semences et plants demeurent stables.

Orienté à la baisse depuis huit ans, le revenu des exploitations horticoles est aujourd'hui à peine supérieur à celui observé au début des années 1990. Il représentait alors 83 % du revenu moyen de l'ensemble des exploitations professionnelles. Il en représente 87 % en 2010.





# Viticulture

## Baisse des volumes, léger mieux sur les prix

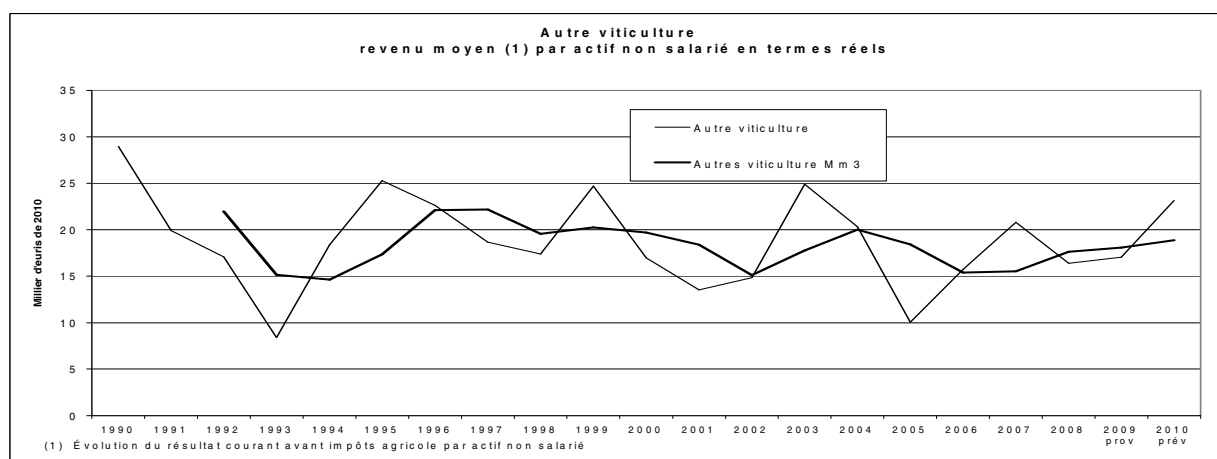
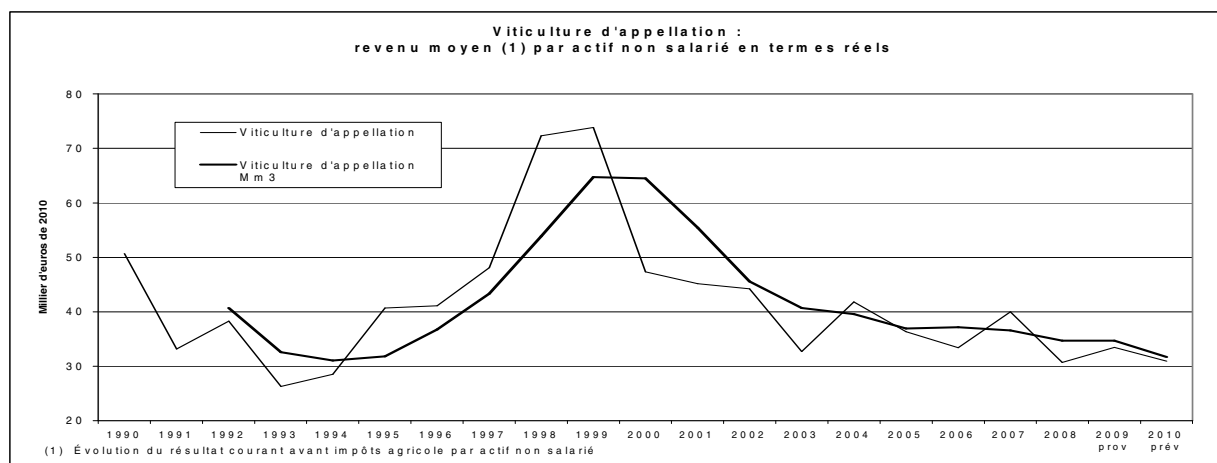
En 2010 le volume de la production de vins d'appellation se replie dans l'ensemble de 6 %. Les volumes de vins de champagne, déjà en baisse en 2009, diminuent de 9 %. Ceux des autres vins d'appellation, qui s'étaient légèrement redressés en 2009, reculent à nouveau en 2010 (- 4 %). Les vins de qualité courante affichent, quant à eux, une récolte en retrait de 7 % par rapport à 2009. Seuls les volumes des vins destinés à la fabrication de cognac progressent nettement (+ 12 %).

Les prix sont mieux orientés qu'en 2009. Ceux des vins de champagne progresseraient légèrement (+ 1 %). La hausse serait plus nette pour les autres vins d'appellation (+ 5 %). Les prix des vins courants croîtraient de 2 %.

Les charges d'approvisionnement sont impactées par la baisse des volumes des produits de protection des cultures. Elles diminuent de 5 % en valeur en viticulture d'appellation et de 11 % en autre viticulture.

Dans ce contexte, le revenu des exploitations de viticulture d'appellation se détériorerait en 2010 (- 9 % en cumul triennal) alors que celui des exploitations de viticulture courante connaîtrait une relative amélioration.

Compte tenu des concepts retenus, les évolutions du revenu des exploitations viticoles sont très liées aux volumes des récoltes et aux prix de la campagne, ce qui ne correspond pas forcément aux tendances réelles en matière de trésorerie. Une analyse tendancielle montre que le revenu de l'ensemble des exploitations viticoles d'appellation se situe dans une tendance baissière depuis cinq ans (- 5 % en moyenne annuelle). Toutefois, son niveau moyen dépasse toujours nettement celui de l'ensemble des exploitations professionnelles. En revanche, le revenu des exploitations de viticulture courante est inférieur de 6 % à ce même niveau, malgré une évolution tendancielle positive (+ 7 % en moyenne annuelle sur les cinq dernières années).



# Arboriculture fruitière

## Petites récoltes, fortes hausses de prix

En cumul sur trois années, le revenu par actif non salarié des exploitations fruitières baisse de 7 % en 2010, malgré le mieux observé la dernière année.

Globalement, le volume des récoltes diminue de 7 % et les prix augmentent de 11 %.

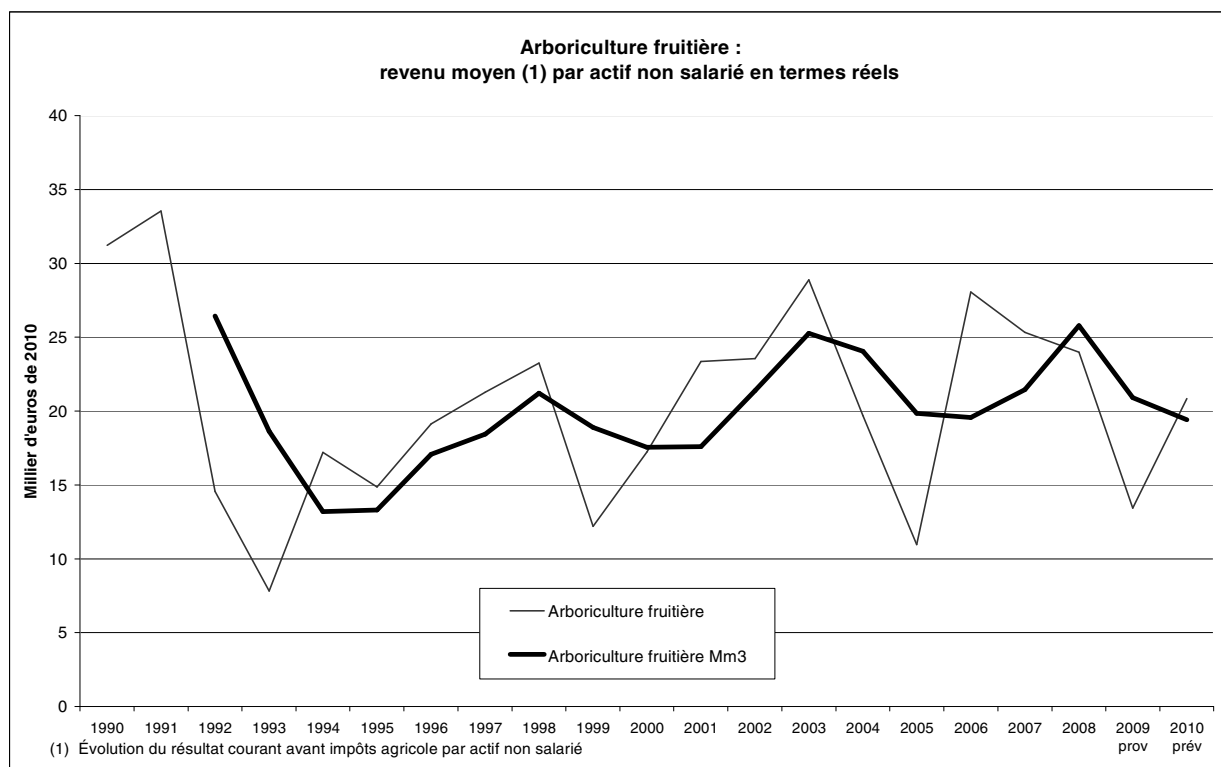
Les conditions climatiques ont eu un impact important sur la campagne 2010. Les intempéries du printemps 2010 ont affecté la production d'abricots et de cerises dont les volumes chutent respectivement de 34 % et de 17 %. La récolte de prunes est en retrait de 10 %. La poursuite de la réduction des vergers de pêches et de poires se traduit par une baisse de 8 % des volumes récoltés. La situation est moins dégradée pour la fraise : les quantités produites fléchissent de 3 %.

La pénurie d'abricots et de cerises a entraîné une forte hausse des prix (respectivement

+ 57 % et + 24 %) par rapport aux valeurs très basses de 2009. Les autres espèces s'écoulent également à des prix élevés : + 18 % pour la pêche, + 10 % pour la prune et la poire, + 12 % pour la fraise.

Les charges d'approvisionnement reculent de 9 % en valeur. Les dépenses en engrais et produits de protection des cultures diminuent. Celles en semences et plants sont stables.

La progression en 2010 du revenu des exploitations d'arboriculture fruitière s'explique ainsi par la hausse des prix des fruits allié au recul du coût des consommations intermédiaires. Toutefois, le revenu de 2010 s'inscrit dans une tendance de moyen terme en baisse : - 3 % en moyenne annuelle en termes réels depuis cinq ans.



# Élevage bovin

## Léger mieux mais les difficultés demeurent

En cumul sur trois années, le revenu par actif non salarié des exploitations professionnelles spécialisées en bovins viande se replie de 2 % en 2010, tout comme celui des exploitations laitières. En effet, l'amélioration du revenu en 2010 se situe dans une tendance de moyen terme défavorable pour ces deux spécialisations : - 14 % en moyenne annuelle depuis cinq ans pour les éleveurs bovins viandes et - 6 % pour les éleveurs laitiers.

Le volume de production de veaux de boucherie se stabilise en 2010. Les abattages de gros bovins sont supérieurs à ceux de 2009. En effet, des sorties des élevages précoces ont eu lieu, en réponse au manque de fourrages provoqué par la sécheresse de l'été 2010, notamment dans les régions du nord-ouest de la France. La réduction du cheptel laitier ralentit.

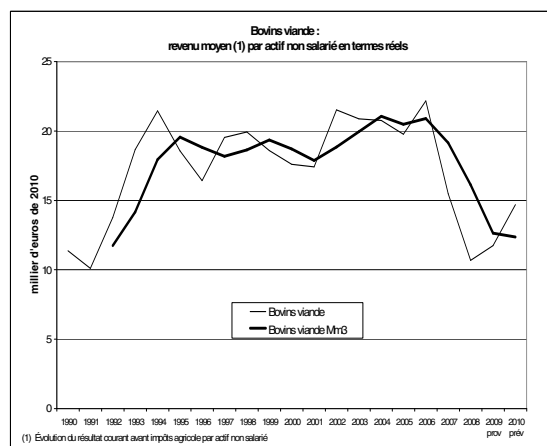
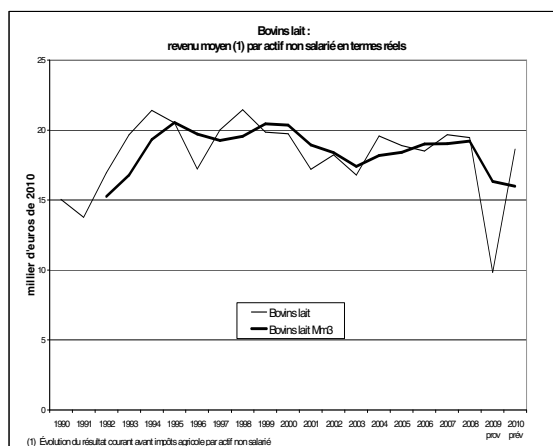
En moyenne, sur l'année 2010, le prix du lait de vache croît de 10 % en liaison avec l'augmentation des prix des produits laitiers industriels (beurres et poudres de lait). Dans ce contexte, la collecte laitière reprend.

Globalement, les prix des gros bovins se maintiennent en 2010. Les prix des vaches s'inscrivent en hausse de 2 % sur un an mais restent inférieurs à la moyenne des cinq dernières années. Les prix des bovins mâles se replient légèrement (- 1 %). Les cours du veau remontent (+ 3 %).

Les charges d'approvisionnement enregistrent une légère baisse : - 3 % en valeur dans les exploitations laitières et - 2 % dans celles spécialisées en bovins viande. Cet allègement des charges résulte de la baisse du coût de l'alimentation animale. En effet, la baisse des prix des céréales, intervenue en 2008 et 2009, continue à se répercuter au premier semestre 2010 sur les prix des aliments composés. Ceux-ci se situent alors à un niveau inférieur d'environ 7 % à celui du début de l'année 2009. A partir de juillet 2010, la forte hausse des prix des céréales entraîne celle des aliments composés mais avec un mouvement de moindre ampleur décalé dans le temps. En moyenne sur l'année 2010, les prix de l'alimentation bovine se replient de 3 %.

En application du bilan de santé de la PAC de 2008, l'ensemble des exploitations bovines bénéficient d'une augmentation de leurs subventions avec l'attribution de « DPU herbe ».

Les exploitations bovines voient donc leur revenu s'améliorer en 2010. Mais avec un niveau proche de celui du début des années 1990, le revenu dans ces orientations reste comme il y a vingt ans nettement plus faible que celui de la moyenne de l'ensemble des exploitations professionnelles. Il est inférieur de 20 % à cette moyenne pour les exploitations laitières et de 38 % pour celles spécialisées en bovins viande.



# Élevage ovin et autres herbivores

## Amélioration du revenu grâce à de nouvelles aides couplées

En cumul sur trois années, le revenu par actif non salarié des exploitations d'élevage d'ovins et autres herbivores progresse de 14 % en 2010. Ce mouvement est induit par une hausse du revenu en 2010, consécutive à l'accroissement des aides. Ce mieux intervient après six années de baisse quasiment ininterrompue.

Le volume de la production ovine varie peu (+1 % par rapport à 2009) après quatre années de chute marquée. Les abattages d'ovins de réforme sont moins nombreux qu'en 2009. La consommation de viande ovine régresse. Face à cette situation, les achats en provenance d'Irlande, du Royaume-Uni et de Nouvelle-Zélande se rétractent.

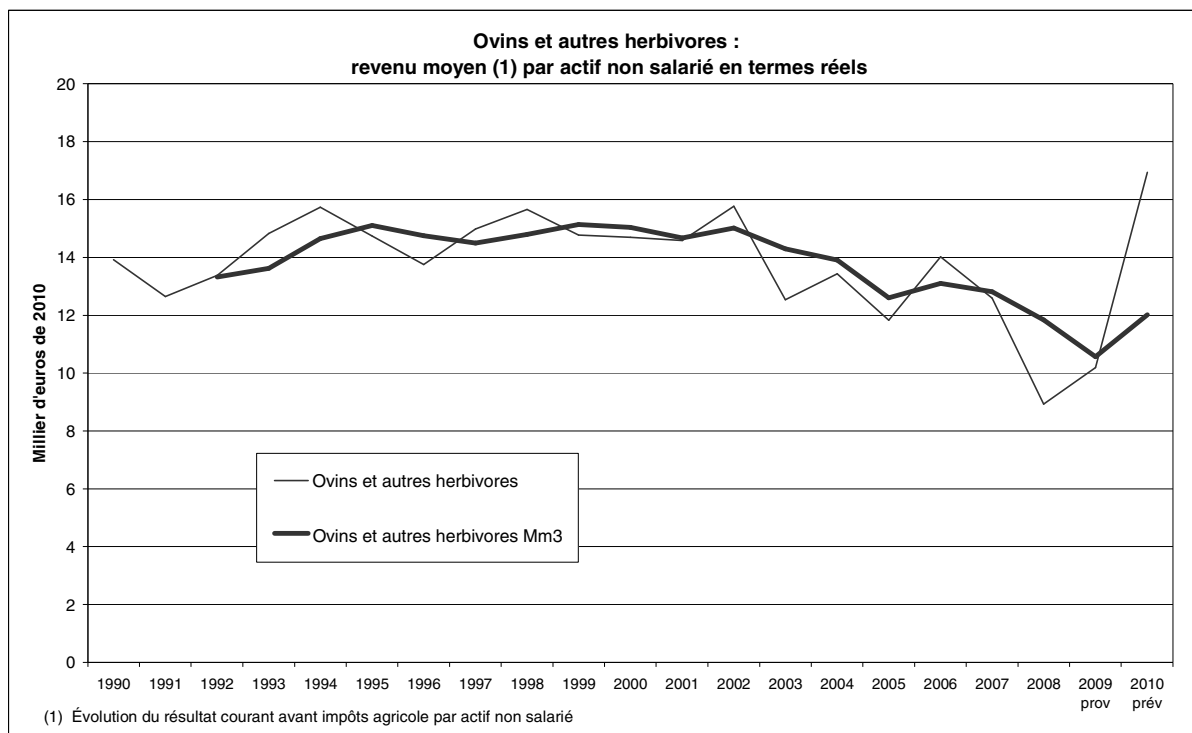
Grâce à la moindre pression des importations, les prix se maintiennent en moyenne sur la campagne.

Les charges d'approvisionnement se réduisent de 2 % en valeur, malgré des volume d'achats

accrus en alimentation animale. En effet, la hausse des prix des aliments composés n'intervient que sur les derniers mois de l'année. Au premier semestre de 2010, ils baissaient encore de 7 % en moyenne par rapport au début de l'année 2009.

Les subventions à la filière augmentent sensiblement avec l'attribution de nouvelles aides couplées aux ovins et aux caprins dans le cadre de l'article 68 du nouveau règlement européen mis en place à la suite du bilan de santé de la PAC de 2008.

Ces nouvelles aides sont à l'origine du redressement du revenu des exploitations ovines en 2010. Toutefois le revenu moyen demeure très faible. Il ne représente que 60 % du revenu moyen de l'ensemble des exploitations professionnelles.



# Élevage hors sol

## Recul limité de la production et des prix

En cumul sur trois années, le revenu moyen par actif non salarié pour l'ensemble des élevages hors sol progresse de 8 % en 2010. Il demeure toutefois sur une tendance baissière en recul de 11 % par an en moyenne depuis 2006.

La valeur de la production porcine se replie légèrement en 2010 après une baisse marquée en 2009. Les volumes produits sont stables. Peu soutenue en 2009, la demande intérieure n'évolue pas. Dans un contexte européen de baisse des cours, les prix du porc reculent de 1 %.

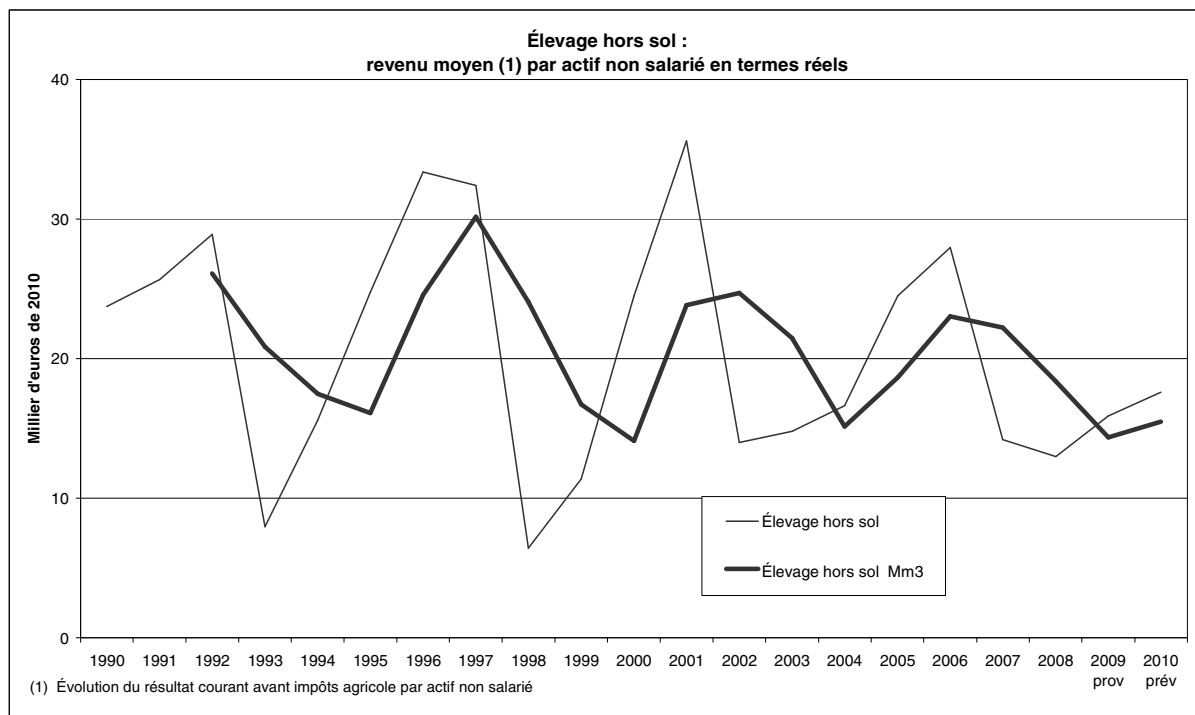
Pour la volaille, la valeur de la production est en retrait de 2 % par rapport à 2009 en forte baisse. La stabilité globale du volume de la production résulte d'évolutions différenciées. Déjà en hausse l'année précédente, les abattages de poulets croissent de 4 % en 2010. Le déclin de la production des dindes, pintades et canards se poursuit, à un rythme plus modéré qu'en 2009, avec des baisses respectives de - 6 %, - 4 % et - 2 %. Les prix

de l'ensemble des volailles se rétractent de 2 %.

Le volume de la production d'œufs progresse de 5 % et retrouve son niveau moyen des cinq dernières années. En réponse à l'accroissement de l'offre, les prix se dégradent (- 11 % par rapport à 2009).

Les charges d'approvisionnement diminuent de 3 % en valeur. Ce mouvement résulte essentiellement de la baisse des prix et des achats d'aliments composés destinés aux élevages porcins.

Ainsi, la baisse des coûts de production, très importants dans cette orientation, est à l'origine de l'amélioration du revenu. Mais, malgré cette amélioration, le revenu des exploitations hors sol demeure peu élevé en 2010. Il est inférieur de 23 % au revenu moyen de l'ensemble des exploitations professionnelles.

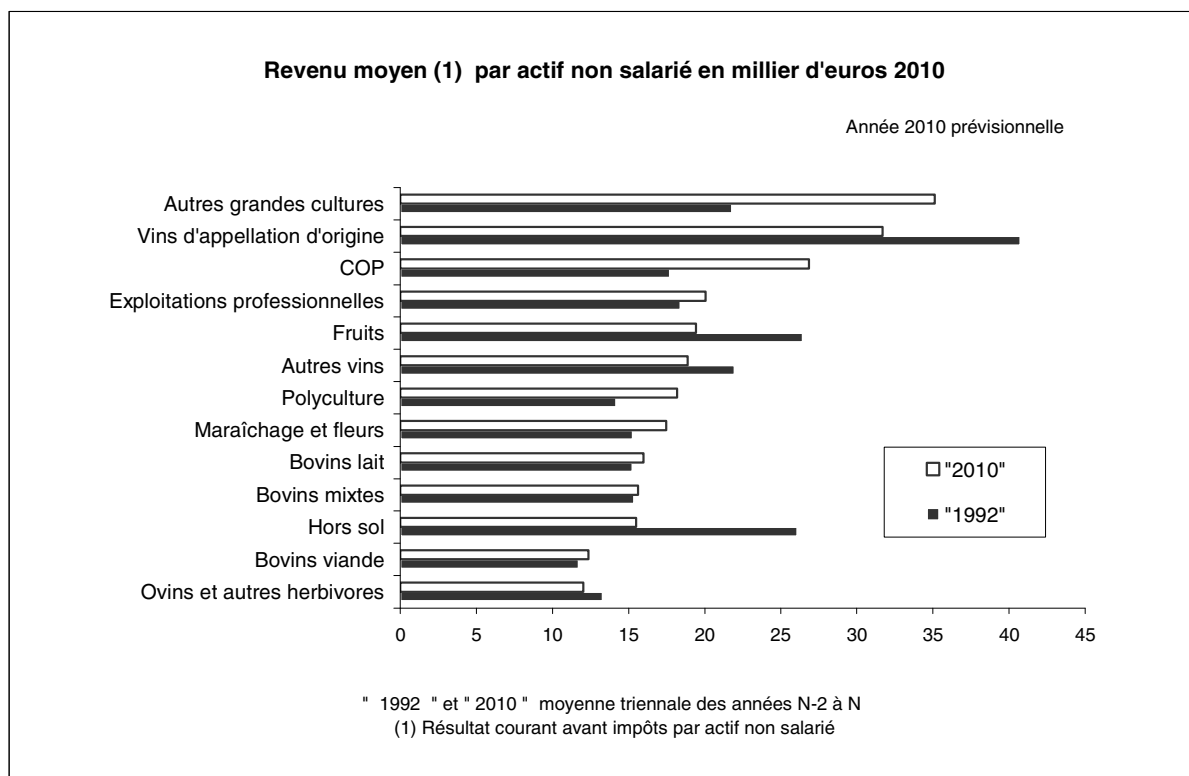


## Disparités et évolutions à long terme du revenu

Malgré deux années de baisse marquée en 2008 et 2009, l'évolution du revenu agricole moyen par actif reste légèrement positive sur longue période : + 0,5 % par an, en termes réels, entre 1990 et 2010, pour l'ensemble des exploitations professionnelles. Mais les situations sont variables selon les spécialisations. Les exploitations hors sol enregistrent sur cette période une baisse sensible de leur revenu (- 2,9 % par an). Les exploitations d'arboriculture fruitière et de viticulture voient aussi un recul de leur revenu (respectivement - 1,7 % et - 1,3 %). L'évolution est également orientée à la baisse (- 0,6 %) pour les exploitations d'élevage d'ovins et d'autres herbivores. Le revenu des exploitations bovines est stable sur longue période. La situation est plus favorable pour les exploitations maraîchères et horticoles qui bénéficient d'une légère hausse tendancielle (+ 0,8 %) et les exploitations de grandes cultures (+ 2,1 %).

En conséquence, les exploitations d'élevage hors sol qui avaient un revenu nettement supérieur à la moyenne des exploitations professionnelles voient celui-ci chuter : de 42 % supérieur à cette moyenne en 1990-1992, il lui est maintenant (moyenne des années 2008 à 2010) inférieur de 23 %.

exploitations fruitières, qui dépassait, lui aussi, la moyenne de 40 %, lui est désormais un peu inférieur. C'est également le cas des exploitations de viticulture courante dont le revenu excédait la moyenne de 19 % en 1990-1992 et lui est maintenant inférieur de 6 %. Sur cette même période, le revenu des exploitations de grandes cultures avoisinait la moyenne, il la dépasse très largement en moyenne sur les trois dernières années (+ 46 %) grâce aux bons résultats de 2010. La situation des exploitations d'élevage herbivore et de maraîchage est nettement moins favorable. Comme au début des années 1990, le revenu des exploitations bovines viande se situe à environ 40 % au-dessous de la moyenne. Celui des exploitations laitières est 20 % en deçà de la moyenne contre 17 % auparavant. Quant aux exploitations ovines et caprines, leur revenu ne représente plus que 60 % de la moyenne contre 72 % il y a vingt ans. Pour les exploitations maraîchères la situation évolue peu : la différence par rapport à la moyenne passe de - 17 % à - 13 %. Les exploitations de viticulture d'appellation constituent une exception : leur revenu très au dessus de la moyenne en 1990-1992 le demeure mais s'est cependant très nettement réduit.





## Annexes chiffrées

Tableau 1 : Évolution du résultat courant avant impôts agricole par actif non salarié en 2010

Tableau 2 : Indicateur de disparité du résultat courant avant impôts agricole par actif non salarié

Tableau 3 : Indicateur d'évolution du résultat courant avant impôts agricole en termes réels (indices 1990 = 100)





## – Résultats pour l'ensemble des catégories d'exploitations

**Tableau 1 : Évolution du résultat courant avant impôts par actif non salarié selon les catégories d'exploitations (RCAI par UTANS)**

	Résultat courant avant impôts par UTA non salariée en termes réels, en % annuel						Niveau moyen	
	Évolutions annuelles (%)			Évolution du revenu moyen cumulé sur 3 ans (% annuels)			millier d'euros 2010	
	2008/2007	2009/2008	2010 prév / 2009 prov	"2010"/"2009"	"2010"/"2007"	"2010"/"1992"	"1992"	"2010"
Ensemble des exploitations professionnelles	-23,2	-30,4	66	-4,8	-5,0	0,5	18,4	20,1
Céréales, oléagineux, protéagineux	-34,7	-57,1	177	-11,6	-3,2	2,3	17,7	26,9
Autres grandes cultures	-14,4	-44,2	118	1,8	1,3	2,7	21,8	35,1
Ensemble grandes cultures	-28,5	-52,7	153	-7,0	-1,8	2,1	20,0	29,3
Maraichage et fleurs	-12,7	-8,4	49	7,1	-5,0	0,8	15,3	17,5
Viticulture d'appellation	-23,3	8,9	-7	-8,7	-4,7	-1,4	40,7	31,7
Autre viticulture	-21,1	4,0	36	4,4	6,7	-0,8	22,0	18,9
Ensemble viticulture	-22,2	7,3	-2	-7,0	-3,1	-1,3	36,5	28,7
Arboriculture fruitière	-5,3	-44,0	55	-7,2	-3,3	-1,7	26,4	19,4
Bovins lait	-1,0	-49,5	89	-2,1	-5,6	0,3	15,3	16,0
Bovins viande	-31,0	9,8	25	-2,1	-13,5	0,3	11,7	12,4
Bovins mixtes	-13,8	-44,6	78	-6,5	-9,3	0,1	15,4	15,6
Ovins et autres herbivores	-29,1	14,1	66	13,7	-2,1	-0,6	13,3	12,0
Hors sol	-8,6	22,5	11	7,9	-11,3	-2,9	26,1	15,5
Polyculture	-28,5	-26,7	92	0,2	-1,3	1,4	14,2	18,2
Elevage et culture	-25,5	-48,2	108	-9,2	-8,1	1,3	13,7	17,4

"N" = moyenne des années N-2 à N.

Source : SSP, RICA et comptes nationaux par catégorie d'exploitations

Tableau 2 : Indicateur de disparités du résultat courant avant impôts agricole moyen par actif non salarié (RCAI par UTANS) selon les catégories d'exploitations

	Valeur moyenne par exploitation en millier d'euros courants															
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 prov	2010 prev
Ensemble des exploitations professionnelles	19,5	19,8	21,1	21,6	20,9	19,4	18,9	19,6	19,0	20,0	18,3	21,5	26,5	20,9	14,6	24,4
Céréales, oléagineux, protéagineux	25,9	27,2	27,6	24,2	22,3	20,8	16,6	20,1	20,7	20,2	15,9	22,9	45,5	30,5	13,2	36,6
Autres grandes cultures	28,3	29,3	28,2	31,1	26,6	23,3	26,2	22,3	29,1	25,0	21,7	31,4	42,8	37,6	21,1	46,2
Ensemble grandes cultures	26,5	27,9	27,8	26,4	23,7	21,6	19,8	20,8	23,4	21,7	18,0	25,5	44,3	32,5	15,5	39,4
Maraîchage et fleurs	15,3	18,0	16,4	18,6	16,1	21,2	19,3	23,1	20,6	14,4	20,4	19,4	17,7	15,8	14,6	21,8
Viticulture d'appellation	32,3	33,2	39,2	59,5	60,7	39,5	38,4	38,5	29,0	37,7	33,5	31,5	38,6	30,4	33,3	30,9
Autre viticulture	20,1	18,2	15,2	14,3	20,3	14,2	11,5	12,9	22,1	18,3	9,2	14,8	20,1	16,2	17,0	23,2
Ensemble viticulture	29,6	29,9	33,4	48,4	50,9	33,4	31,7	32,4	27,3	33,3	27,6	27,5	34,2	27,3	29,5	29,0
Arboriculture fruitière	11,8	15,4	17,4	19,1	10,0	14,4	19,9	20,5	25,6	17,7	10,1	26,4	24,4	23,7	13,4	20,8
Bovins lait	16,3	13,9	16,3	17,7	16,3	16,5	14,6	15,9	14,9	17,7	17,4	17,4	19,0	19,3	9,8	18,6
Bovins viande	14,7	13,2	15,9	16,4	15,3	14,7	14,8	18,7	18,5	18,7	18,2	20,9	14,9	10,6	11,7	14,7
Bovins mixtes	17,9	16,4	18,2	18,4	17,1	17,3	15,5	19,8	16,2	17,5	18,7	19,8	20,7	18,3	10,2	18,2
Ovins et autres herbivores	11,7	11,1	12,2	12,9	12,1	12,3	12,4	13,7	11,1	12,1	10,9	13,2	12,2	8,8	10,1	16,9
Hors sol	19,6	26,9	26,4	5,3	9,4	20,4	30,3	12,2	13,1	15,0	22,5	26,3	13,7	12,8	15,8	17,6
Polyculture	15,0	15,1	15,2	15,3	14,6	16,5	15,6	16,2	19,1	16,2	13,5	16,6	23,5	17,2	12,7	24,4
Élevage et culture	18,2	17,7	17,6	16,9	16,8	17,5	17,0	17,7	16,4	19,0	17,1	20,4	26,0	19,8	10,3	21,6

Source : SSP, RICA et comptes nationaux par catégorie d'exploitations

Tableau 3 : Indicateur d'évolution du résultat courant avant impôts agricole par actif non salarié en termes réels (RCAI par UTANS) sur longue période selon les catégories d'exploitations

	Indices 1990=100															
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 prov	2010 prev
Ensemble des exploitations professionnelles	125,1	125,3	131,6	133,5	129,6	118,7	113,3	114,7	109,2	113,2	101,2	116,5	139,9	107,4	74,7	124,3
Céréales, oléagineux, protéagineux	208,1	215,2	216,3	187,9	173,4	159,1	125,0	147,7	148,9	142,9	110,3	155,2	300,8	196,6	84,4	233,5
Autres grandes cultures	155,3	158,2	150,6	164,9	141,2	121,8	134,5	111,5	143,0	120,9	102,9	145,7	193,4	165,5	92,4	201,6
Ensemble grandes cultures	166,0	171,8	169,0	159,1	143,3	128,6	115,3	118,6	130,7	119,8	97,2	134,3	228,0	163,1	77,2	195,4
Maraîchage et fleurs	116,9	135,2	121,9	137,5	119,2	154,6	137,7	161,3	141,2	97,1	134,5	125,3	111,2	97,1	89,0	132,5
Viticulture d'appellation	80,3	81,0	94,9	142,6	145,6	93,3	89,1	87,1	64,5	82,4	71,7	65,9	78,9	60,5	65,9	61,0
Autre viticulture	87,3	78,1	64,5	60,1	85,3	58,7	46,7	51,2	86,0	70,2	34,7	54,4	71,8	56,7	58,9	80,0
Ensemble viticulture	82,2	81,8	90,3	129,7	136,5	88,4	82,3	82,0	68,0	81,5	66,2	64,4	78,2	60,9	65,3	63,9
Arboriculture fruitière	47,7	61,3	68,2	74,5	39,1	55,2	74,8	75,5	92,6	63,1	35,1	89,9	81,2	76,8	43,0	66,8
Bovins lait	136,4	114,5	132,9	142,6	132,0	131,1	114,3	121,0	111,5	130,1	125,5	123,0	130,7	129,4	65,4	123,8
Bovins viande	163,3	144,5	171,9	175,3	163,5	154,9	153,3	189,3	183,6	182,7	173,8	195,1	136,2	94,0	103,2	129,1
Bovins mixtes	164,5	148,3	163,0	163,0	151,2	151,1	133,2	165,9	132,7	141,6	148,3	153,4	156,1	134,5	74,5	132,3
Ovins et autres herbivores	105,9	98,8	107,6	112,4	106,0	105,5	104,7	113,2	90,0	96,5	85,0	100,7	90,4	64,1	73,2	121,7
Hors sol	104,2	140,5	136,5	27,1	47,9	103,2	149,9	59,0	62,3	70,1	103,1	117,8	59,8	54,7	67,0	74,1
Polyculture	98,4	97,5	97,1	97,1	92,5	103,2	95,5	97,0	112,3	93,6	76,5	92,1	126,8	90,6	66,4	127,3
Élevage et culture	164,7	157,8	155,5	147,3	147,0	150,8	143,9	146,3	133,1	151,5	133,7	155,8	193,4	144,1	74,7	155,4

Source : SSP, RICA et comptes nationaux par catégorie d'exploitations

## CHAPITRE III

# **RICA 2009 : disparités des résultats des exploitations et situation financière <sup>(1)</sup>**

Étude de la dispersion du résultat courant avant impôts .....	63
Capacité d'autofinancement des exploitations .....	65
Endettement des exploitations .....	66
Méthodologie .....	69
Annexes .....	71

*(1) Présenté par Olivier CATROU, responsable du RICA, ce rapport a été préparé au Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles du SSP par Thierry De CORLIEU.*



## **RICA 2009**

### **Disparités des résultats des exploitations et situation financière**

#### **Année 2009, des résultats en baisse et moins dispersés, et un alourdissement du poids de l'endettement**

En 2009, les résultats des exploitations sont en forte baisse pour la seconde année consécutive. Pour 27 % des exploitations agricoles, le résultat courant avant impôts a été déficitaire, alors que la proportion oscillait autour de 10 % jusqu'en 2007. Un peu plus de 9 % des exploitations ont connu un RCAI négatif au cours des deux dernières années, et plus des deux tiers des exploitations ont vu leurs résultats se dégrader. Les revenus moyens obtenus au sein des principales orientations technico-économiques se sont rapprochés et les résultats des grandes exploitations ont plus fortement diminué que ceux des exploitations de petite taille. En 2009, après deux années de hausse, la dispersion des résultats s'est donc sensiblement réduite, les hauts revenus étant beaucoup moins nombreux. Les exploitants ont réagi à ces mauvais résultats en réduisant les prélèvements privés et les investissements. L'endettement progresse cependant. Le remboursement des dettes et le paiement des charges financières varient assez peu mais deviennent plus contraignants compte tenu de la forte diminution des résultats. En 2009, le poids de l'endettement a atteint un niveau inégalé. Bien que les jeunes agriculteurs soient sensiblement plus endettés que les plus âgés, ces derniers subissent un poids de l'endettement en moyenne assez comparable.

#### **Baisse importante du résultat courant avant impôts pour la seconde année consécutive : plus du quart des exploitations ont un RCAI négatif**

En 2009, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations n'est plus que de 16 600 euros après deux années de baisse consécutives ; il s'élevait, en valeur réelle, à 43 100 euros en 2007 et à 32 800 euros en 2008.

Ce revenu, provenant de l'activité courante des exploitations agricoles, doit rémunérer l'activité de la main d'œuvre non salariée, près de 1,45 unité de travail à temps plein en moyenne par exploitation, les capitaux investis, et permettre le règlement des charges sociales de l'exploitant,

qui restent stables avec 9 600 euros en moyenne.

En 2009, la diminution de la valeur de la production de l'exploitation, - 10,1 % par rapport à 2008, explique pour l'essentiel celle du RCAI. L'année 2009 a été marquée par la chute des prix à la production des principaux produits de grandes cultures (céréales, oléagineux) et des cultures fruitières (pommes et pêches), ainsi que celui du lait. Les exploitations spécialisées en grandes cultures, en bovins lait, en bovins mixtes, et en polyculture-polyélevage sont particulièrement affectées par ces mouvements de prix. Sur la même période, le montant moyen des subventions d'exploitation est resté stable.

Les charges courantes, considérées dans leur ensemble, ont elles aussi, en moyenne, peu varié (+ 0,3 %) en 2009. Cette stabilité d'ensemble résulte de la hausse du poste de dépenses « engrais et amendements » (+ 22,7 %), de la progression du celui du personnel salarié (+ 5,1 %) mais aussi des charges de structures, en particulier les dotations aux amortissements (+ 4,2 %).

En 2009, 27 % des exploitations ont obtenu un RCAI négatif, contre 16 % en 2008, et environ

10 % en moyenne au cours des années 2000 à 2007. Un peu plus de 9 % des exploitations ont connu un résultat déficitaire consécutivement en 2008 et 2009. La progression du nombre des exploitations terminant l'exercice 2009 avec un RCAI négatif est spectaculaire en grandes cultures et en polyculture-polyélevage où un tiers des exploitations sont concernées, et en bovins lait, où plus d'une exploitation sur cinq est déficitaire, alors que cette situation était relativement rare (environ 5 %) avant 2008.

Part des exploitations avec un résultat courant avant impôts négatif

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Grandes cultures	14,2	10,7	9,6	10,7	14,8	10,8	5,1	12,0	33,2
Maraîchage, horticulture	9,4	8,0	10,7	18,2	15,7	15,0	15,9	20,4	22,9
Vins d'appellation d'origine	10,5	10,2	14,3	14,9	19,4	19,8	17,6	20,0	18,2
Autre viticulture	29,1	20,2	11,8	13,9	39,2	32,1	31,8	30,0	24,4
Fruits	18,2	20,4	12,7	20,5	33,3	15,0	21,3	22,3	25,6
Bovins lait	6,6	6,2	6,3	3,9	4,9	6,9	4,8	8,5	21,5
Bovins viande	7,3	4,5	7,4	7,0	5,9	2,2	11,1	20,1	24,6
Bovins mixtes	7,1	4,5	5,4	6,7	4,1	5,2	7,1	12,4	21,9
Ovins, autres herbivores	12,1	5,5	12,5	7,6	13,7	10,2	13,7	23,2	21,1
Porcins, volailles	4,0	23,1	18,2	13,8	7,3	6,1	18,4	25,2	22,0
Polyculture, polyélevage	9,7	10,7	13,2	9,3	13,6	9,7	7,3	15,0	33,9
Ensemble	10,7	9,7	10,4	9,8	13,1	10,5	10,2	16,1	26,6

Source : RICA

### Une baisse commune à la plupart des orientations technico-économiques :

La diminution du RCAI moyen pendant les deux années est observée sur la plupart des orientations technico-économiques.

- En grandes cultures les exploitations ont subi en 2009 à la fois la baisse du prix des principales productions et la hausse du coût des engrais : le RCAI a perdu près de 70 % de sa valeur.
- La forte baisse du RCAI pour les exploitations fruitières (- 60 %) s'explique

par la baisse des prix à la production et l'augmentation des charges de salaire.

- La baisse du prix du lait de vache, très partiellement compensée par la diminution des dépenses en alimentation animale, conduit à une diminution de moitié du RCAI en orientation bovins lait.
- En bovins viande et ovins caprins, l'évolution du RCAI est moins défavorable mais le niveau de revenu moyen de ces exploitations, qui avait beaucoup diminué en 2008, reste faible.

- Forte baisse du RCAI aussi dans les orientations bovins mixtes et polyculture-polyélevage (- 63,6 %) ; dans cette dernière les exploitations cumulent souvent la baisse des cours du lait et des céréales.
- La situation est plus contrastée dans les élevages de granivores, la fermeté des cours des produits avicoles en général et du poulet de chair en particulier ayant compensé les difficultés de la filière porcine.

### Les écarts de revenus entre petites et grandes exploitations se réduisent

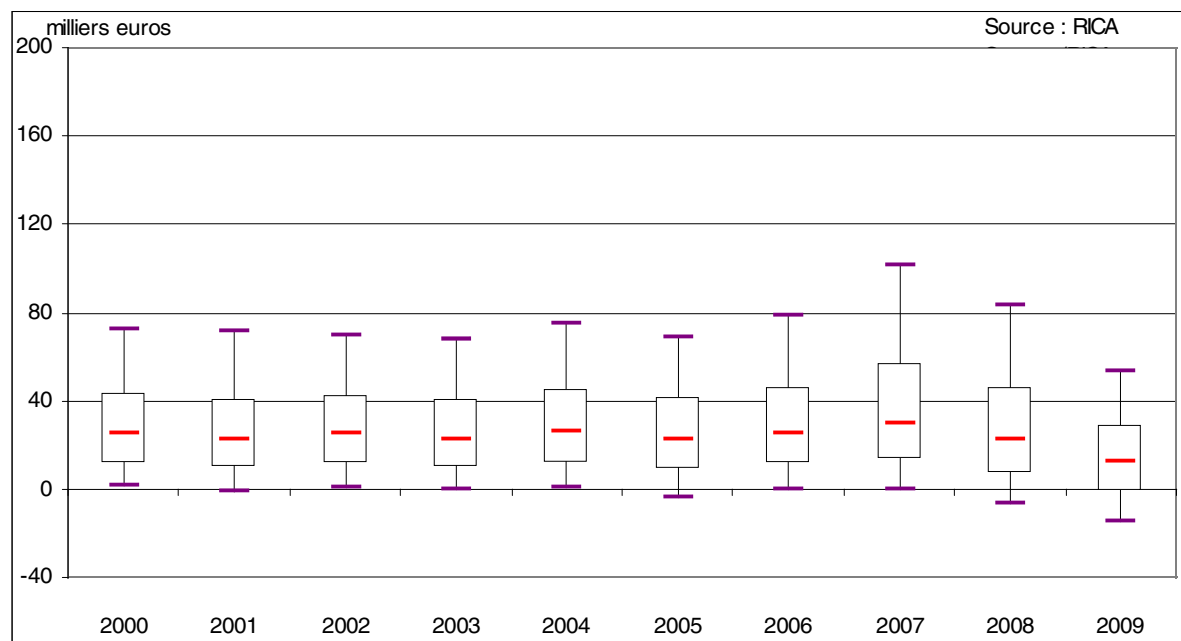
Ces évolutions moyennes du RCAI résultent de l'agrégation d'évolutions individuelles très dispersées. La proportion des exploitations qui améliorent leur RCAI s'élève à 31,4 %, cette proportion dépassant 45 % en vins d'appellation, en maraîchage-horticulture, en bovins viande, en ovins et autres herbivores, et en porcins, volailles. Dans un contexte particulièrement défavorable, seulement 16,9 % des exploitations de grandes cultures et un peu plus de 20 % en bovins lait ont amélioré leur RCAI. Les exploitations de petite taille (12 à 60 hectares équivalent-blé) semblent moins subir les effets de la crise des prix : la proportion de ces exploitations améliorant leurs revenus s'élève à

38,9 %, contre 24,1 % pour celles de grande taille (150 hectares équivalent blé). Cette tendance se retrouve au sein de la plupart des orientations technico-économiques, et notamment en grandes cultures, en viticulture, en arboriculture et en orientations bovines.

L'écart de revenu entre ces deux catégories, s'il demeure à l'avantage des exploitations de grande taille, diminue fortement en 2009 : en moyenne 8 800 euros par unité de travail non salarié contre 25 100 euros en 2008. La diminution de l'écart de revenu se retrouve peu ou prou sur toutes les orientations technico-économiques à l'exception des éleveurs bovins-viande et des éleveurs d'ovins et autres herbivores. L'écart se réduit fortement chez les producteurs de fruits, de lait de vache.

### Une réduction de la dispersion du RCAI

Depuis 2007, des résultats en baisse et moins dispersés



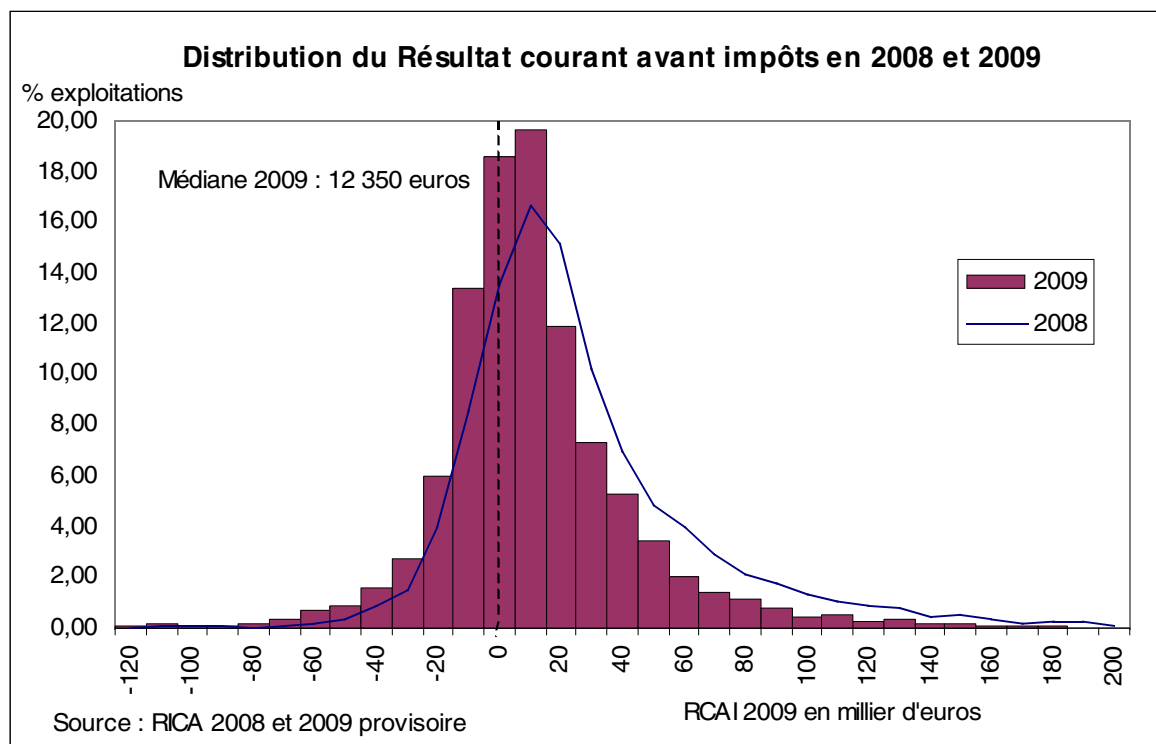
Lecture du graphique : le rectangle va du premier quartile (Q1) au troisième quartile (Q3) et est coupé par la médiane. Les segments mènent jusqu'aux extrémités : le premier et le neuvième décile (D1 et D9). Q1 représente le quart des exploitants au RCAI inférieur à ce niveau (Q3 les trois quarts) et D1, 10 % des exploitations au RCAI inférieur à ce niveau (D9 90 %).



La dispersion du résultat courant avant impôts mesurée à partir des écarts interquartiles (Q3-Q1) s'élève en 2009 à 30 200 euros et est en recul sensible par rapport à celle observée en 2007 et en 2008, respectivement 43 800 et 39 500 euros. L'étude des écarts inter déciles confirme elle aussi la baisse de la dispersion des résultats. Les indicateurs de dispersion retrouvent des niveaux proches de ceux observés au début de la décennie 2000, mais avec des niveaux du RCAI nettement inférieurs : la distribution des revenus est nettement décalée vers le bas. La dispersion plus réduite du RCAI

provient surtout de la diminution du nombre des exploitations dégagant des résultats élevés. Ainsi en 2008, 25 % des exploitations avait un RCAI supérieur à 46 300 euros. En 2009, la valeur du troisième quartile chute à 29 000 euros, alors que la baisse des résultats du premier quartile n'est que de 8 000 euros. Dès lors l'écart entre le revenu médian et le revenu moyen se réduit : 4 250 euros contre 10 600 euros en 2008. La dispersion du RCAI rapporté à la main d'œuvre non salariée s'est également réduite.

En 2009, moins d'exploitations avec des résultats élevés, et plus d'exploitations déficitaires

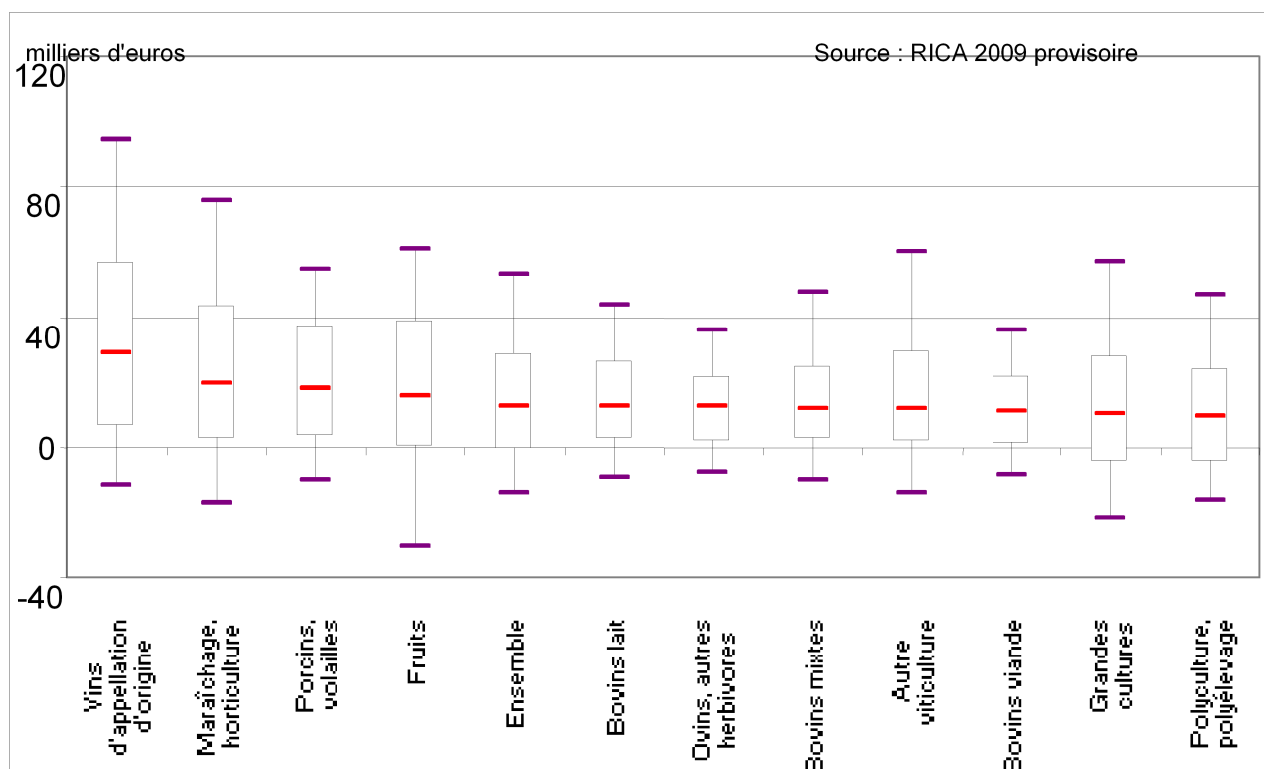


*Note de lecture : en 2009, pour 19,6 % des exploitations, le RCAI est compris entre 10 000 et 20 000 euros*

Si la dispersion du RCAI des exploitations est particulièrement faible au sein des orientations spécialisées dans l'élevage des herbivores, elle

reste forte en viticulture d'appellation, en maraîchage-horticulture et production fruitière.

## Des résultats moins dispersés dans les orientations herbivores qu'en viticulture, production fruitière et maraîchage, horticulture



### Une capacité d'autofinancement réduite : les exploitants réagissent en prélevant et en investissant moins

La capacité d'autofinancement des exploitations s'élève en moyenne à 45 500 euros. Ce flux potentiel de ressources financières dégagées pendant l'année par l'activité des exploitations, affecté lui aussi par une conjoncture défavorable, diminue en moyenne d'un peu plus de 14 800 euros par rapport à 2008. La baisse de la capacité d'autofinancement s'explique notamment par les fortes variations des prix dans la valorisation des stocks, sans que les flux financiers soient impactés au cours de l'exercice comptable considéré. A la fin 2008, le prix des engrais était particulièrement élevé et la valorisation des stocks d'ouverture de ces intrants en tient compte. Ce surcoût a été ainsi

imputé à l'année 2009, alors que ces stocks ont été financés en 2008. De même, à la fin 2009, le stock à la clôture des principales productions agricoles a été valorisé en considérant des prix en forte baisse, avec ses conséquences sur les résultats de l'année 2009. Les flux financiers se concrétiseront de façon effective en 2010 au moment de la vente des stocks. En éliminant les effets de la variation des stocks, la diminution de la capacité d'autofinancement par rapport à 2008, bien que de moindre ampleur que celle des résultats, reste significative : en moyenne 7 900 euros. Les exploitants se sont adaptés en réduisant leurs prélèvements de 2 500 euros en moyenne, et leurs investissements (acquisitions moins cessions de biens immobilisés), de 4 900 euros en moyenne. Les prélèvements privés et les investissements s'élèvent en moyenne respectivement à 33 100 et 24 500 euros.

Bilan à la clôture de l'exercice en 2009 toutes orientations confondues

Détail de l'actif 2009	Valeur 2009	Evolution 09/08 %	Détail du passif 2009	Valeur 2009	Evolution 09/08 %
Actifs immobilisés	234,2	-3,9	Capitaux propres	220,6	-8,5
Terrains	41,5	-4,5			
Aménagements	2,7	-6,8	Ensemble des dettes	147,5	3,5
Constructions	55,1	-5,4	Dettes à long ou moyen terme	96,2	3,9
Installations spécialisées	9,2	0,2	Emprunts à court terme	6,2	14,2
Matériel	61,0	-6,6	Autres dettes financières à moins de 1 an	8,3	8,5
Plantations	8,0	-4,5	Dettes auprès des tiers	37,0	-0,1
Animaux reproducteurs	39,3	0,6			
Autres immobilisations	17,5	2,0			
Actifs circulants	132,7	-4,5			
Stocks	82,8	-4,4			
Valeurs réalisables	30,7	-4,2			
Valeurs disponibles	19,1	-5,2	Régularisation passif	0,1	-24,6
Régularisation actif	1,3	-2,5			
<b>Total actif</b>	<b>368,2</b>	<b>-4,1</b>	<b>Total passif</b>	<b>368,2</b>	<b>-4,1</b>

Source : RICA 2009 provisoire

### Un endettement accru

Les nouvelles dettes financières, 31 100 euros en moyenne, restent supérieures aux remboursements (26 900 euros).

L'endettement des exploitations, 147 500 euros en moyenne, continue donc à progresser : + 3,5 %, comme en 2008, mais sensiblement plus parmi les exploitations spécialisées en grandes cultures (+ 4,6 %), en maraîchage-horticulture (+ 6,6 %), en production de fruits (+ 10,1 %) et de lait (+ 5,7 %). L'endettement est constitué pour les deux tiers de dettes à long et à moyen termes, destinées à financer les investissements. Ces dettes à long et moyen termes sont en augmentation. Les dettes financières à moins d'un an (solde débiteur de trésorerie auprès des organismes financiers) progressent également, les valeurs disponibles (solde créditeur de trésorerie auprès des organismes financiers) diminuent, traduisant une situation de la trésorerie qui s'est dégradée, tandis que les dettes envers les tiers, environ 25 % du total, sont stables.

Le taux d'endettement (rapport du total des dettes à l'ensemble de l'actif) repart à la hausse (+ 3 points) après une pause entre 2004 et en 2008, cette hausse étant supérieure à 4 points en grandes cultures, en maraîchage horticulture et

en production fruitière. Le taux d'endettement moyen dépasse désormais 40 %. Sa progression résulte de celle de l'endettement mais aussi de la diminution de la valeur de l'actif (- 4,6 %). En 2009, le niveau des investissements n'a pas compensé l'estimation comptable de la diminution de la valeur des actifs immobilisés résultant de leur vieillissement. La valeur des actifs circulants (stocks et encours, valeurs réalisables et valeurs disponibles) baisse aussi, en raison de la conjoncture défavorable.

Le taux d'endettement est plus important dans les grandes exploitations (150 hectares équivalent blé et plus), plus de 45 % en moyenne, que dans les petites ( 28 %).

### Le poids de l'endettement alourdi par la conjoncture

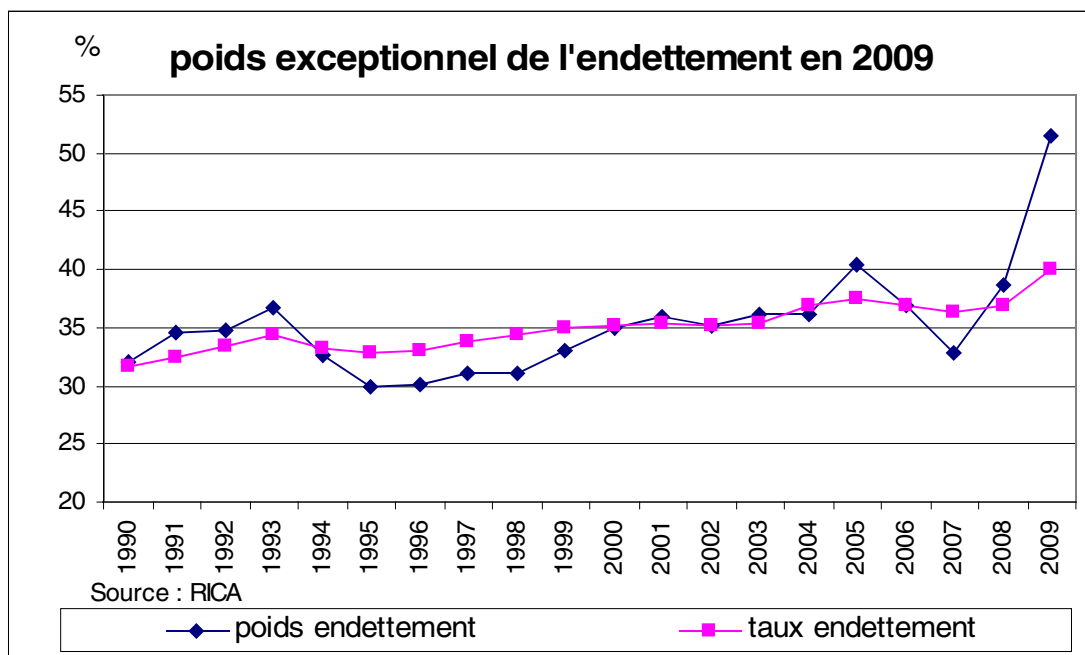
En 2009, la forte diminution des ressources financières rend plus contraignant le paiement des annuités (remboursement du capital et paiement des intérêts). Les frais financiers et les remboursements d'emprunts à long et à moyen termes représentent plus de 51 % de l'excédent brut d'exploitation, solde intermédiaire de gestion exprimant la trésorerie potentielle générée par les opérations courantes hors produits et charges financières.

Le poids de l'endettement est plus de 10 points supérieur au niveau observé au cours des vingt dernières années. Les remboursements des emprunts à long et à moyen termes (en moyenne 20 500 euros) et les frais financiers (5 000 euros) ont peu progressé en 2009, tandis que la chute

de l'excédent brut d'exploitation (- 23 %) explique à elle seule l'augmentation du ratio. Cette situation s'explique donc plus par une faiblesse du revenu liée à des difficultés conjoncturelles, que par le niveau d'endettement.

Là encore, les moyennes cachent de nettes disparités :

- les exploitations hors-sol (porcines, avicoles) ont à la fois un taux d'endettement et un poids d'endettement élevés (+ de 60 %) ;
- les exploitations de maraichage-horticulture ont un taux d'endettement élevé (+ de 60 %) et un poids d'endettement plus faible (inférieur à 40 %) ;
- les exploitations spécialisées en viticulture, bovins viande et dans l'élevage des ovins et autres herbivores demeurent relativement peu endettées ;
- les exploitations spécialisées en grandes cultures et en polyculture-polyélevage, sont les plus affectées par l'accroissement du poids de l'endettement, avec respectivement 21 et 18 points en plus.



Définition des ratios d'endettement :

Le poids de l'endettement rapporte les annuités des emprunts à long et moyen termes à l'excédent brut d'exploitation. Le taux d'endettement rapporte l'ensemble des dettes au total de l'actif.

**Des jeunes agriculteurs sensiblement plus endettés, mais avec un poids de l'endettement assez comparable à celui de chefs d'exploitation plus âgés**

L'endettement dépend de l'âge du chef d'exploitation. A l'installation, le jeune agriculteur doit réaliser des investissements importants. Pour les exploitations gérées par des chefs d'exploitation de moins de 40 ans, le taux d'endettement s'élève à 48 %, alors qu'il n'est que de 35 % dans les exploitations dont le chef d'exploitation a plus de 50 ans. La nature de la dette est également différente, la part des dettes

à long et moyen termes étant plus importante pour les jeunes agriculteurs.

Le poids de l'endettement dépend lui moins de l'âge : il s'élève respectivement à 54 % chez les chefs d'exploitation de moins de 40 ans et à 49 % chez les plus de 50 ans. En effet, les exploitations gérées par de jeunes agriculteurs ont obtenu en 2009 en moyenne un excédent brut d'exploitation, un peu supérieur, le taux d'intérêt apparent de l'endettement est plus favorable et le rythme de remboursement des emprunts à long et à moyen termes est plus lent.

**Age du chef d'exploitation - année 2009**

**Poids de l'endettement**

	Population	moyenne %	1er quartile %	Médiane %	3 ème quartile %
moins 40 ans	58 403	54,3	25,7	48,0	79,5
40 à < 50 ans	122 718	52,8	25,5	45,0	73,8
50 ans et plus	144 886	49,1	11,2	34,2	62,5

**taux endettement**

	Population	moyenne %	1er quartile %	Médiane %	3 ème quartile %
moins 40 ans	58 403	47,6	28,0	45,1	64,3
40 à < 50 ans	122 718	42,4	20,7	36,0	55,7
50 ans et plus	144 886	34,8	11,0	26,9	47,4

Source : RICA

## Le RICA

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil d'informations comptables auprès de 85 000 exploitations agricoles de l'Union européenne. Réalisée dans les 27 États membres selon des définitions et des règles communes, elle permet de comparer les résultats obtenus pour les différents types d'agriculture. Cet échantillon représente près de 5 millions d'exploitations, qui constituent 96 % du potentiel économique de l'agriculture européenne. En France métropolitaine, l'échantillon total enquêté en 2009 regroupe 7 474 exploitations. L'échantillon provisoire exploité pour cette présentation comprend 7 288 exploitations. Le champ couvert correspond à 326 000 exploitations « professionnelles », c'est à dire d'une production d'au moins *12 hectares-équivalent-blé*. Les évolutions du résultat courant avant impôts (RCAI) sont exprimées en valeur réelle à l'aide de l'indice du prix du produit intérieur brut (+ 0,52 % entre 2008 et 2009). Les autres évolutions sont sauf mention contraire exprimées en valeur courante.

### Méthodes de collecte et concepts

Le RICA consiste en un recueil annuel d'informations **comptables** et extra-comptables auprès des exploitations sélectionnées par échantillonnage. Quand l'exploitation dispose d'une comptabilité, celle-ci est harmonisée selon les règles du RICA et donc soumise à des retraitements (recours aux amortissements linéaires, inscription de toutes les terres en propriété au bilan, réévaluation annuelle du bilan, par exemple) puis complétée par des données extra-comptables (temps de travail, surfaces, nombre d'animaux, etc.). Une comptabilité RICA est établie spécifiquement s'il n'en existe pas (exploitation au forfait non soumise à la tenue d'une comptabilité). Le travail est en général confié à des centres de gestion et de comptabilité spécialisés, centres d'économie rurale du réseau CER France, divers autres centres comptables, experts-comptables, et de façon marginale, écoles d'agriculture, centres de recherche et agents de l'administration.

Comme il s'agit d'informations individuelles, on peut reconstituer des ensembles répondant à différents critères, en fonction des objectifs d'étude poursuivis. Les résultats individuels sont étendus à l'ensemble du champ en utilisant un système de **pondération** obtenu à partir des recensements ou enquêtes Structures (l'enquête structure 2007 pour l'exercice comptable 2009). Le calcul des poids repose sur un système de strates croisant trois critères : OTEX - région - taille.

Les concepts centraux du RICA sont ceux de la comptabilité d'entreprise, définis par le Plan comptable agricole, lui-même adapté du Plan comptable général, et non ceux des comptes macroéconomiques. Toutefois, un rapprochement important des concepts et des principes d'évaluation a été opéré lors de l'établissement de la nouvelle base 1995 des comptes macroéconomiques agricoles, et notamment des comptes par OTEX. Ainsi, sans lui être identique, le **résultat courant avant impôt (RCAI)**, indicateur central du RICA, se rapproche du **revenu net d'entreprise agricole**.

Comme les comptes macroéconomiques, mais sans inclure les subventions liées aux produits dans la valeur de la production, le RICA classe en subventions d'exploitation la plupart des aides prévues par la Politique agricole commune (PAC) : droits à paiement unique, aides à la restructuration du vignoble, primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes, indemnité compensatoire de handicap naturel, prime à l'herbe, etc. Les subventions d'exploitation sont en principe rattachées à l'exercice ouvrant le droit, dès lors qu'elles sont connues et certaines. Si le montant de la créance n'a pas pu être estimé à la clôture de l'exercice, les subventions sont enregistrées lors de l'encaissement sur l'exercice suivant. Les aides comme la dotation aux jeunes agriculteurs sont par contre classées en subvention d'investissement.

Les principales divergences avec les comptes macroéconomiques concernent les règles d'évaluation des immobilisations (animaux reproducteurs...), celles des stocks (animaux circulants, engrais...), et le traitement des primes et indemnités d'assurance. S'agissant des **stocks**, les comptes macroéconomiques de l'agriculture retracent la variation des volumes, mais pas des prix. La valeur des stocks de produits est mesurée à un prix moyen de l'année. Au contraire, dans le RICA, la valeur des stocks est évaluée au cours du jour. La variation des stocks intègre donc les variations de prix, qui peuvent être très importantes et conduire à des évaluations différentes de celles des comptes.

*Les chiffres relatifs à 2009 sont issus de l'échantillon « provisoire ». Les comparaisons inter annuelles sont réalisées sur un échantillon « constant » (constitué d'exploitations présentes à la fois en 2008 et 2009) et exprimées, sauf exception, en valeur courante. Les données présentées ici sont des valeurs moyennes par exploitation.*

### Note méthodologique sur les indicateurs de résultat

Le **résultat courant avant impôts (RCAI)** est la différence entre les produits et les charges courantes. Il constitue une forme de revenu permettant de rémunérer le travail non salarié et les capitaux propres (contrairement aux règles traditionnelles comptables et fiscales, les charges sociales de l'exploitant ne sont toutefois pas déduites du résultat dans le RICA). Le RCAI prend en compte à la fois des charges qui doivent se traduire par des flux financiers et des charges calculées (les amortissements). Pour appréhender les flux financiers potentiels, il ne faut pas tenir compte des charges calculées. Les analystes utilisent le plus souvent la **capacité d'autofinancement** qui diffère du RCAI principalement par le fait que ne sont pas déduits les amortissements. Des charges et des produits à caractère exceptionnel sont retenus dans le calcul de la capacité d'autofinancement, mais ces charges et produits sont en moyenne peu importants. La capacité d'autofinancement est la ressource essentielle du tableau de financement.

D'autres analystes préfèrent considérer l'**excédent brut d'exploitation (EBE)**. À la différence de la capacité d'autofinancement, l'EBE n'intègre ni les charges et produits financiers, ni les charges et produits exceptionnels. Il exprime un flux de trésorerie potentiel généré par les opérations d'exploitation, avant rémunération des apporteurs externes de capitaux. L'**excédent de trésorerie d'exploitation (ETE)** obtenu à partir de l'EBE exprime un flux *effectif* de trésorerie généré au cours de l'exercice par les opérations d'exploitation. Ce flux de trésorerie peut comprendre des encaissements au cours de l'exercice de produits des années précédentes (écoulement de stocks, règlement par les clients de créances), inversement les produits de l'année qui n'ont pas fait l'objet d'un encaissement ne sont pas considérés. L'ETE élimine l'effet de variation de la valeur des stocks sur les résultats. En termes comptables, l'ETE est égal à l'EBE diminué de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation et de la variation d'inventaire des animaux reproducteurs.

## **Annexes**

**Tableau 1** : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2009

**Tableau 2** : Situation financière des exploitations en 2008 et 2009





Tableau 1

## Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2009

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2008 en valeur réelle

	Ensemble		Grandes cultures		Maraîchage, horticulture		Vins d'appellation		Autre viticulture		Fruits	
	2009	% évo.	2009	% évo.	2009	% évo.	2009	% évo.	2009	% évo.	2009	% évo.
Echantillon	7288		1870		363		799		223		336	
Population	326008		74 540		9 659		32 830		11 145		9 120	
<b>Caractéristiques physiques</b>												
Surface agricole utilisée (en ha)	80	+0,9	116	+0,4	6	+0,5	20	+0,4	35	-0,1	31	-1,3
dont : SAU en fermage	64	+0,4	99	-0,2	4	+1,6	13	-0,1	21	-0,5	21	-3,1
Effectifs animaux (en UGB)	74	-1,6	16	-1,9	1	-8,8	1	-1,2	ε	///	3	-8,1
Nombre d'UTA	2,02	+1,3	1,72	+0,8	4,44	+2,2	3,02	+0,7	2,06	+3,3	4,81	+12,4
dont : UTA non salariées	1,45	+1,3	1,30	0,7	1,74	+13,8	1,41	+0,1	1,23	-0,6	1,75	+21,7
<b>Financement et éléments du bilan (millier d'euros)</b>												
Capacité d'autofinancement	45,6	-25,0	46,3	-39,8	49,8	-3,7	61,8	-15,0	37,1	-18,2	43,0	-34,2
- Prélèvements privés	33,1	-7,5	40,0	-12,2	37,4	+6,5	48,4	-2,6	22,8	-6,9	32,7	+5,1
= Autofinancement	12,5	-51,4	6,3	-84,6	12,4	-25,1	13,4	-42,7	14,3	-32,6	10,3	-75,1
Actif immobilisé	234,2	-4,4	213,4	-3,1	135,2	-5,4	249,9	-6,1	170,3	-6,4	171,5	-3,1
Actif circulant	132,7	-5,0	122,3	-12,2	79,5	+0,2	357,6	-1,8	199,4	+0,2	124,2	-2,1
Stocks	82,8	-4,9	62,8	-13,4	27,8	-3,6	269,6	-0,7	160,2	+2,2	42,5	+7,8
Capitaux propres	220,6	-9,0	186,8	-13,5	82,7	-16,1	414,4	-5,4	266,7	-4,4	162,4	-11,0
Endettement total	147,5	+3,0	150,3	+4,1	133,8	+6,6	194,6	+0,6	104,0	+0,8	134,4	+10,1
<b>Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)</b>												
Ventes et autoconsommation	142,6	-9,6	142,1	-14,4	248,2	-1,3	194,6	-7,9	108,6	-9,4	183,1	-9,7
- Achats d'animaux	5,5	-1,6	2,7	-9,7	ε	///	ε	///	ε	///	0,1	-22,7
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	137,1	-9,9	139,4	-14,4	248,1	-1,3	194,6	-7,9	108,6	-9,4	183,0	-9,7
+ Production stockée	-0,1	-130,6	-2,1	-43,2	-0,4	-158,6	1,6	+127,2	5,1	+91,1	4,1	+226,2
+ Production immobilisée	3,4	-10,0	2,0	-1,2	6,0	+189,6	3,9	+19,1	3,3	-30,8	6,7	-1,9
+ Produits divers	2,6	+1,3	4,7	+2,9	2,1	-25,6	3,6	+6,9	2,1	+7,0	3,3	+9,4
= Production de l'exercice	143,0	-10,6	144,0	-14,3	255,8	-0,2	203,6	-5,9	119,1	-7,5	197,0	-5,9
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,4	+11,7	0,9	+7,7	0,7	-3,9	0,1	+34,4	0,3	+17,1	0,1	+35,4
- Charges d'approvisionnement	58,3	-3,4	73,8	+7,8	89,0	-1,1	33,2	-0,7	26,3	-4,1	40,4	+0,5
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	41,4	-0,3	38,6	+1,1	58,9	+8,8	49,4	+1,7	34,2	-3,2	61,4	+0,5
= Valeur ajoutée	43,7	-25,1	32,5	-48,6	108,6	-3,9	121,1	-9,9	58,9	-11,1	95,4	-11,9
+ Remboursement forfaitaire TVA	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///
+ Subventions d'exploitation	29,3	+0,0	42,6	-1,2	3,9	+20,7	3,7	+41,7	6,2	-7,4	16,6	-2,8
+ Indemnités d'assurance	1,8	+28,1	2,3	+33,9	1,0	+296,1	2,3	+64,2	1,6	+95,3	2,9	-33,4
- Fermages	11,2	+1,2	15,4	+3,2	3,5	+0,9	20,7	-5,5	7,6	+0,8	8,1	+1,3
- Impôts et taxes	2,1	+5,9	3,0	+8,3	1,5	-8,8	3,3	-3,1	2,8	+4,2	1,7	+4,8
- Charges de personnel	12,0	4,6	9,7	+4,1	55,4	-1,8	36,9	+4,0	16,2	+5,5	59,5	+13,8
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	49,5	-23,4	49,4	-37,7	53,1	-3,4	66,2	-14,9	40,0	-16,8	45,5	-33,1
+ Transferts de charge	0,4	+10,3	0,6	+2,7	0,4	-3,7	0,4	-3,3	0,1	-47,9	0,5	-6,0
- Dotations aux amortissements	28,6	+3,7	32,1	+4,6	26,1	+0,0	23,9	+2,1	19,4	+5,3	27,2	+3,7
= Résultat d'exploitation	21,2	-43,2	17,9	-62,9	27,4	-6,5	42,7	-22,1	20,7	-31,3	18,8	-56,0
+ Produits financiers	0,5	-9,7	0,8	-21,2	0,4	-8,2	0,4	-13,2	0,4	-5,5	0,8	+51,1
- Charges financières	5,0	+1,2	5,3	+3,2	4,0	-2,5	5,5	-3,8	3,4	+3,7	4,0	-1,4
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	16,6	-49,4	13,4	-69,0	23,8	-7,2	37,5	-24,2	17,7	-35,4	15,6	-60,2
+ Plus ou moins valeur sur cession d'actifs immobilisés	3,1	-15,2	5,4	-25,6	0,7	-2,9	1,4	-11,6	1,2	-37,0	1,9	-33,0
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,2	-4,4	0,5	-9,6	2,0	+6,6	0,8	+9,2	1,9	-3,8	2,7	+0,7
+ Profits et charges exceptionnels	0,4	-10,3	0,8	-35,1	-0,2	-340,6	0,4	+454,7	0,1	+346,8	0,2	-47,9
= Résultat de l'exercice	21,4	-44,0	20,1	-61,8	26,4	-6,4	40,1	-22,3	20,8	-33,2	20,4	-54,6

ε : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

°UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

°UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année

Champ : Ensemble des exploitations professionnelles

Source : RICA 2009 provisoire

Tableau 1

## Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2009

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2008 en valeur réelle

	Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes		Ovins, autres herbivores		Porcins, volailles		Polyculture, polyélevage	
	2009	% évo.	2009	% évo.	2009	% évo.	2009	% évo.	2009	% évo.	2009	% évo.
Echantillon	986		704		226		385		290		1106	
Population	53 050		39 657		8 519		19 217		13 300		54 971	
<b>Caractéristiques physiques</b>												
Surface agricole utilisée (en ha)	74	+1,5	92	+0,8	111	+1,9	82	+0,8	44	+2,2	99	+0,9
dont : SAU en fermage	61	+1,7	63	-1,1	95	+1,8	52	+1,4	35	+4,5	84	+0,7
Effectifs animaux (en UGB)	89	+2,0	106	+0,8	146	+1,6	78	+0,3	399	-6,1	107	+0,3
Nombre d'UTA	1,69	+0,5	1,34	+0,2	1,86	+0,3	1,51	+0,4	1,83	+1,3	1,96	+0,6
dont : UTA non salariées	1,59	+0,4	1,26	+0,1	1,68	+1,0	1,40	+0,7	1,51	+1,4	1,58	-0,5
<b>Financement et éléments du bilan (millier d'euros)</b>												
Capacité d'autofinancement	44,5	-25,5	33,2	-1,2	51,8	-19,7	31,8	+0,0	59,4	+3,4	46,9	-29,0
- Prélèvements privés	29,3	-16,5	19,3	+19,2	34,9	-3,1	19,2	+5,0	33,5	-9,8	34,1	-3,6
= Autofinancement	15,2	-39,0	13,9	-19,5	16,9	-43,7	12,6	-7,7	26,0	+31,7	12,8	-59,4
Actif immobilisé	255,3	-3,8	251,9	-3,3	329,8	-4,9	174,8	-5,9	245,2	-7,8	264,2	-4,2
Actif circulant	86,4	-2,2	89,0	-1,2	128,4	-3,2	59,3	-0,9	114,9	-3,4	116,5	-7,7
Stocks	50,8	-1,9	56,6	-3,8	86,3	-3,3	27,8	-5,0	76,3	-7,1	69,1	-9,6
Capitaux propres	201,7	-8,7	242,1	-4,5	262,0	-9,3	157,2	-7,4	138,4	-11,8	213,6	-10,7
Endettement total	141,2	+5,7	99,4	+1,8	198,2	+3,3	77,1	+1,3	223,3	-2,5	168,4	+2,9
<b>Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)</b>												
Ventes et autoconsommation	120,2	-12,6	63,1	+2,5	148,5	-9,3	67,7	+0,1	309,6	-5,9	157,6	-10,7
- Achats d'animaux	4,7	-0,0	6,5	+14,2	8,7	-30,6	2,7	+3,9	35,2	+1,3	9,0	-3,4
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	115,5	-13,0	56,6	+1,2	139,8	-8,0	65,0	-0,0	274,4	-6,8	148,6	-11,0
+ Production stockée	1,4	-56,0	1,0	-81,9	1,8	-86,3	-0,5	-262,7	-4,1	-205,9	-1,5	-177,7
+ Production immobilisée	3,9	-30,4	2,4	-18,6	6,5	-20,8	1,0	-6,5	4,0	-42,0	4,5	+6,7
+ Produits divers	0,8	-1,6	1,3	+9,0	1,2	+26,2	2,1	-16,4	1,5	-14,3	2,8	+4,4
= Production de l'exercice	121,7	-14,4	61,3	-5,1	149,4	-11,9	67,5	-2,4	275,7	-10,7	154,4	-12,6
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,1	-8,3	0,2	+171,5	0,2	+11,8	0,1	-9,0	0,2	-17,5	0,5	+22,2
- Charges d'approvisionnement	47,1	-7,7	27,4	-9,6	66,4	-7,2	30,0	-6,5	161,4	-16,2	73,3	-4,9
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	41,6	-3,6	26,5	+1,2	50,7	-4,6	25,0	+4,7	52,7	-5,1	47,5	+0,5
= Valeur ajoutée	33,1	-31,0	7,5	-7,8	32,6	-26,6	12,6	-5,8	61,9	+1,6	34,3	-35,4
+ Remboursement forfaitaire TVA	€	///	€	///	€	///	€	///	€	///	€	///
+ Subventions d'exploitation	26,1	+0,2	36,6	+0,0	41,5	-0,4	28,1	+3,9	17,8	+2,2	36,7	-0,6
+ Indemnités d'assurance	1,3	+60,9	1,1	+37,2	1,4	-4,7	0,8	-16,0	2,0	+103,8	1,9	+26,5
- Fermages	8,3	+3,5	6,9	+2,5	12,7	+3,7	4,4	+1,7	5,5	+2,5	11,8	+2,6
- Impôts et taxes	1,6	+19,5	1,1	+3,3	1,8	+5,0	0,8	+0,6	1,7	+6,8	2,1	+7,4
- Charges de personnel	1,8	+5,7	1,2	+2,1	3,4	+5,0	2,1	-4,4	7,1	+4,5	7,4	+8,4
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	48,8	-23,5	36,0	-1,6	57,6	-18,7	34,2	+0,8	67,3	+2,7	51,6	-27,3
+ Transferts de charge	0,2	+1,8	0,2	+73,1	0,2	+4,6	0,1	+17,2	0,3	+26,7	0,4	+1,5
- Dotations aux amortissements	29,2	+3,2	21,0	+3,7	36,8	+5,5	18,3	+2,5	37,1	+3,7	34,5	+5,2
= Résultat d'exploitation	19,9	-44,4	15,2	-7,4	20,9	-40,5	16,0	-1,2	30,6	+1,7	17,5	-54,3
+ Produits financiers	0,3	-8,2	0,2	+37,6	0,7	+79,4	0,1	-53,1	0,4	-39,2	0,5	+2,5
- Charges financières	4,9	+4,2	3,2	+0,5	6,9	+2,3	2,6	+1,4	8,4	-7,4	6,2	+2,7
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	15,3	-51,1	12,2	-8,8	14,7	-48,2	13,5	-2,6	22,5	+4,3	11,7	-63,6
+ Plus ou moins valeur sur cession d'actifs immobilisés	2,7	+2,7	2,4	+36,3	3,3	+27,9	1,5	+3,0	1,4	-55,6	4,0	-18,7
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,7	+3,4	1,2	+9,5	2,0	-24,2	1,2	-6,7	1,5	-12,2	1,5	-5,1
+ Profits et charges exceptionnels	0,1	-39,6	0,1	///	0,3	+247,4	0,0	-139,2	-0,2	-179,7	0,6	+72,2
= Résultat de l'exercice	19,8	-44,5	15,8	-2,5	20,3	-40,0	16,1	-3,1	25,2	-5,9	17,9	-54,1

€ : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

°UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

°UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année

Champ : Ensemble des exploitations professionnelles

Source : RICA 2009 provisoire

Tableau 2  
Situation financière des exploitations en 2008 et 2009

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Ensemble		Grandes cultures		Maraîchage-horticulture		Vins d'appellation		Autre viticulture		Fruits	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>32,4</b>	<b>16,5</b>	<b>45,6</b>	<b>14,2</b>	<b>25,2</b>	<b>23,5</b>	<b>48,7</b>	<b>37,1</b>	<b>26,1</b>	<b>17,0</b>	<b>37,6</b>	<b>15,0</b>
+ Dotation aux amortissements	27,5	28,7	30,0	31,5	26,0	26,1	23,1	23,7	18,9	20,0	25,9	27,0
+ Charges et produits exceptionnels	0,4	0,4	1,3	0,9	0,0	-0,1	-0,1	0,4	ε	ε	0,3	0,1
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>60,4</b>	<b>45,5</b>	<b>76,9</b>	<b>46,6</b>	<b>51,2</b>	<b>49,6</b>	<b>71,7</b>	<b>61,3</b>	<b>45,0</b>	<b>37,0</b>	<b>63,8</b>	<b>42,2</b>
- Prélèvements privés	36,3	33,8	47,7	42,0	34,8	37,2	49,5	48,5	25,2	23,6	32,5	34,3
<b>= Autofinancement</b>	<b>24,1</b>	<b>11,7</b>	<b>29,2</b>	<b>4,5</b>	<b>16,4</b>	<b>12,4</b>	<b>22,2</b>	<b>12,8</b>	<b>19,8</b>	<b>13,4</b>	<b>31,3</b>	<b>7,8</b>
+ Cessions d'immobilisations	7,3	6,7	14,3	12,0	1,7	2,0	3,2	3,5	4,1	3,0	4,5	3,8
+ Subventions d'équipement reçues	1,4	1,1	0,4	0,6	2,7	1,6	0,8	0,7	1,6	1,9	3,2	2,5
+ Nouvelles dettes financières	31,1	31,1	35,4	33,9	21,7	30,7	31,2	32,1	20,0	15,6	20,0	25,0
+ Variation des dettes auprès des tiers	1,6	0,1	1,2	-0,7	0,1	2,1	2,1	0,5	3,2	0,1	-8,0	6,0
+ Diminution de trésorerie nette	1,1	1,8	2,1	4,7	0,7	1,3				3,1		3,2
<b>= Total des ressources</b>	<b>66,7</b>	<b>52,6</b>	<b>82,7</b>	<b>55,1</b>	<b>43,3</b>	<b>50,0</b>	<b>59,5</b>	<b>49,6</b>	<b>48,7</b>	<b>37,0</b>	<b>51,0</b>	<b>48,2</b>
Acquisitions d'immobilisations	35,9	30,4	47,9	39,5	21,5	24,2	30,4	24,0	27,7	17,9	30,0	28,6
+ Augmentation des animaux reproducteurs	0,9	0,2	-0,1	0,0	0,1	0,2	ε	ε	ε	ε	ε	ε
+ Charges à répartir	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε
+ Remboursements des dettes financières	25,8	26,9	26,6	28,6	22,7	25,4	28,8	28,1	15,3	14,4	22,1	20,4
+ Variation des stocks	3,2	-3,7	6,5	-9,4	0,4	-0,9	-1,8	0,0	4,1	4,0	-2,7	3,3
+ Variation des créances auprès des tiers	0,9	-1,2	1,6	-3,6	-1,4	1,0	0,6	-3,8	0,5	0,5	-0,1	-4,1
+ Variation des comptes de régularisation	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	-0,1	0,2	-0,2	0,0
+ Augmentation de trésorerie nette							1,4	1,4	1,2		2,1	
<b>= Total des emplois</b>	<b>66,7</b>	<b>52,6</b>	<b>82,7</b>	<b>55,1</b>	<b>43,3</b>	<b>50,0</b>	<b>59,5</b>	<b>49,6</b>	<b>48,7</b>	<b>37,0</b>	<b>51,0</b>	<b>48,2</b>
Variation du fonds de roulement net	1,4	-6,8	4,9	-17,1	-1,7	-3,1	-1,7	-2,9	2,5	1,5	7,0	-9,9
Variation du besoin en fonds de roulement	2,5	-5,0	7,0	-12,4	-1,0	-1,9	-3,2	-4,3	1,3	4,6	4,9	-6,7
Variation de trésorerie nette	-1,1	-1,8	-2,1	-4,7	-0,7	-1,3	1,4	1,4	1,2	-3,1	2,1	-3,2
Investissement total	29,4	23,9	33,6	27,5	19,9	22,4	27,2	20,4	23,7	15,0	25,5	24,9
Excédent de trésorerie d'exploitation	56,2	50,0	70,0	59,2	53,8	48,4	71,3	61,9	41,6	32,5	54,5	45,0

Bilan 2009	Ouvert. Clôture		Ouvert. Clôture		Ouvert. Clôture		Ouvert. Clôture		Ouvert. Clôture		Ouvert. Clôture	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
<b>Actif immobilisé</b>	<b>239,2</b>	<b>234,1</b>	<b>215,4</b>	<b>212,6</b>	<b>139,9</b>	<b>134,9</b>	<b>254,1</b>	<b>249,3</b>	<b>177,2</b>	<b>172,3</b>	<b>172,3</b>	<b>170,6</b>
Terrains	41,6	41,9	43,3	44,4	16,0	15,6	108,4	107,3	44,1	43,4	24,5	24,4
Constructions	56,5	54,8	26,5	26,6	53,9	53,4	51,5	51,1	18,0	16,8	24,8	24,9
Matériel	64,9	60,8	91,7	87,7	30,5	27,1	39,2	35,8	36,8	34,4	44,8	42,3
Plantations (y compris forêt)	8,0	7,9	0,6	0,6	3,5	3,2	35,7	35,8	61,2	60,4	47,8	47,2
Animaux reproducteurs	39,2	39,4	7,4	7,5	0,7	0,9	0,9	0,9	0,1	0,1	0,7	0,7
Autres immobilisations	17,1	17,5	35,0	35,2	8,8	10,3	11,7	12,0	11,3	11,6	16,1	16,3
<b>Actif circulant</b>	<b>138,1</b>	<b>132,0</b>	<b>139,5</b>	<b>123,1</b>	<b>79,5</b>	<b>80,0</b>	<b>359,2</b>	<b>355,3</b>	<b>189,4</b>	<b>190,9</b>	<b>122,5</b>	<b>120,6</b>
Stocks et en-cours	85,9	82,2	72,8	63,4	29,0	28,1	266,8	266,8	146,7	150,7	39,9	43,2
dont animaux circulants	19,4	19,4	5,1	4,9	0,1	0,2	0,3	0,3	0,0	0,0	0,2	0,2
Valeurs réalisables	31,9	30,6	41,0	37,3	25,8	26,8	61,5	58,9	25,4	25,9	44,1	43,9
Valeurs disponibles	20,3	19,2	25,7	22,4	24,8	25,1	30,9	29,6	17,4	14,3	38,5	33,6
Régularisation actif	1,3	1,3	1,5	1,6	1,6	1,7	1,5	1,5	0,8	1,0	1,3	1,3
<b>Total actif</b>	<b>378,6</b>	<b>367,4</b>	<b>356,4</b>	<b>337,2</b>	<b>221,0</b>	<b>216,6</b>	<b>614,8</b>	<b>606,1</b>	<b>367,4</b>	<b>364,1</b>	<b>296,2</b>	<b>292,5</b>
Capitaux propres	237,3	221,2	216,2	190,8	96,1	82,6	424,2	412,5	265,7	261,1	178,1	161,8
Total endettement	141,2	146,1	140,1	146,2	125,0	134,0	190,6	193,6	101,7	103,0	117,8	130,5
Dettes à long ou moyen terme	91,6	95,0	90,6	95,5	67,8	71,0	92,8	94,5	57,6	58,4	65,5	69,6
Emprunts à court terme	5,4	6,1	5,3	5,7	5,7	7,7	8,6	11,0	2,5	2,8	2,9	3,4
Autres dettes financières à - 1 an	7,6	8,2	7,2	8,6	5,5	7,1	16,5	15,0	4,4	4,5	5,8	7,9
Dettes auprès de tiers	36,7	36,8	37,1	36,4	46,0	48,1	72,7	73,2	37,2	37,3	43,6	49,5
Régularisation passif	0,1	0,1	0,2	0,1	ε	ε	0,1	0,1	ε	ε	0,2	0,2
<b>Total passif</b>	<b>378,6</b>	<b>367,4</b>	<b>356,4</b>	<b>337,2</b>	<b>221,0</b>	<b>216,6</b>	<b>614,8</b>	<b>606,1</b>	<b>367,4</b>	<b>364,1</b>	<b>296,2</b>	<b>292,5</b>

ε : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2008 et 2009

Source : RICA 2009 provisoire

Tableau 2  
Situation financière des exploitations en 2008 et 2009

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes		Ovins		Porcins-volailles		Polyculture-polyélevage	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>31,3</b>	<b>15,4</b>	<b>13,6</b>	<b>12,5</b>	<b>32,4</b>	<b>16,9</b>	<b>12,6</b>	<b>12,3</b>	<b>20,4</b>	<b>21,4</b>	<b>33,7</b>	<b>12,3</b>
+ Dotation aux amortissements	28,1	29,1	20,1	20,9	35,3	37,4	17,7	18,3	35,5	37,0	32,9	34,7
+ Charges et produits exceptionnels	0,2	0,1	ε	ε	0,1	0,5	0,1	0,0	0,2	-0,1	0,4	0,7
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>59,5</b>	<b>44,6</b>	<b>33,7</b>	<b>33,4</b>	<b>67,8</b>	<b>54,8</b>	<b>30,4</b>	<b>30,6</b>	<b>56,1</b>	<b>58,3</b>	<b>67,0</b>	<b>47,8</b>
- Prélèvements privés	35,8	30,1	15,9	19,1	40,1	39,1	18,7	19,7	38,3	34,7	36,5	35,3
<b>= Autofinancement</b>	<b>23,7</b>	<b>14,5</b>	<b>17,8</b>	<b>14,4</b>	<b>27,8</b>	<b>15,7</b>	<b>11,8</b>	<b>10,9</b>	<b>17,8</b>	<b>23,6</b>	<b>30,5</b>	<b>12,5</b>
+ Cessions d'immobilisations	5,5	5,2	3,1	3,7	5,1	7,8	3,0	3,4	5,8	4,7	9,0	9,4
+ Subventions d'équipement reçues	2,1	1,9	1,5	1,0	2,2	2,1	1,3	0,8	1,7	0,7	1,5	1,2
+ Nouvelles dettes financières	29,5	29,9	22,3	22,8	45,8	44,5	15,6	14,5	49,8	44,8	38,5	38,3
+ Variation des dettes auprès des tiers	1,8	1,3	0,2	0,8	4,1	-0,7	1,4	2,0	1,9	-3,2	3,6	-1,6
+ Diminution de trésorerie nette	0,1	2,2	1,4		3,9		1,0		2,2		2,3	2,8
<b>= Total des ressources</b>	<b>62,7</b>	<b>55,0</b>	<b>46,3</b>	<b>42,8</b>	<b>88,8</b>	<b>69,5</b>	<b>34,1</b>	<b>31,6</b>	<b>79,3</b>	<b>70,6</b>	<b>85,4</b>	<b>62,6</b>
Acquisitions d'immobilisations	35,4	30,9	20,7	19,8	45,5	35,9	17,4	16,9	34,9	28,5	45,9	37,8
+ Augmentation des animaux reproducteurs	1,4	0,1	3,3	2,3	4,1	0,2	0,5	-0,6	0,3	-0,7	0,8	0,0
+ Charges à répartir	0,0	-0,1	0,0	-0,1	ε	ε	ε	ε	ε	ε	0,0	-0,1
+ Remboursements des dettes financières	23,6	24,4	20,7	20,9	32,7	36,7	14,9	15,4	38,5	43,8	30,0	32,4
+ Variation des stocks	2,3	-0,7	1,0	-1,9	5,5	-2,5	0,4	-1,0	3,6	-5,3	5,9	-7,0
+ Variation des créances auprès des tiers	-0,3	0,5	0,6	1,2	1,0	-1,9	0,9	-0,2	2,1	0,2	2,8	-0,6
+ Variation des comptes de régularisation	0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,1
+ Augmentation de trésorerie nette				0,6		0,7		1,1		3,9		
<b>= Total des emplois</b>	<b>62,7</b>	<b>55,0</b>	<b>46,3</b>	<b>42,8</b>	<b>88,8</b>	<b>69,5</b>	<b>34,1</b>	<b>31,6</b>	<b>79,3</b>	<b>70,6</b>	<b>85,4</b>	<b>62,6</b>
Variation du fonds de roulement net	0,3	-3,8	0,0	-1,0	-1,5	-2,5	-1,1	-2,0	1,5	2,1	2,9	-8,7
Variation du besoin en fonds de roulement	0,4	-1,6	1,4	-1,6	2,4	-3,2	-0,1	-3,1	3,7	-1,8	5,0	-5,9
Variation de trésorerie nette	-0,1	-2,2	-1,4	0,6	-3,9	0,7	-1,0	1,1	-2,2	3,9	-2,2	-2,9
Investissement total	31,3	25,8	20,8	18,4	44,6	28,3	14,9	12,9	29,3	23,2	37,6	28,4
Excédent de trésorerie d'exploitation	56,3	45,3	29,0	32,6	58,4	56,5	30,6	34,2	53,9	64,5	60,4	53,4

Bilan 2009	Ouv. Clôture		Ouv. Clôture		Ouv. Clôture		Ouv. Clôture		Ouv. Clôture		Ouv. Clôture	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
<b>Actif immobilisé</b>	<b>255,1</b>	<b>251,0</b>	<b>256,2</b>	<b>253,1</b>	<b>347,1</b>	<b>336,8</b>	<b>181,8</b>	<b>175,3</b>	<b>257,2</b>	<b>241,3</b>	<b>274,2</b>	<b>267,8</b>
Terrains	26,0	26,6	41,7	42,5	29,3	28,6	35,6	35,5	18,7	18,6	32,5	32,5
Constructions	81,5	79,9	51,5	50,5	106,6	105,0	46,1	42,4	115,7	104,9	69,0	67,6
Matériel	61,1	57,2	49,7	44,6	82,6	75,7	41,7	39,2	58,9	54,4	82,3	76,9
Plantations (y compris forêt)	ε	ε	ε	ε	0,3	0,3	ε	ε	0,0	0,0	4,0	3,8
Animaux reproducteurs	61,3	61,4	101,6	103,9	96,5	96,6	45,0	44,4	37,3	36,7	50,0	50,0
Autres immobilisations	10,0	10,4	5,4	5,5	14,9	15,4	5,2	6,0	13,2	13,3	19,9	20,4
<b>Actif circulant</b>	<b>87,2</b>	<b>85,8</b>	<b>89,7</b>	<b>89,1</b>	<b>130,3</b>	<b>126,8</b>	<b>58,4</b>	<b>58,5</b>	<b>117,8</b>	<b>114,4</b>	<b>127,5</b>	<b>118,2</b>
Stocks et en-cours	50,9	50,2	58,9	56,9	90,4	87,9	28,7	27,7	80,1	74,8	77,2	70,1
dont animaux circulants	25,7	26,7	39,6	38,7	53,4	55,0	11,5	12,7	59,8	55,3	27,6	27,5
Valeurs réalisables	21,3	21,3	16,4	16,7	25,6	24,1	18,4	17,7	26,6	26,9	30,5	29,2
Valeurs disponibles	15,0	14,3	14,5	15,5	14,3	14,7	11,3	13,1	11,1	12,8	19,8	18,9
Régularisation actif	1,4	1,2	0,7	0,5	2,4	2,6	0,4	0,4	1,5	1,5	1,5	1,5
<b>Total actif</b>	<b>343,7</b>	<b>338,0</b>	<b>346,7</b>	<b>342,7</b>	<b>479,8</b>	<b>466,2</b>	<b>240,6</b>	<b>234,2</b>	<b>376,5</b>	<b>357,2</b>	<b>403,2</b>	<b>387,5</b>
Capitaux propres	215,2	201,7	249,0	242,8	290,2	269,5	163,3	155,6	156,6	141,8	240,1	219,0
Total endettement	128,4	136,2	97,7	100,0	189,3	196,6	76,9	78,3	219,9	215,4	162,9	168,3
Dettes à long ou moyen terme	94,5	99,8	71,0	73,5	134,5	141,4	54,4	53,4	142,6	144,0	110,5	115,5
Emprunts à court terme	4,2	4,5	4,8	4,2	5,6	6,5	2,2	2,2	12,3	11,9	5,6	6,4
Autres dettes financières à - 1 an	3,7	4,7	4,0	3,5	7,2	7,4	3,5	3,7	18,7	16,5	9,1	10,2
Dettes auprès de tiers	25,9	27,3	17,9	18,8	42,0	41,3	17,0	19,0	46,3	43,0	37,8	36,2
Régularisation passif	ε	ε	ε	ε	0,3	0,1	0,3	0,3	ε	ε	0,2	0,2
<b>Total passif</b>	<b>343,7</b>	<b>338,0</b>	<b>346,7</b>	<b>342,7</b>	<b>479,8</b>	<b>466,2</b>	<b>240,6</b>	<b>234,2</b>	<b>376,5</b>	<b>357,2</b>	<b>403,2</b>	<b>387,5</b>

ε : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2008 et 2009

Source : RICA 2009 provisoire

## CHAPITRE IV

# Les concours publics à l'agriculture en 2010 <sup>(1)</sup>

Les concours publics à l'agriculture en 2010 .....	79
Méthodologie .....	98

*(1) Présenté par Stéphanie MOURIAUX, chef du bureau de l'étude des concours publics à l'agriculture, au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, ce rapport a été rédigé au bureau d'étude des concours publics à l'agriculture par Jean-Claude QUAGLIA et Alfredo De FERRARI.*



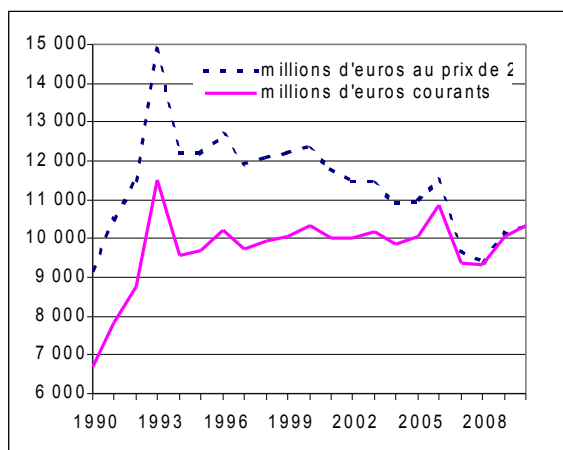
## Les concours publics à l'agriculture en 2010

En 2010, selon les données prévisionnelles, les concours publics à l'agriculture (hors protection sociale) s'élèveraient à 16,5 milliards d'euros, dont 58 % financés par l'Union européenne. Ils progresseraient de 2,6 % par rapport à l'année précédente. Les aides en faveur de l'agriculture et des territoires ruraux, plus directement destinées au secteur de l'agriculture, augmenteraient de 3,2 %. Elles représentent les trois quarts de l'ensemble des concours publics mais quasiment la totalité des aides européennes. L'année 2010 est marquée par le plan de soutien exceptionnel à l'agriculture dans le contexte de crise économique et par la réorientation des aides suite au bilan de santé de la PAC qui conduit à une diminution des dispositifs traditionnels (aides aux produits ou de maîtrise de l'offre) au profit du régime de paiement unique. Concernant les aides du deuxième pilier, la montée en puissance du plan de développement rural 2007-2013 se traduit par une hausse de 7,7 % des dépenses en faveur du développement rural.

### Légère progression des aides de marchés et revenus agricoles masquant des modifications structurelles importantes tant pour les aides nationales que pour les aides européennes

La légère progression induite par l'augmentation des aides nationales d'une part, et la stabilité des aides européennes d'autre part, masquent des modifications structurelles importantes tant pour les aides nationales que pour les aides européennes.

#### Les aides aux marchés et revenus agricoles



Note : chevauchement en 1993 de l'application des dispositifs PAC antérieur et postérieur à 1992

Source : MAAPRAT - SAFSL

En 2010, les aides de marchés et revenus agricoles s'élèvent à 10,3 milliards\*, soit 2,8 % de plus qu'en 2009. Les aides européennes sont stables à 8,8 milliards. Les aides nationales,

\* l'unité de paiement retenue est l'Euro : milliards s'entend donc comme milliards d'Euros et millions comme millions d'Euros

1,6 milliard, sont supérieures de 27 % à celles de 2009.

Cinq faits marquants caractérisent l'année 2010.

- L'application en France du bilan de santé 2008 de la PAC se traduit par une réorientation des aides liées aux produits vers les DPU et les nouvelles aides de l'article 68 du règlement européen régissant l'octroi des aides. Le découplage de la plupart des aides liées aux produits entraîne une chute de 1,4 milliard de leur montant qui tombe à 1,1 milliard. Les paiements uniques augmentent de 1,2 milliard par rapport à 2009, et les aides en vertu de l'article 68 sont mises en place, pour un montant de 0,3 milliard. Les paiements uniques et les aides de l'article 68 s'élèvent en 2010 à 7,2 milliards. Les aides liées aux produits représentent 10 % des aides de marchés et revenus agricoles, au lieu de 24 % en 2009. Le poids des paiements uniques et de l'article 68 atteint 70 % contre 57 % en 2009.

- Deux faits concernent les aides nationales de gestion des aléas de production et d'allègement des charges. Le premier porte sur le montant particulièrement élevé (507 millions) des mesures nationales d'exonération de charges sociales pour l'emploi dans le secteur agricole et notamment la nouvelle mesure relative aux taux réduits pour l'emploi de travailleurs occasionnels, qu'il est prévu de reconduire en 2011. L'État compense auprès des organismes de sécurité sociale les moindres recettes perçues du fait de l'exonération des charges sociales.

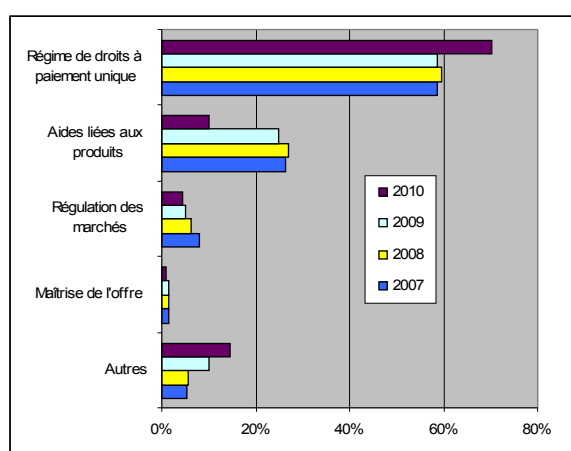
- Le second concerne l'importance des aides accordées en 2010 à la poursuite de la mise en œuvre du Plan exceptionnel de soutien



à l'agriculture (PSEA) annoncé en octobre 2009.

- Quatrième point, la montée en puissance de la nouvelle OCM vitivinicole. Elle impacte sensiblement les aides européennes sur l'organisation et la modernisation des filières ainsi que celles relatives aux actions de promotion.
- Enfin, la fin du Fonds de restructuration du sucre se traduit par la chute des aides de maîtrise de l'offre.

### Répartition des aides aux marchés et revenus agricoles (Hors fonds de restructuration de l'industrie sucrière)



*Autres : Organisation et modernisation des filières, promotion et qualité des produits, aide alimentaire, gestion des aléas de production et allègement des charges*

Source : MAAPRAT - SAFSL

### L'application en France du bilan de santé de la PAC...

La PAC a été revue à mi-parcours à l'occasion du « bilan de santé » en 2008. Sa déclinaison en France a fait l'objet d'une large concertation et l'essentiel de ses mesures est entré en vigueur à partir de 2010.

La mise en œuvre du bilan de santé de la PAC en 2010 a modifié le champ du régime de paiement unique et celui des aides couplées aux produits.

De nombreuses aides découplées intègrent le régime des paiements uniques : 25 % de la PMTVA, 100 % de la PAB, de la prime à la brebis, des aides aux grandes cultures, de la prime spéciale à la qualité du blé dur, au houblon et les 60 % non encore découplés de l'aide au tabac (comme prévu en 2003).

De nouvelles surfaces agricoles permettent l'activation de DPU, notamment les surfaces en légumes, pommes de terre de consommation et plants de pomme de terre. Pratiquement toutes les surfaces agricoles sont éligibles, sauf les forêts.

Les aides aux cultures énergétiques sont supprimées.

En 2010, huit nouvelles aides de soutien spécifique sont octroyées par la France en application de l'article 68 du règlement européen régissant l'octroi des aides directes. Leur objectif est de consolider des productions fragiles, de soutenir les systèmes de production durables ou d'instaurer un dispositif de couverture des risques. Il s'agit de soutiens environnementaux (diversité des assolements, soutien à l'agriculture bio, aide supplémentaire aux protéagineux), d'aide à la qualité pour le blé dur, d'aides à certaines productions animales faisant l'objet de désavantages spécifiques (ovins et caprins, production laitière de montagne, veaux sous la mère et veaux bio). Entre également dans ce cadre l'aide à l'assurance récolte, qui prend la forme d'une prise en charge partielle des cotisations d'assurance éligibles dans la limite de 65 % de celles-ci.

Enfin, la modulation passe à 8 % et les obligations liées au respect des bonnes conditions agricoles et environnementales (BCEA) pour bénéficier des aides évoluent.

### ... se traduit par une forte augmentation des aides découplées ...

Ainsi les aides liées au régime des DPU (7,2 milliards) augmentent de 26 % par rapport à 2009. Le montant des paiements uniques est supérieur de 20 % à celui de 2009. Les premiers paiements concernant les soutiens spécifiques effectués au titre de l'article 68 du règlement européen s'élèvent à 343 millions. Les soutiens spécifiques liés aux aides non liées à une production s'élèvent à 129 millions : deux tiers pour l'aide à la diversité des assolements, un tiers pour le soutien à l'agriculture biologique. Les premiers versements au titre de l'assurance récolte ne commenceront qu'en 2011.

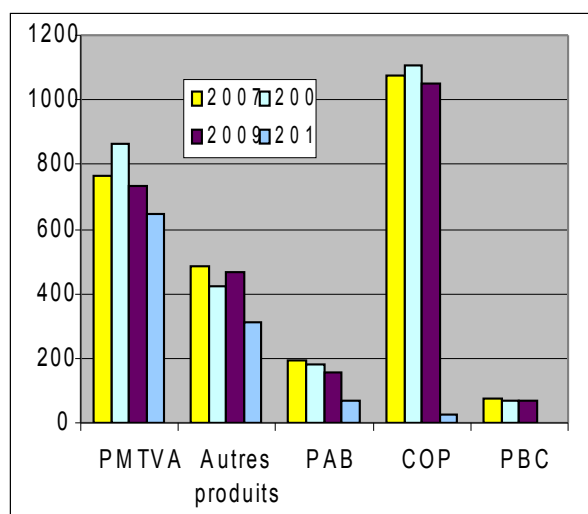
Les soutiens spécifiques liés à une production s'élèvent à 214 millions dont 170 millions pour les désavantages spécifiques : 115 millions pour les ovins et 9 pour les caprins, 41 pour la production de lait de montagne et 4 millions pour l'aide aux veaux sous la mère (Label

rouge et bio). Enfin 37 millions ont été versés au titre de l'aide supplémentaire aux protéagineux et 7 millions pour l'aide à la qualité du blé dur.

**... et parallèlement une diminution des aides liées aux produits.**

Dans ce contexte, les aides liées aux produits diminuent de 57 % et se situent légèrement au-dessus du milliard d'euros en 2010.

**Les aides liées aux produits**



Source : MAAPRAT - SAFSL

Le recul est de 62 % pour les aides européennes. Hormis pour les DOM dans lesquels le découplage ne s'applique pas, et pour la part non découplée de la PMTVA, les paiements encore effectués en 2010 le sont au titre de l'ancienne campagne 2009/2010.

Plusieurs aides liées aux produits végétaux se maintiennent encore, notamment les aides à la production de produits transformés à base de fruits et légumes (44 millions), le paiement aux producteurs de féculé de pommes de terre (16 millions) et l'aide à la surface pour les fruits à coques (2 millions). Les paiements de l'aide aux cultures énergétiques chutent de 73 %. Il s'agit des derniers paiements de la campagne 2009/2010 puisque cette aide disparaît avec la campagne 2010/2011. Les aides végétales DOM se maintiennent aux environs de 140 millions.

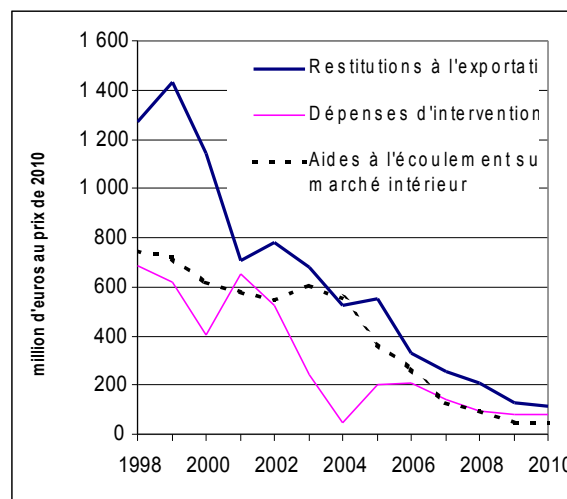
Les aides nationales liées aux produits se replient de 21 % du fait essentiellement de la quasi-disparition des aides accordées aux

éleveurs touchés par la FCO. La part nationale de la PMTVA payée en 2010 est supérieure de 5 % au montant de 2009 en raison du rattrapage de paiements non effectués fin 2009.

**Baisse des aides de régulation des marchés**

Le taux de diminution des aides de régulation de marchés de 7,4 % en 2010 est inférieur à ceux constatés les années précédentes (- 22 % entre 2008 et 2009). Leur montant se situe juste en dessous de 450 millions. Les restitutions à l'exportation, les dépenses d'intervention et les aides à l'écoulement sur le marché intérieur se replient essentiellement du fait de l'amélioration conjoncturelle des marchés.

**Restitutions, dépenses d'intervention et aides à l'écoulement sur le marché intérieur**



Source : MAAPRAT - SAFSL

Les restitutions (111,7 millions) diminuent de plus de 13 % en 2010. La baisse de 40 à 32,5 % du taux de restitution octroyé en juin 2010 peut expliquer la diminution de 5 % du montant des restitutions de volailles, notamment en fin d'année 2010. Avec près de 77 millions, ces dernières représentent plus de 69 % du total des restitutions 2010.

Les restitutions sur les produits laitiers (24,6 millions) augmentent de 87 % mais il s'agit de reliquat 2009 puisque l'amélioration du marché des produits laitiers n'a pas nécessité de nouvelles restitutions depuis leur arrêt fin 2009. Les montants sont en hausse pour les différents produits laitiers. Le montant des restitutions de viandes porcines est très faible, il s'agit de reliquat.

Les restitutions sucre chutent de 73 %, la réforme de l'OCM sucre mettant fin en 2008 aux restitutions.

Les dépenses d'intervention communautaires (77,6 millions) affichent un léger repli de 3 %. Le stockage public de poudre de lait représente 89 % de l'intervention sur les produits laitiers, laquelle s'élève à 29 millions. Le stockage public de beurre et de crème étant fermé (-84 %), l'intervention s'est portée sur le stockage privé qui a plus que doublé (3 millions).

Les interventions sur le secteur vitivinicole (44,8 millions) diminuent de 31 %. La nouvelle OCM vitivinicole entrée en vigueur il y a deux ans ne finance plus le stockage public d'alcool. Les soutiens accordés à la distillation diminuent : les paiements 2010 concernent le solde de la distillation 2008/2009 de 600 000 hl et les deux distillations prévues en 2009/2010 sur les vins blancs à hauteur de 160 000 hl.

Les aides européennes à l'écoulement sur le marché intérieur sont également un peu plus faibles qu'en 2009 (-3,4 %). Les aides à la production de fourrages séchés et à la transformation de chanvre et lin textile diminuent de 2 %. La plupart des autres aides n'ont pas fait l'objet de paiements en 2010, à l'exception de l'aide POSEI pour la transformation du sucre de canne qui se maintient à 5,7 millions. Par contre, la mise en place du programme européen en faveur de la consommation de fruits à l'école a fait l'objet de paiements à hauteur de 0,19 millions.

Les autres soutiens pour la régulation des marchés diminuent de 6,5 %.

Hors apurement, les aides européennes sont de 179 millions (-6,4 %) dont 52 % sont alloués au fonds opérationnel des organisations de producteurs de fruits et légumes, lequel progresse de 13 %.

Les versements au titre du Posei représentent 101 millions soit une baisse de 12 %.

La diminution de 25 % des aides à l'industrie sucrière des DOM est imputable au calendrier de paiement de ces aides. En effet, en 2010, contrairement à 2009, seuls les dossiers de la Réunion ont été mis en paiement. Ceux de la Martinique et de la Guadeloupe le seront début 2011. Au contraire, le Régime spécifique d'approvisionnement, qui compense les surcoûts liés à l'insularité et à l'éloignement,

progresse de 8 %, notamment les soutiens consacrés aux produits végétaux.

Hors apurement, les aides nationales (33 millions) diminuent de 6,8 % : pénalités laitières internes à la France (-4 %), conventions MAAP de génétique animale (-6 %) et le plan Corse aux productions animales (-37 %). Toutefois certaines aides sont supérieures à celles de 2009. Il s'agit souvent d'aides de faibles montants, notamment les programmes d'expérimentation sur le lin, les protéagineux et les oléo-protéagineux.

### ***Forte diminution des aides de maîtrise de l'offre due à la fin des paiements au titre du fonds de restructuration de l'industrie du sucre et à l'arrêt des aides au retrait des terres***

Seules 17,5 millions d'aides à la diversification ont été versés en 2010 au titre du Fonds de restructuration du sucre. La fin, ou presque, des versements au titre de ce Fonds qui se termine en 2012 fait chuter de 75 % le montant des aides de maîtrise de l'offre qui passent à 95,6 millions.

Les autres aides de maîtrise de l'offre reculent de 43 %. Avec le bilan de santé de la PAC le gel obligatoire disparaît (son application avait été simplement suspendue en 2009). Les aides communautaires versées au secteur vitivinicole pour abandonner des superficies plantées en vigne ou procéder à l'arrachage dans le cadre de la nouvelle organisation commune de marché (OCM) vitivinicole, reculent de 35 % à 47,3 millions. Le montant des demandes européennes pour ce dispositif dépassant le budget alloué pour la campagne 2009/2010, un taux de réfaction de 50 % a été appliqué à l'ensemble des États membres. L'ensemble des dossiers de la campagne 2009/2010 a été payé en 2010.

L'aide nationale à la cessation d'activité laitière augmente de 15 %.

### ***La montée en puissance de la nouvelle OCM vitivinicole se traduit par une forte progression des aides liées à l'organisation et à la modernisation des filières***

Les aides liées à l'organisation et à la modernisation des filières font plus que

doubler entre 2009 et 2010. Leur montant est de 214 millions.

Les soutiens européens atteignent le montant record de 173 millions soit une hausse de 183 % portée par deux volets de la nouvelle OCM vitivinicole. Le régime d'arrachage, avec des aides pour la restructuration et la reconversion du vignoble, progresse de 92 % et atteint 95,1 millions. Les aides européennes aux investissements destinées aux entreprises de production et de négoce, du programme national, s'élèvent à 78,1 millions soit près de sept fois le montant de 2009.

Les aides nationales (40,5 millions) progressent de 5 %. Il s'agit souvent de hausse sensible, même si les montants ne sont pas forcément importants : +75 % pour la rénovation du verger, +31 % pour la filière céréales, +25 % pour les aides au renforcement des filières animales et laitières, +16 % pour les subventions aux investissements en horticulture et +11 % en fruits et légumes. Par contre, les aides aux entreprises de négoce affectées par la FCO ont quasiment disparu, de même que l'aide aux entreprises exportatrices de porcs touchées par la crise.

### ***Importante hausse des aides en faveur des actions de promotion et de qualité des produits, tant sur le plan européen que national***

Les aides pour des actions de promotion et de qualité des produits (121 millions) progressent de 31,6 %.

Après un triplement en 2009, les aides européennes progressent de 62 % en 2010 : elles s'élèvent à 42,8 millions soit près de cinq fois leur niveau de 2008. L'OCM viticulture est encore à l'origine de cette forte croissance. Les aides à ce secteur pour des actions de promotion en direction des marchés des pays tiers (31,5 millions) sont supérieures de 71 % à celles de 2009. Mais les aides allouées pour développer des actions de promotion bénéficient également aux secteurs des fruits et légumes et des produits laitiers, à l'intérieur de l'UE et vers les pays tiers. Pour des raisons de calendrier de paiements, les actions de promotion dans les DOM financées par l'Union européenne sont en progression de 17 %.

Les dépenses nationales progressent de 19,4 % mais ne retrouvent pas pour autant leur niveau de 2008, la politique nationale engagée réduisant peu à peu ce type de soutien. Les subventions de fonctionnement de l'INAO et de l'Agence Bio sont stables alors que celle de la SOPEXA diminue de 5 %. Au contraire, la plupart des autres aides nationales progressent, globalement de près de 50 %. Les aides de promotion à l'international augmentent de 34 % et concernent les fruits et légumes, les vins et les productions animales. Les aides pour la promotion sur le marché national sont également en augmentation, par exemple les aides pour la promotion des vins et du cidre sont multipliées par 6,5, et celles pour les productions animales sont supérieures de 48,6 % à celles de 2009 malgré le recul de ces aides pour les secteurs cunicole et équin qui ne trouvent pas toujours leur propre financement.

### ***Stabilité de l'aide alimentaire européenne et réduction de l'aide alimentaire nationale***

L'aide alimentaire (101 millions) est en retrait de 12 % par rapport à 2009.

La stabilité prévaut pour les programmes européens en faveur des personnes les plus démunies (78 millions). Les paiements pour le beurre et le lait écrémé en poudre (51,7 millions) augmentent de 7,1 %, ceux de céréales sont stables alors que pour le sucre blanc ils reculent de 33,5 %.

La réduction de 59 % des aides nationales porte leur montant à 9 millions soit le niveau le plus bas jamais atteint. Les aides à l'achat de produits animaux pour les plus démunis, particulièrement élevées en 2009, se rétractent de 62 % et le programme de distribution de lait aux écoles diminue de 9 %. Bien qu'en hausse de 39 % par rapport à 2009, les aides liées à la coopération technique (0,8 million) sont en baisse de 66% par rapport aux versements effectués en 2007 comme en 2008.

### ***Plus d'un milliard d'aides pour la gestion des aléas de production et les allègements de charges***

Les aides liées à la gestion des aléas de production et aux allègements de charges progressent de 55 %. Avec 1,1 milliard en 2010, les paiements effectués pour ces aides

sont pour la première fois plus importants que ceux attribués pour les aides liées aux produits.

Pour permettre aux agriculteurs de faire face à des situations particulièrement défavorables pour la trésorerie de leur exploitation et de leur revenu, l'État a mis en place en octobre 2009 un Plan de soutien aux exploitations agricoles (PSEA) qui comprend plusieurs dispositifs, et notamment : prêts de trésorerie, bonification d'intérêts, allègement de charges financières et sociales et dispositif d'accompagnement spécifique des agriculteurs. Par ailleurs des aides continuent à être versées pour répondre à des crises ponctuelles.

Jusqu'à présent ces dépenses de gestion des aléas de production et d'allègement de charges étaient exclusivement financées par l'État. Pourtant, fin 2009, l'Union européenne a mis en place une aide exceptionnelle de 300 millions, dont près d'un sixième a bénéficié à la France, en faveur des producteurs laitiers durement touchés par la crise.

En outre, compte tenu de la crise économique actuelle, l'Union européenne a modifié temporairement le régime des aides d'État afin de permettre le versement de 15 000€ maximum par agriculteur, au lieu des 7 500€ autorisés par les aides de minimis. Ces aides peuvent être octroyées jusqu'à la fin 2010. Le PSEA en bénéficie.

La compensation des exonérations de charges sociales versées à la CCMSA s'élèvent à 507 millions. Elles concernent plusieurs mesures, notamment :

- l'exonération pour l'emploi de travailleurs occasionnels ou demandeurs d'emplois : 483 millions. Ces exonérations concernent essentiellement les travailleurs occasionnels du secteur des fruits et légumes ;
- l'embauche en CDI ou la transformation de CDD en CDI par les groupements de main d'œuvre agricole : 7,98 millions ;
- le contrat vendange : 13,62 millions ;
- l'embauche de jeune de moins de 26 ans : 2,1 millions.

En 2010, les paiements au titre du FAC atteignent 201,7 millions. Dans le cadre de l'enveloppe attribuée, le FAC interviendra sous forme de prise en charges d'intérêts sur les échéances des prêts bancaires professionnels à long terme (hors prêts fonciers), d'une durée supérieure ou égale à 24 mois, bonifiés et non

bonifiés dans le cadre du PSEA, qu'il s'agisse d'exploitations agricoles (151,3 millions) ou de CUMA (5,1 millions). Plus de 69 000 agriculteurs en ont bénéficié. Le FAC intervient également pour des crises ponctuelles telles que : exploitations fragilisées des secteurs laitier (32,2 millions), fruits et légumes (7,6 millions), porcins (2,5 millions), la tempête Xynthia (2,3 millions) ou les inondations dans le Var.

La prise en charge des intérêts des prêts de trésorerie en vue de la reconstitution du fonds de roulement des exploitations, prévus par le PSEA, s'élève à 75,6 millions. Les établissements de crédits s'engagent à accorder des prêts de trésorerie à un taux maximum de 3 %. L'État verse aux agriculteurs, en une seule fois, une aide représentant 1,5 point d'intérêt (2 points pour les jeunes agriculteurs). Plus de 70 000 agriculteurs en ont bénéficié en 2010.

Le dispositif d'accompagnement spécifique des agriculteurs devrait donner lieu à des paiements inconnus à ce jour, d'ici la fin de l'année 2010, dont le montant n'a pas été intégré dans le tableau des concours publics. Ce dispositif concerne les agriculteurs dont la situation financière a été fragilisée par la crise et qui disposent de faibles revenus.

En 2010, l'État augmente de 50 % sa participation au FNGRA (ex FNGCA). Après une année blanche en 2009 en ce qui concerne la contribution de l'État pour les calamités, celle-ci est de 11 millions. S'agissant de l'assurance récolte, l'État y participe à hauteur de 26 millions, soit 5,1 % de plus qu'en 2009.

Les remboursements partiels de TIPP sont de 130 millions soit une hausse de 29 %. Il s'agit de reliquats au titre de la TIPP 2008 et de remboursements au titre de 2009.

Dans les DOM, l'aide à la balance, qui aide les producteurs de cannes à sucre à acheminer leur production du bout de champ à la balance (21 millions), a été complétée en 2010 d'une aide forfaitaire d'adaptation des sociétés sucrières à la réforme de l'OCM de 10 millions et d'aides à l'écoulement du sucre des DOM pour la Réunion et la Guadeloupe à hauteur de 18 millions.

Enfin, dans le cadre du plan de soutien européen au secteur laitier, les producteurs qui ont subi une baisse de prix du lait d'au moins 10 % entre 2008 et 2009 perçoivent une aide ponctuelle versée par l'Union européenne ; elle s'élève à 49,2 millions.

## **Légère progression des aides en faveur de la sécurité sanitaire des végétaux et des animaux**

Les soutiens en faveur de la sécurité sanitaire des végétaux et des animaux, 413 millions, diminuent de 5 %.

La contribution au service public de l'équarrissage (93,1 millions) recule de 40 % en raison de la réduction du périmètre du marché dans le cadre de la libéralisation du service de l'équarrissage. Ce montant correspond à la fois à la subvention de l'État et au produit de la taxe d'abattage. Les aides versées pour l'élimination des farines animales, 17,5 millions, baissent de 42 %. Toutes les quantités encore en stock fin 2009 ont été détruites.

Les aides consacrées à la lutte contre les maladies des animaux et des végétaux (302,7 millions) sont supérieures de 22 % à celles de 2009.

Les indemnités d'abattage progressent de 95 %, elles s'élèvent à 81 millions. L'augmentation est prononcée pour les animaux atteints de la tuberculose bovine (+ 38 %) et particulièrement forte pour ceux touchés par la FCO (+ 465 %). Ces dernières atteignent 53 millions. Les autres aides de lutte contre les maladies animales représentent 196 millions soit 10,8 % de plus qu'en 2009. Les soutiens à la lutte contre les maladies des animaux, 181 millions, augmentent de 10,3 % et ceux concernant les risques sanitaires liées aux aliments de 17,3 %.

Les aides destinées à la protection des végétaux (25 millions) sont inférieures de 16,1 % à celles de 2009. Très élevées en 2009, les aides de suivi des risques phytosanitaires diminuent de 13,6 % en 2010. Au contraire, les aides qui avaient chuté en 2009 progressent fortement en 2010 : + 41 % pour le contrôle de la production des végétaux, + 55 % pour la promotion des modes de production.

## **Augmentation des dépenses de développement rural**

Contrairement à la tendance observée depuis 2006, dernière année de l'ancienne programmation, les concours publics au développement rural en 2010 augmentent par rapport à l'année 2009. Ils passent de 1,486 milliard en 2009 à 1,601 milliard en 2010, soit une hausse de 7,7 % avec la montée en régime des dispositifs du plan de développement rural de la période 2007-2013.

Le financement national diminue de 4,8 %

(-39,2 millions) alors que le financement européen augmente de 23,1 % (+154 millions). Cette augmentation est la conséquence du bilan de santé de la PAC (augmentation de la modulation), mais aussi du plan européen de relance économique (abondement du développement rural décidé dans un paquet mi-2009 pour relancer l'économie). L'année 2010 a également connu une montée en puissance du Plan de développement rural dans les DOM avec les premiers paiements sur un certain nombre de mesures.

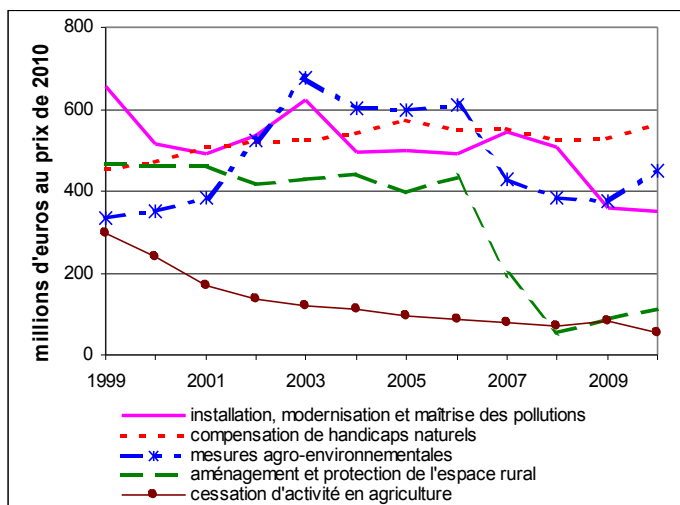
La hausse des concours publics au développement rural est essentiellement due à l'augmentation :

- de la Prime Herbagère Agro Environnementale (PHAE) : +70 millions ;
- des mesures de compensation de handicaps naturels (ICHN) : +40 millions ;
- des mesures agroenvironnementales : +44 millions.

Hors mesures forestières, le Plan de Développement Rural Hexagonal (PDRH) et les cinq programmes de développement régionaux (pour la Corse et chacun des départements d'Outre-Mer) représentent, en 2010, 86 % de l'ensemble des soutiens publics en faveur du développement rural. Ils augmentent de 13,1 %, passant de 1,223 milliard en 2009 à 1,384 milliard en 2010.

En Corse et dans les DOM, les PDR progressent significativement. Ainsi, les dépenses dans les DOM doublent pour passer de 22,2 millions en 2009 à 44,2 millions en 2010 dont la moitié au bénéfice de la Réunion. Les dépenses du PDRH de la Corse représentent 22,7 millions en 2010 après 18,8 millions en 2009 (+ 19,8 %).

## Les principaux soutiens au titre du développement rural



Source : MAAPRAT – SAFSL

### ***Diminution des soutiens relatifs à l'installation, la modernisation et la maîtrise des pollutions***

Les aides à l'installation, la modernisation et la maîtrise des pollutions (348,5 millions) diminuent de 2,9 % (-10,3 millions). Le financement national diminue de 2,4 % (-4,9 millions) et le financement communautaire de 3,5 % (-5,4 millions).

Cette baisse est essentiellement due à la crise qui a conduit les exploitants agricoles à réduire ou différer leurs investissements. Elle affecte en particulier :

- la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) qui passe de 96,9 millions en 2009 à 83,6 millions en 2010 (- 13,7 %). La réduction en métropole hors Corse (-14,5 millions) est légèrement atténuée par les hausses constatées en Corse et certains DOM (Martinique et Réunion). Cette baisse des paiements de la DJA en 2010 correspond à la baisse des installations en 2009 due à la crise économique ; en effet, il existe un décalage entre l'installation et le paiement de la DJA qui intervient après vérification de la réalité de cette installation. Il est plutôt attendu une reprise des installations en 2010 après une année 2009 atypique. La DJA a été versée à 5100 exploitants en 2010 (-13 % par rapport à 2009), pour un montant moyen de l'aide de 16 600 euros ;

- le Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) qui enregistre une baisse de près de 15 millions (102 millions en 2009 à 86,3 millions en 2010). Le nombre de bénéficiaires en 2010 est d'environ 7 000 contre 9 643 en 2009. Le dispositif, qui vise à la mise aux normes de bâtiments d'élevage, souffre vraisemblablement de la dégradation de la situation économique qui conduit à différer les investissements relativement lourds.

Le Programme de maîtrise de la pollution d'origine agricole (PMPOA), donne lieu aux derniers paiements : les engagements ont en effet été clôturés au 31/12/2006. Les paiements diminuent de 27 % (-6,3 millions). La subvention s'élève en moyenne à 12 000 euros par exploitation dont 5 700 euros en provenance du budget de l'État.

A l'inverse, les bonifications des prêts d'investissement augmentent de 9,8 % (passant de 96,9 millions en 2009 à 106,4 millions en 2010). Parmi ces bonifications, les prêts de crise pour la restructuration et la consolidation sont presque multipliés par deux (11,3 millions en 2010 contre 5,8 millions en 2009) du fait de la mise en œuvre du Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture (PSEA). De même, les prêts bonifiés à l'installation des jeunes agriculteurs augmentent de 5 % s'élevant à 63,7 millions en 2010, au lieu de 61 millions en 2009. Cela correspond à un décalage des paiements sur des anciens prêts.

Les dépenses d'aménagements fonciers et hydrauliques augmentent de 23 % pour atteindre 11,2 millions, notamment du fait de l'aide apportée aux retenues collectives collinaires ou de substitution.

Les soutiens au titre du PVE (Plan Végétal Environnement) connaissent une baisse (- 23 %) pour la première fois depuis 2006, date de la création de ce dispositif en faveur de l'environnement. Le nombre de dossiers a également diminué (-30 %) entre 2009 et 2010 alors que les financements sont globalement plus élevés du fait de l'augmentation de la part apportée par les autres financeurs (Agences de l'Eau et collectivités territoriales).

A l'inverse, les soutiens au titre du plan de performance énergétique (PPE) démarrent avec les paiements en 2010 des premiers dossiers engagés en 2009 dans le cadre du Plan de

relance de l'économie. Le PPE s'inscrit dans la continuité des travaux du Grenelle de l'Environnement et vise à encourager l'autonomie énergétique des exploitations agricoles et la production d'énergie renouvelable.

### ***Chute des aides pour la cessation des activités en agriculture***

Contrairement à l'année 2009 qui avait connu une augmentation inédite des crédits relatifs à la cessation d'activité, l'année 2010 est marquée par une diminution du montant de ces aides : elles passent de 81,9 millions en 2009 à 53,8 millions en 2010, soit une baisse de 34 %.

En effet, l'Indemnité viagère de départ (IVD), qui représente 86 % des concours publics de cet ensemble, a connu une augmentation exceptionnelle en 2009 (+17 millions) du fait de l'abondement des crédits pour résorber le retard de financement chronique de ce dispositif. L'année 2010 marque un retour à la normale (à 46 millions) dans le financement de cette mesure qui concerne encore 120 000 bénéficiaires, et qui ne compte plus de nouveaux entrants depuis 1990.

L'autre dispositif de la cessation d'activité, les préretraites, diminue de 4,1 millions (8,7 millions en 2009 à 4,6 millions en 2010) soit une baisse de 47 %. En effet, la préretraite est maintenue dans les seuls DOM en accord avec les décisions prises dans le cadre de la RGPP, entraînant une baisse du nombre de nouveaux entrants (195 en 2010 contre 298 en 2009) ce qui porte le nombre total de bénéficiaires à 1 550 en 2010 contre 2 612 en 2009.

### ***Augmentation des concours publics pour la compensation des handicaps naturels***

Les aides versées pour compenser les handicaps naturels (564,5 millions) augmentent de 7,6 % (+40,1 millions).

Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation du montant versé pour l'Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) qui représente la plus grande partie de ces aides (99 %). La progression de ce dispositif, qui concerne au total 75 départements, est due à la revalorisation des

25 premiers hectares qui est portée à 50 % dans l'ensemble des zones défavorisées dans le cadre du bilan de santé de la PAC. Par ailleurs, l'écrêtement à 50 hectares de surface fourragère est supprimé. Enfin, des retards de paiements en 2009 ont occasionné un report sur 2010. Le montant de l'ICHN passe ainsi de 516,8 millions en 2009 à 557,1 millions en 2010 (+7,8 %). Cependant, le nombre de bénéficiaires de ce dispositif continue de diminuer et s'établit à 89 200 en 2010 contre 93 220 en 2009 pour un montant moyen de l'aide en augmentation de 13 %.

### ***Forte hausse des mesures agro-environnementales***

Contrairement à l'année 2009, l'année 2010 voit les concours publics versés au titre des mesures agro-environnementales augmenter. Ils enregistrent ainsi une hausse de 20,1 %, et s'établissent à 447,8 millions en 2010 (+ 74,8 millions par rapport à 2009).

Cette augmentation est la résultante de :

- l'augmentation de la Prime herbagère agro-environnementale (PHAE) qui voit son taux de co-financement évoluer, puisqu'elle est désormais co-financée à 75 % par le FEADER. (contre 55 % en 2009). Ainsi, les paiements du FEADER augmentent de 69,7 % et s'établissent à 207,3 millions (+85,1 millions). A l'inverse, les paiements nationaux diminuent de 14,5 % (de 99,8 millions en 2009 à 85,3 millions en 2010). Ainsi, le montant total pour la PHAE (292,7 millions) augmente de 31,8 % (+70,7 millions). Le nombre de bénéficiaires de la PHAE a augmenté de 24,5 % et s'élève à 55600 bénéficiaires ;
- la hausse des financements liés à la mesure MAE rotationnelle, mise en place pour les céréaliers dans le cadre du bilan de santé de la PAC (+63 %). Elle atteint 10 millions en 2010 et concerne 6 880 bénéficiaires. Sur cette mesure, 79 millions sont contractualisés sur 5 ans ;
- le développement des nouveaux dispositifs de mesures agro-environnementales (+65,4 % soit +37,5 millions) qui s'établissent à 95 millions en 2010. La forte augmentation du nombre de bénéficiaires (+59 % pour atteindre 16 010 bénéficiaires en 2010) traduit le succès de cette mesure, qui affiche aujourd'hui une avance par rapport aux prévisions de consommation de crédits.



A l'inverse, les anciens dispositifs, tels les Contrats d'agriculture durable (CAD) et les Contrats territoriaux d'exploitation (CTE), arrivent à terme. Les CAD (41,3 millions) diminuent de 49,2 % (-40 millions) tandis que les paiements pour les CTE ne sont plus que de 0,3 million.

### ***Hausse marquée des dépenses pour l'aménagement et la protection de l'espace rural***

Les dépenses pour l'aménagement et la protection de l'espace rural (113,4 millions) augmentent de 27,7 % en 2010. Cette hausse recouvre des tendances inverses entre les financements nationaux, qui se réduisent de 7 % et s'élèvent à 73,7 millions, et les soutiens européens, qui sont multipliés par 4 pour atteindre 39,8 millions.

Cela correspond à la montée en puissance de l'axe 3 et de Leader, qui reste néanmoins en deçà des prévisions. Les actions sur ces axes du PDRH reposent sur des groupements d'action locaux qui développent progressivement leur activité.

Les mesures en faveur de l'agriculture biologique affichent un doublement de leur montant, et se portent à 23,2 millions en 2010 dans le cadre du Plan de développement rural (d'autres aides à l'agriculture biologique via le FEAGA ont été mises en place dans le cadre du bilan de santé de la PAC). Cet effort vise à atteindre l'objectif du Grenelle de l'environnement de 6 % des surfaces agricoles cultivées en agriculture biologique à l'horizon 2012.

Enfin, les subventions pour les pôles d'excellence rurale augmentent (+2,6 millions pour un total de 32,6 millions).

### ***Augmentation des aides à la transformation et la commercialisation des produits agricoles***

Les concours publics en faveur de la transformation et la commercialisation des produits agricoles sont multipliés par six par rapport à l'année 2009, qui correspondait à leur plus bas niveau depuis 10 ans. Leur montant en 2010 est de 21,5 millions dont les trois quarts sont financés par le FEADER. Cette hausse est due à l'augmentation des investissements dans les industries agroalimentaires (+83 %) pour atteindre un montant de 19,7 millions en 2010.

Sur cette enveloppe, 3,5 millions ont été consacrés à l'évolution de l'outil agro-industriel à la Réunion.

Le FISIAA enregistre également une hausse de 1,4 million pour un montant de 1,7 million en 2010.

### ***Recul des soutiens spécifiques au secteur du cheval***

Les financements des activités hippiques sont exclusivement d'origine nationale. Ils représentent, en 2010, 3,2 % de l'ensemble des dépenses pour le développement rural. Suivant la même tendance qu'en 2009, les concours publics pour les activités hippiques diminuent (-7,3 %), passant de 55,6 millions en 2009 à 51,6 millions en 2010. Cependant, dans le cadre du bilan de santé de la PAC, les éleveurs de chevaux ont bénéficié de la revalorisation des DPU pour les surfaces en herbe.

En 2010, les Haras nationaux ont fusionné avec l'École nationale d'Équitation pour créer l'Institut français du cheval et de l'équitation. Cette fusion doit conduire à une diminution des dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, l'Institut dispose de ressources propres en complément des subventions pour charge de service public allouées par le Ministère en charge de l'agriculture et celui en charge des sports. Il mobilise également des cofinancements des collectivités territoriales. Il a reçu du Ministère, en 2010, 42,1 millions, soit une diminution de 5,3 % par rapport à 2009.

Par ailleurs, les crédits destinés au financement des aides à la filière menées via les Haras nationaux et les dépenses finançant les actions nationales en faveur du cheval diminuent de 15 % (-1,7 million). Le financement des actions locales de développement de la filière équine augmentent légèrement (+0,03 million pour un montant total de 0,84 million).

### ***Hausse des soutiens au secteur forestier dans le contexte de mise en œuvre du plan tempête Klaus***

L'année 2010 est marquée par l'augmentation des soutiens au secteur forestier en relation avec les paiements relatifs au plan tempête

2009. Ainsi, les soutiens au secteur forestier (454,5 millions) augmentent de 5,4 %.

Les mesures forestières du PDRH représentent, en 2010, 62,8 millions, soit 13,8 % de l'ensemble des concours publics en faveur de la forêt : cela représente une diminution de 15 % par rapport à 2009.

Cette baisse est compensée par l'augmentation des mesures hors-PDRH qui augmentent de près de 10 % et passent ainsi de 356,2 millions en 2009 à 391,7 millions en 2010.

Seules les mesures forestières des plans de développement ruraux de la Martinique et de la Réunion n'ont pas encore fait l'objet de paiement. Les paiements au titre du Plan de Développement Rural de la Corse sont en forte hausse (54 648 euros en 2009 à 518 777 euros en 2010).

Après une forte augmentation suite à la tempête Klaus en 2009, les aides en faveur du développement économique de la filière bois enregistrent une baisse de près de 8 % (-8,9 millions). Le montant des financements dans ce domaine reste relativement élevé en comparaison des montants entre 2005 et 2008 témoignant du souhait de développer la filière par le biais de l'aide aux scieries (un tiers des sciages consommés en France est importé), à l'équipement des entreprises et à l'Institut technologique Forêt Cellulose Bois Construction Ameublement (FCBA).

Les aides en faveur de la gestion du patrimoine forestier public (181,5 millions) diminuent de 5,9 % (-11,4 millions). Le versement compensateur à l'ONF, qui vise à couvrir les dépenses engagées par l'ONF pour la mise en œuvre du régime forestier dans les forêts des collectivités territoriales se maintient à 144 millions à hauteur du contrat d'objectif et de moyens État-ONF pour la période 2007-2011. La compensation partielle par l'État de l'augmentation du taux de cotisation des pensions civiles pour le personnel fonctionnaire de l'ONF s'élève à 18,6 millions.

Par ailleurs, une subvention exceptionnelle de 13,8 millions a été versée pour permettre à l'opérateur d'équilibrer son budget initial pour 2010. Environ 1 million a été consacré au financement d'opérations antérieures d'acquisition de forêt comme le massif de la

Commanderie pour conforter le massif de Fontainebleau.

Les aides en faveur de l'amélioration de la gestion des forêts privées (128,2 millions) augmentent de 52 %. Cette hausse s'explique par la mise en place de mesures de reconstitution de la forêt au profit de propriétaires forestiers dans les trois régions sinistrées par la tempête Klaus (Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon). Ces mesures ont été financées par un fonds de concours européen d'un montant de 58 millions. Les premiers paiements des charges de bonification des prêts souscrits à la suite de la tempête Klaus ont eu lieu mais restent marginaux (moins d'1 million). Les paiements au titre du plan Chablis 1999 reculent de 40 %. Les autres mesures, principalement en faveur de l'investissement sylvicole, sont quant à elles en augmentation puisqu'elles passent de 17,8 millions à 23,1 millions et s'inscrivent dans le cadre du PDRH.

Les aides en faveur de la prévention des risques se maintiennent à 41,3 millions et correspondent au paiement de subventions aux collectivités pour la défense des forêts contre les incendies ou pour prévenir les risques en montagne et pour le fonctionnement des équipes de forestiers sapeurs. Elles permettent également de financer les missions de protection des forêts contre les risques réalisées par l'ONF.

### **Les soutiens à l'enseignement et à la recherche sont en légère diminution**

En 2010, les concours publics à l'enseignement et à la recherche s'élèvent à 2,33 milliards et diminuent de 0,5 % (-11,9 millions).

Cette diminution fait suite à une augmentation continue depuis 2007 de ces soutiens. Ils représentent 14 % des soutiens publics à l'agriculture hors protection sociale (contre 15 % en 2009) et 34 % des crédits nationaux (contre 36 % en 2009).

Ces financements sont répartis entre les 3 pôles d'enseignement : technique, supérieur et formation professionnelle (1,52 milliard) et le

pôle recherche (812 millions). Les dépenses du pôle formation continue augmentent de 9,7 % (+2,2 millions) ainsi que celles du pôle enseignement supérieur (+3,1 % soit +7,7 millions) alors que les crédits alloués à l'enseignement technique diminuent de 1,8 % (-23 millions). Les dépenses du pôle recherche sont relativement stables à 811,7 millions.

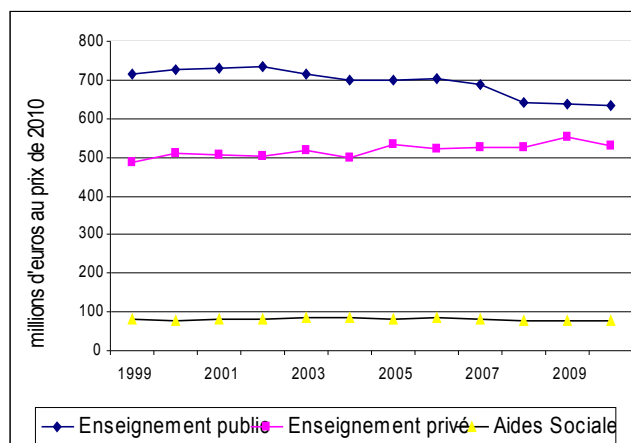
### **Baisse des crédits consacrés à l'enseignement technique agricole**

A la rentrée scolaire 2009-2010, l'enseignement technique agricole a accueilli 170 292 élèves (contre 171 269 en 2009). Les effectifs de l'enseignement public (62 071 élèves) se maintiennent quasiment à leur niveau de 2009 (-0,8 %) ainsi que ceux du privé (-0,4 % pour atteindre un effectif de 108 221 élèves). Pour le public, l'évolution de 2010 confirme la tendance des années antérieures marquée par une décroissance continue des effectifs (-3,5 % depuis 2006). La part de l'enseignement public est de 36 % en 2010 contre 40 % en 1999.

Les crédits globaux à l'enseignement technique agricole (1,241 milliard) diminuent de 1,8 %, du fait de la baisse des crédits de fonctionnement des secteurs privé (-6,4 %) et public (-5,2 %) après une année 2009 atypique. En effet, les crédits de fonctionnement ont connu en 2009 une augmentation pour rattraper un report de charge (entre autre, pour l'enseignement privé sur les établissements de temps plein et de rythme approprié). Enfin, la mise en œuvre du dégel budgétaire sur le programme 143 est intervenue plus tard cette année, et n'a pas pu être intégrée dans les données prévisionnelles.

Les dépenses en personnel sont stables pour l'enseignement technique comme pour l'enseignement privé. Les dépenses salariales dans l'enseignement public (422,3 millions) reculent de 1,4 % alors que les charges de pension (171,2 millions) progressent de 3,8 %.

### **Les concours publics à l'enseignement technique**



Source : MAAPRAT-SAFSL

Les crédits de fonctionnement et d'investissement de l'enseignement public (40,6 millions) concernent principalement la rémunération d'assistants d'éducation. En 2010, le Ministère en charge de l'agriculture finance 1 145 postes d'assistants d'éducation ainsi que le recrutement de 12 assistants chargés d'une mission « éducation santé » et de 70 assistants pour favoriser l'accueil d'élèves handicapés.

Les moyens communs aux deux formes d'enseignement que sont l'organisation et la gestion des examens, l'inspection et le fonctionnement de l'observatoire national de l'enseignement agricole représentent 5,5 millions en 2010 soit 3,8 % de moins qu'en 2009. Le remboursement à la MSA (2,4 millions) des dépenses d'accident du travail des élèves diminue de 32 %, les actions pédagogiques et la formation continue des personnels des lycées diminuent respectivement de 18 % et 42 %.

Après avoir progressé de 5,8 % en 2009, les crédits consacrés à l'enseignement privé diminuent de 4 % pour atteindre 529,31 millions. La prise en charge des salaires des établissements privés représente 193,33 millions et finance 4797 ETP constitués par les personnels contractuels de droit public des établissements d'enseignement agricole privé. La participation de l'État aux dépenses de fonctionnement des établissements de temps plein s'élève en 2010 à 133 millions (-5 % par rapport à 2009) et inclut une subvention versée par élève et par an. Le financement des

dépenses de fonctionnement des établissements du rythme approprié dépend pour sa part du nombre de postes de formateurs et s'élève à 198 millions (-8 %).

Les dépenses d'aide sociale pour les élèves de l'enseignement technique (77,2 millions) sont en légère augmentation (+1,2 %). La dotation pour les bourses (75,3 millions) est supérieure de 2 % à celle de 2009. Les dépenses du fonds social lycéen s'élèvent à 1,9 million (-0,3 million par rapport à 2009).

Le fond social prend également en compte le financement des mesures en faveur de la scolarisation des élèves handicapés en application de la loi de 2005 sur l'égalité des droits et des chances vis-à-vis de la scolarisation.

### **Augmentation des soutiens publics à la formation professionnelle**

Les soutiens publics à la formation professionnelle et à l'apprentissage s'élèvent à 24,5 millions. Ils progressent de 9,7 % par rapport à 2009 en prenant en compte le CAS pension et de 19 % hors CAS pension.

Les aides de l'État (15,5 millions) affichent une baisse (-1,5 million) alors que celles de l'Union européenne augmentent de 70 % et s'élèvent à 9 millions, sous l'effet de la mise en œuvre des mesures du PDRH en faveur de la formation professionnelle. En 2010, ces montants représentent 37 % des soutiens globaux à la formation professionnelle contre 24 % en 2009.

Trois actions différenciées sont mises en œuvre. Deux sont financées par le ministère en charge de l'agriculture : l'appui aux centres de formation continue et d'apprentissage en diminution de 6 % (pour atteindre 13,7 millions) et les stages préparatoires à l'installation en recul de 33 % (pour s'élever à 1,4 million) confirmant le repli constaté sur le financement de la DJA au cours des deux dernières années.

Le financement européen concerne uniquement la formation des actifs agricoles.

L'appui aux centres de formation prend en compte le versement aux CFA et CFPPA des charges relatives aux pensions des personnels (9,9 millions) et le financement de diverses actions à savoir le fonctionnement des deux CFA à compétence nationale et l'appui aux actions de portée générale en matière

d'apprentissage (1,6 million), les mesures d'adaptation pédagogique, d'insertion et d'animation et de développement rural (1,8 million) et en dernier lieu les bourses de stage à l'étranger et la coopération internationale (757 000€).

### **Hausse mesurée des crédits à l'enseignement supérieur**

L'enseignement supérieur long agronomique, vétérinaire et du paysage est constitué par un réseau de 19 établissements (12 établissements publics et 7 établissements privés sous contrat avec l'État) qui assurent la formation de plus de 11 000 étudiants.

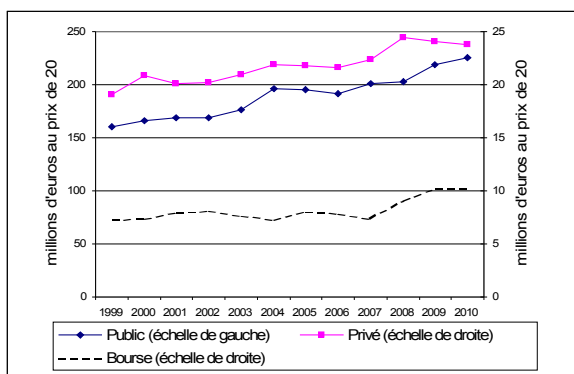
Ces établissements sont aujourd'hui organisés autour de 7 pôles de compétence qui regroupent sur une même zone géographique les activités de formation, de recherche et de développement.

La politique du ministère en charge de l'agriculture en faveur de l'enseignement supérieur s'articule autour de 4 axes :

- adaptation de l'enseignement supérieur agricole aux demandes émergentes de la société ;
- développement des liens entre les deux niveaux d'enseignement (technique et supérieur) ;
- adaptation des cycles de formation aux exigences de l'ouverture sur l'international ;
- mise en œuvre d'une politique contractuelle entre l'État et les établissements publics.

En 2010, les concours publics à l'enseignement supérieur (259,1 millions) augmentent de 3,1 % (+7,7 millions). La variation cumulée sur les trois dernières années représente un soutien supplémentaire de 36,5 millions.

### **Les concours publics à l'enseignement supérieur**



Source : MAAPRAT-SAFSL

Les dépenses salariales et les pensions (168,6 millions) progressent de 4 % : +8 % pour le CAS pensions pour atteindre 51,4 millions et +2 % pour les salaires, qui s'élèvent à 116,8 millions. Les personnels de l'enseignement supérieur agricole public représentent 2621 ETPT en 2010. La hausse des dépenses salariales s'explique par la revalorisation du point fonction publique (+0,73 %) d'une part, et les mesures catégorielles avec l'amélioration des taux de promotion des catégories B et C d'autre part.

Les moyens de fonctionnement et d'équipement pour l'enseignement public (56,5 millions) augmentent de 2,8 %.

Cette augmentation s'explique par le transfert des crédits de fonctionnement de l'ENSBANA sur le programme 142 dans le cadre de la création de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon).

Par ailleurs, des travaux de mise en sécurité, de maintenance des bâtiments et de mise en accessibilité (obligatoires pour les établissements recevant du public) sont financés avec, pour certains, un cofinancement dans le cadre du CPER.

Enfin, le projet immobilier pour remettre à niveau l'école nationale vétérinaire de Maison-Alfort se poursuit. Pour ce faire, 15 millions ont été prévus sur 3 ans (2009-2011).

Pour les établissements sous contrat de l'enseignement privé, la dotation de fonctionnement et d'investissement est stable à 23,8 millions pour la deuxième année consécutive. Cette dotation a permis de financer 75 750 heures d'enseignement.

Les aides en faveur des étudiants représentent 10,2 millions dont 9,4 millions sur critères sociaux et 0,7 million pour les bourses de coopération internationale. Ces soutiens sont stables par rapport à 2009, le nombre de boursiers sur critères sociaux s'étant maintenu à 3000.

### ***Stabilisation des dépenses en faveur de la recherche et de l'appui technique***

Après les hausses successives de 2008 (+6,2 %) et de 2009 (+1,5 %), les dépenses pour la recherche, le développement et les

transferts de technologie se stabilisent en 2010 à 811,7 millions.

Les crédits abondés par le ministère en charge de l'agriculture s'élèvent à 100 millions soit 5 % de moins qu'en 2009. Ceux du ministère en charge de la recherche totalisent 711,6 millions et progressent légèrement (+1 %). Au cours des trois dernières années, les soutiens publics à la recherche ont augmenté de 16,4 %, soit une hausse de 36,5 millions par rapport à 2007.

Les moyens du ministère de la recherche concernent l'Inra (648 millions) et le CEMAGREF (55 millions). Une enveloppe de 8,5 millions a été versée par ce ministère à l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) qui résulte de la fusion de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) et de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSET).

Le ministère en charge de l'agriculture a financé l'ANSES (59,7 millions), le CEMAGREF (23 millions), l'Inra (2,9 millions) et des centres techniques ACTIA et ACTA (7,2 millions).

Ces contributions sont relativement stables. Les autres interventions de ce ministère concernent, d'une part, des projets de recherche en liaison avec les unités de recherche des établissements de l'enseignement supérieur ou avec les appels à projet dans le domaine agroalimentaire pour 5,1 millions et, d'autre part, la mise à disposition de personnel à la recherche (2,2 millions soit 21 % de moins qu'en 2009).

Dans ce dispositif de cofinancement des ministères en charge de l'agriculture et de la recherche, les crédits de l'Inra et du CEMAGREF augmentent respectivement de 0,6 % et 2,5 % alors que ceux de l'ANSES diminuent de 5,5 % conformément au contrat d'objectifs et de moyens qui prévoit que l'opérateur accroît sa part d'autofinancement.

### **Légère hausse des dépenses des services généraux**

Les dépenses de personnel et de fonctionnement du ministère (hors programme 143 « Enseignement technique agricole » et programme 142 « Enseignement supérieur et

recherche agricoles »), de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), de l'Agence de services et de paiement (ASP) et de l'Office de développement de l'économie agricole des départements d'outre-mer (ODEADOM) mobilisées pour la mise en œuvre de la politique agricole et forestière s'élèvent à 1,373 milliard. Elles augmentent de 1,9 %, soit une hausse de 26 millions par rapport à 2009.

Les dépenses en personnel et en fonctionnement du ministère (1,14 milliard) enregistrent une hausse de 2,7 %. Les moyens de fonctionnement (185,2 millions) progressent de 1,2 % sous le triple effet du démarrage des opérations du recensement agricole 2010, de la hausse des dépenses d'application informatiques, et de l'effort consenti en matière de politique de rénovation immobilière. Les dépenses de personnel titulaires et de vacances ainsi que les pensions (952,3 millions) augmentent de 1,9 %. Cette hausse est due à l'augmentation des charges de rémunération du personnel (+2,3 %) et des pensions (+5,8 %).

Les moyens en personnel et en fonctionnement de FranceAgriMer, de l'ASP et de l'ODEADOM (236,2 millions) augmentent globalement de 2,6 %. Les dépenses de personnel cumulées de ces trois établissements (156,2 millions) sont stables. Les frais de fonctionnement des trois organismes (80 millions) s'accroissent de 7,5 % avec la plus forte hausse pour l'ASP (+10,2 %). Cette hausse est essentiellement due au fait que les dépenses de fonctionnement de l'ASP incluent des dépenses prévisionnelles d'assistance technique au développement rural qui n'ont été dépensées que partiellement.

## Évolution des concours publics à l'agriculture 2009-2010

LES CONCOURS PUBLICS	2009	2010	2010 / 2009	Etat		UE	
				2010	2010 / 2009	2010	2010 / 2009
<b>Agriculture et territoires ruraux</b>	<b>11 962,4</b>	<b>12 340,4</b>	<b>3,2%</b>	<b>2 751,8</b>	<b>14%</b>	<b>9 588,6</b>	<b>0%</b>
<b>Marchés et revenus agricoles</b>	<b>10 042,1</b>	<b>10 325,9</b>	<b>2,8%</b>	<b>1 579,5</b>	<b>27%</b>	<b>8 746,4</b>	<b>-1%</b>
<b>Régulation des marchés</b>	<b>485,0</b>	<b>448,9</b>	<b>-7,4%</b>	<b>203,4</b>	<b>41%</b>	<b>245,5</b>	<b>-28%</b>
Restitutions à l'exportation	129,0	111,7	-13,4%	0,0		111,7	-13%
Dépenses d'intervention	80,1	77,6	-3,1%	0,0		77,6	-3%
Aides à l'écoulement sur le marché intérieur	49,1	47,5	-3,4%	0,0		47,5	-3%
Autres soutiens (adaptation des filières, apurement et taxes)	226,8	212,1	-6,5%	203,4	41%	8,7	-89%
<b>Aides liées aux produits</b>	<b>2 453,3</b>	<b>1 050,5</b>	<b>-57,2%</b>	<b>209,3</b>	<b>-21%</b>	<b>841,2</b>	<b>-62%</b>
PMTVA	734,7	644,4	-12,3%	169,4	5%	475,1	-17%
PSBM	0,0	0,0	-89,6%	0,0		0,0	-90%
Prime à l'abattage	152,9	69,0	-54,9%	0,0		69,0	-55%
PBC	67,5	2,4	-96,5%	0,0		2,4	-97%
Aide compensatrice à l'hectare COP	1 051,4	24,0	-97,7%	0,0		24,0	-98%
ADL	0,0	0,0	-100,0%	0,0		0,0	-100%
Autres paiements directs liés aux produits	446,8	310,7	-30,5%	39,9	-61%	270,7	-21%
<b>Maîtrise de l'offre</b>	<b>376,7</b>	<b>95,6</b>	<b>-74,6%</b>	<b>30,8</b>	<b>15%</b>	<b>64,8</b>	<b>-81%</b>
Aide au retrait des terres gel	36,5	0,0	-100,0%	0,0		0,0	-100%
Aide à la cessation d'activité laitière	26,6	30,6	15,2%	30,6	15%	0,0	
Autres aides à la maîtrise de l'offre (arrachage vigne, verger et autre)	73,0	47,5	-34,9%	0,2	81%	47,3	-35%
Fonds de restructuration de l'industrie du sucre	240,6	17,5	-92,7%	0,0		17,5	-93%
<b>Paiements uniques et article 68</b>	<b>5 737,6</b>	<b>7 237,3</b>	<b>26,1%</b>	<b>0,0</b>		<b>7 237,3</b>	<b>26%</b>
Paiements uniques	5 737,6	6 894,5	20,2%	0,0	0%	6 894,5	
Paiements article 68	0,0	342,8		0,0	0%	342,8	
<b>Organisation et modernisation des filières</b>	<b>99,7</b>	<b>213,8</b>	<b>114,5%</b>	<b>40,5</b>	<b>5%</b>	<b>173,4</b>	<b>183%</b>
Dynamique des filières de production (dont restructuration vignoble)	67,0	116,7	74,4%	21,4	26%	95,3	91%
Dynamique des filières de commercialisation (actions de modernisation)	32,7	97,1	196,7%	19,0	-11%	78,1	588%
<b>Actions de promotion et qualité des produits</b>	<b>91,9</b>	<b>120,9</b>	<b>31,6%</b>	<b>78,1</b>	<b>19%</b>	<b>42,8</b>	<b>62%</b>
<b>Aide alimentaire</b>	<b>114,4</b>	<b>101,1</b>	<b>-11,7%</b>	<b>9,0</b>	<b>-59%</b>	<b>92,1</b>	<b>0%</b>
<b>Gestion des aléas de production et allègement des charges</b>	<b>683,4</b>	<b>1 057,8</b>	<b>54,8%</b>	<b>1 008,4</b>	<b>48%</b>	<b>49,4</b>	<b>4783%</b>
FNGCA, Bonification prêt Calamité, Fac et agridif	555,5	748,2	34,7%	748,2	35%	0,0	
Autres mesures	26,8	179,6	570,5%	130,2	405%	49,4	4783%
TIPP et TICGN	101,1	130,0	28,6%	130,0	29%	0,0	
<b>Développement rural</b>	<b>1 486,2</b>	<b>1 601,1</b>	<b>7,7%</b>	<b>781,0</b>	<b>-5%</b>	<b>820,1</b>	<b>23%</b>
Installation et maîtrise des pollutions (Bonif, Dja, Pmpoa, Cte/Cad, Pmbe)	358,8	348,5	-2,9%	198,5	-2%	150,0	-3%
Cessation d'activité en agriculture (IVD-Prétraite)	81,9	53,8	-34,3%	52,2	-34%	1,7	-49%
Compensation de handicaps naturels (ICHN et autres mesures)	524,4	564,5	7,6%	252,0	7%	312,4	8%
Mesures agro-environnementales (PHAE-CTE/CAD)	373,0	447,8	20,1%	147,2	-13%	300,7	47%
Aménagement et protection de l'espace rural (Axe 3, leader...)	88,8	113,4	27,7%	73,7	-7%	39,8	301%
Transformation et commercialisation des produits agricoles (POA)	3,6	21,5	495,4%	5,9	1664%	15,6	376%
Activités hippiques	55,6	51,6	-7,3%	51,6	-7%	0,0	
<b>Sécurité sanitaire des végétaux et des animaux</b>	<b>434,1</b>	<b>413,4</b>	<b>-4,8%</b>	<b>391,3</b>	<b>15%</b>	<b>22,1</b>	<b>-76%</b>
Service public de l'équarrissage et élimination des farines animales	185,1	110,7	-40,2%	110,7	-40%	0,0	
Lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	249,0	302,7	21,6%	280,6	80%	22,1	-76%
<b>Forêt</b>	<b>431,4</b>	<b>454,5</b>	<b>5,4%</b>	<b>363,7</b>	<b>-8%</b>	<b>90,8</b>	<b>140%</b>
Développement économique de la filière forêt-bois	112,4	103,5	-7,9%	97,1	-10%	6,4	34%
Gestion du patrimoine forestier public	192,9	181,5	-5,9%	181,5	-6%	0,0	
Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée	85,2	128,2	50,6%	45,9	-14%	82,3	161%
Prévention des risques et protection de la forêt	40,9	41,3	0,9%	39,2	0%	2,1	35%
<b>Enseignement et recherche</b>	<b>2 347,8</b>	<b>2 335,9</b>	<b>-0,5%</b>	<b>2 326,8</b>	<b>-1%</b>	<b>9,0</b>	<b>64%</b>
Enseignement technique	1 263,7	1 240,7	-1,8%	1 240,6	-2%	0,0	-80%
Apprentissage, formation continue et autres	22,3	24,5	9,7%	15,5	-9%	9,0	70%
Enseignement supérieur	251,4	259,1	3,1%	259,1	3%	0,0	
Recherche, développement et transfert de technologie	810,4	811,7	0,2%	811,7	0%	0,0	
<b>Services généraux</b>	<b>1 347,8</b>	<b>1 373,7</b>	<b>1,9%</b>	<b>1 369,4</b>	<b>2%</b>	<b>4,4</b>	<b>23%</b>
Personnel	1 090,3	1 108,5	1,7%	1 105,7	2%	2,7	92%
Autres frais de fonctionnement	257,4	265,3	3,1%	263,6	3%	1,7	-23%
<b>TOTAL</b>	<b>16 089,4</b>	<b>16 504,6</b>	<b>2,6%</b>	<b>6 811,7</b>	<b>5%</b>	<b>9 692,9</b>	<b>1%</b>

Unité : millions d'euros

Source : MAAPRAT-SAFSL

N.B : Les montants 2009 ont été retraités

## Les concours publics à l'agriculture de 1999 à 2010

*N*,0J9 (en millions d'euros)	1999 exécuté	2000 exécuté	2001 exécuté	2002 exécuté	2003 exécuté	2004 exécuté	2005 exécuté	2006 exécuté	2007 exécuté	2008 exécuté	2009 exécuté	2010 exécuté
<b>agriculture et territoires ruraux</b>	<b>11 727,0</b>	<b>11 944,3</b>	<b>12 311,1</b>	<b>12 416,3</b>	<b>12 809,9</b>	<b>12 256,1</b>	<b>12 672,5</b>	<b>13 488,9</b>	<b>11 509,8</b>	<b>11 428,8</b>	<b>11 962,4</b>	<b>12 340,4</b>
<b>marchés et revenus agricoles</b>	<b>10 058,2</b>	<b>10 329,8</b>	<b>10 028,0</b>	<b>9 998,6</b>	<b>10 178,7</b>	<b>9 851,6</b>	<b>10 068,7</b>	<b>10 848,1</b>	<b>9 346,7</b>	<b>9 320,7</b>	<b>10 042,1</b>	<b>10 325,9</b>
régulation des marchés	2 914,0	2 330,2	2 016,1	1 970,0	1 709,9	1 337,5	1 364,3	1 048,6	787,6	624,3	485,0	448,9
aides liées aux produits	6 097,3	7 017,7	6 941,9	7 022,7	7 186,5	7 393,9	7 712,6	3 301,9	2 595,9	2 644,1	2 453,3	1 050,5
maîtrise de l'offre	590,1	527,9	585,9	570,5	594,2	473,3	586,7	117,9	(294,1)	(379,0)	376,7	95,6
paiements uniques et article 68	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5 677,3	5 740,6	5 863,6	5 737,6	7 237,3
organisation et modernisation des filières	82,6	100,8	128,9	186,6	150,7	179,7	136,2	180,4	94,5	122,2	99,7	213,8
actions de promotion et qualité des produits	96,6	90,0	119,5	108,8	104,1	97,6	80,0	76,5	77,0	87,7	91,9	120,9
aide alimentaire	238,2	130,7	128,2	94,6	106,8	105,5	89,9	87,4	86,4	75,8	114,4	101,1
gestion des aléas de production et allègement des charges	39,3	132,5	107,6	45,4	326,4	264,1	98,9	358,1	258,8	282,0	683,4	1 057,8
<b>développement rural</b>	<b>1 550,4</b>	<b>1 468,5</b>	<b>1 863,6</b>	<b>1 985,7</b>	<b>2 232,0</b>	<b>2 108,9</b>	<b>2 229,3</b>	<b>2 240,4</b>	<b>1 808,3</b>	<b>1 678,5</b>	<b>1 486,2</b>	<b>1 601,1</b>
installation, modernisation et maîtrise des pollutions	392,6	364,8	366,6	394,4	489,3	377,3	459,3	464,4	524,2	503,0	358,8	348,5
cessation d'activité en agriculture	245,1	200,9	145,7	119,6	105,6	102,0	89,1	80,5	74,6	69,2	81,9	53,8
compensation de handicaps naturels	0,0	2,6	424,5	448,5	461,7	489,2	527,5	516,4	535,0	517,6	524,4	564,5
mesures agro-environnementales	275,9	290,9	327,3	457,7	602,0	541,6	552,2	576,3	414,1	380,2	373,0	447,8
aménagement et protection de l'espace rural	384,8	385,4	393,5	362,7	380,8	399,5	365,9	408,4	187,6	52,1	88,8	113,4
transformation et commercialisation des produits agricoles	80,3	81,3	60,0	74,8	52,5	65,4	49,5	144,4	15,2	98,6	3,6	21,5
activités hippiques	171,7	142,5	146,1	128,0	140,0	133,9	185,8	50,0	57,7	57,9	55,6	51,6
<b>sécurité sanitaire des végétaux et des animaux</b>	<b>118,3</b>	<b>146,1</b>	<b>419,5</b>	<b>431,9</b>	<b>399,3</b>	<b>295,5</b>	<b>374,5</b>	<b>400,5</b>	<b>354,8</b>	<b>429,6</b>	<b>434,1</b>	<b>413,4</b>
service public de l'équarrissage et élimination des farines animales	110,3	144,4	420,2	412,9	362,0	265,8	229,4	193,3	177,2	182,0	185,1	110,7
lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	8,0	1,6	(0,7)	19,0	37,2	29,7	145,1	207,2	177,6	247,7	249,0	302,7
<b>Forêt</b>	<b>64,5</b>	<b>182,1</b>	<b>223,6</b>	<b>243,6</b>	<b>225,1</b>	<b>231,5</b>	<b>353,5</b>	<b>351,0</b>	<b>376,1</b>	<b>375,0</b>	<b>431,4</b>	<b>454,5</b>
Développement économique de la filière forêt-bois	62,7	179,5	223,5	242,8	223,8	229,7	62,0	29,3	47,2	42,5	112,4	103,5
Gestion du patrimoine forestier public	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	151,1	162,8	165,6	180,4	192,9	181,5
Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée	0,0	2,5	0,1	0,8	1,3	1,4	101,4	106,5	109,9	98,2	85,2	128,2
Prévention des risques et protection de la forêt	1,8	0,2	0,0	0,0	0,0	0,4	39,0	52,4	53,4	53,9	40,9	41,3
<b>Enseignement et recherche</b>	<b>827,7</b>	<b>846,1</b>	<b>849,0</b>	<b>860,8</b>	<b>918,7</b>	<b>932,5</b>	<b>2 029,3</b>	<b>2 187,4</b>	<b>2 246,0</b>	<b>2 286,0</b>	<b>2 347,8</b>	<b>2 335,9</b>
Enseignement technique	130,6	131,5	133,1	140,0	143,3	146,9	1 205,9	1 236,3	1 250,6	1 233,3	1 263,7	1 240,7
Apprentissage, formation continue et autres	0,0	0,1	0,5	1,0	3,1	2,7	14,4	21,0	20,5	19,7	22,3	24,5
Enseignement supérieur	153,8	161,9	167,8	171,7	182,4	203,0	207,2	208,4	222,6	234,3	251,4	259,1
Recherche, développement et transfert de technologie	543,3	552,6	547,6	548,2	589,9	579,9	601,9	721,7	752,3	798,8	810,4	811,7
<b>Service généraux</b>	<b>1 053,5</b>	<b>1 164,6</b>	<b>1 228,5</b>	<b>1 237,6</b>	<b>1 268,2</b>	<b>1 256,2</b>	<b>1 319,7</b>	<b>1 402,0</b>	<b>1 404,5</b>	<b>1 413,9</b>	<b>1 347,8</b>	<b>1 373,7</b>
Personnel	784,0	864,1	928,5	981,6	1 004,4	1 022,0	1 054,6	1 116,3	1 124,4	1 141,2	1 090,3	1 108,5
Autres frais de fonctionnement	269,5	300,5	300,1	256,0	263,8	234,1	265,1	285,7	280,2	272,7	257,4	265,3
<b>TOTAL DES CONCOURS</b>	<b>13 672,6</b>	<b>14 137,1</b>	<b>14 612,3</b>	<b>14 758,3</b>	<b>15 221,9</b>	<b>14 676,3</b>	<b>16 375,0</b>	<b>17 429,3</b>	<b>15 536,4</b>	<b>15 503,7</b>	<b>16 089,4</b>	<b>16 504,6</b>

Source : MAAPRAT-SAFSL



## Les concours publics à l'agriculture de 1999 à 2010-budget national

*;N*;0J9 (en millions d'euros)	1999 exécuté	2000 exécuté	2001 exécuté	2002 exécuté	2003 exécuté	2004 exécuté	2005 exécuté	2006 exécuté	2007 exécuté	2008 exécuté	2009 exécuté	2010 exécuté
<b>agriculture et territoires ruraux</b>	<b>1 800,2</b>	<b>2 276,7</b>	<b>2 709,7</b>	<b>2 532,6</b>	<b>2 589,9</b>	<b>2 260,1</b>	<b>2 313,2</b>	<b>2 401,1</b>	<b>2 146,0</b>	<b>2 118,5</b>	<b>2 404,3</b>	<b>2 751,8</b>
<b>marchés et revenus agricoles</b>	<b>810,9</b>	<b>1 106,4</b>	<b>1 052,1</b>	<b>865,6</b>	<b>915,4</b>	<b>841,8</b>	<b>829,2</b>	<b>1 036,1</b>	<b>873,5</b>	<b>839,9</b>	<b>1 243,2</b>	<b>1 579,5</b>
régulation des marchés	375,1	457,8	256,1	261,6	124,1	164,0	304,4	218,0	253,1	132,8	144,1	203,4
aides liées aux produits	192,2	273,6	405,2	336,8	252,1	224,5	244,8	313,8	198,7	228,6	264,2	209,3
maîtrise de l'offre	15,4	27,8	22,7	16,6	28,0	27,4	64,1	14,4	40,4	46,0	26,7	30,8
paiements uniques et article 68	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
organisation et modernisation des filières	74,8	100,5	92,2	82,6	61,8	47,0	26,1	44,1	33,5	62,0	38,4	40,5
actions de promotion et qualité des produits	88,1	84,1	115,0	105,2	98,1	88,1	72,9	69,9	70,2	78,8	65,4	78,1
aide alimentaire	26,0	30,2	53,4	17,4	25,0	26,8	18,1	17,9	18,7	9,7	21,9	9,0
gestion des aléas de production et allègement des charges	39,3	132,5	107,6	45,4	326,4	264,1	98,9	358,1	258,8	282,0	682,4	1 008,4
<b>développement rural</b>	<b>878,9</b>	<b>1 026,1</b>	<b>1 238,1</b>	<b>1 254,3</b>	<b>1 313,0</b>	<b>1 152,8</b>	<b>1 135,2</b>	<b>993,8</b>	<b>943,7</b>	<b>919,2</b>	<b>820,2</b>	<b>781,0</b>
installation, modernisation et maîtrise des pollutions	336,8	345,9	263,6	244,2	340,0	235,7	288,6	308,3	345,5	305,1	203,5	198,5
cessation d'activité en agriculture	189,4	166,7	122,2	104,8	95,2	89,3	76,4	69,6	64,9	64,1	78,6	52,2
compensation de handicaps naturels	0,0	0,0	210,5	228,9	231,2	244,7	264,7	254,7	239,5	233,1	234,7	252,0
mesures agro-environnementales	133,3	143,8	176,9	253,3	323,7	288,2	265,1	234,7	186,1	173,6	168,6	147,2
aménagement et protection de l'espace rural	84,9	159,9	266,6	262,8	163,8	139,2	42,8	42,1	34,8	48,4	78,9	73,7
transformation et commercialisation des produits agricoles	(37,1)	67,3	52,2	32,3	19,1	21,8	11,7	34,6	15,2	37,1	0,3	5,9
activités hippiques	171,7	142,5	146,1	128,0	140,0	133,9	185,8	50,0	57,7	57,9	55,6	51,6
<b>sécurité sanitaire des végétaux et des animaux</b>	<b>110,3</b>	<b>144,2</b>	<b>419,5</b>	<b>412,8</b>	<b>361,5</b>	<b>265,5</b>	<b>348,8</b>	<b>371,2</b>	<b>328,9</b>	<b>359,4</b>	<b>340,9</b>	<b>391,3</b>
service public de l'équarrissage et élimination des farines animales	110,3	144,4	420,2	412,9	362,0	265,8	229,4	193,3	177,2	182,0	185,1	110,7
lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	0,0	(0,2)	(0,7)	(0,1)	(0,5)	(0,3)	119,5	177,9	151,7	177,5	155,7	280,6
<b>Forêt</b>	<b>62,7</b>	<b>167,4</b>	<b>178,4</b>	<b>192,1</b>	<b>165,7</b>	<b>168,6</b>	<b>302,9</b>	<b>291,9</b>	<b>309,6</b>	<b>317,2</b>	<b>393,5</b>	<b>363,7</b>
Développement économique de la filière forêt-bois	62,7	169,1	178,4	192,1	165,7	168,6	46,9	26,6	43,6	35,7	107,6	97,1
Gestion du patrimoine forestier public	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	151,1	153,5	157,9	180,4	192,9	181,5
Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	68,3	62,9	59,4	61,6	53,6	45,9
Prévention des risques et protection de la forêt	0,0	(1,8)	0,0	0,0	0,0	0,0	36,6	48,9	48,7	39,4	39,4	39,2
<b>Enseignement et recherche</b>	<b>827,7</b>	<b>846,1</b>	<b>848,6</b>	<b>859,9</b>	<b>915,7</b>	<b>929,8</b>	<b>2 026,6</b>	<b>2 184,4</b>	<b>2 244,4</b>	<b>2 283,5</b>	<b>2 342,3</b>	<b>2 326,8</b>
Enseignement technique	130,6	131,5	133,1	140,0	143,3	146,9	1 205,9	1 236,3	1 250,6	1 233,3	1 263,5	1 240,6
Apprentissage, formation continue et autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,7	18,0	18,9	17,2	17,0	15,5
Enseignement supérieur	153,8	161,9	167,8	171,7	182,4	203,0	207,2	208,4	222,6	234,3	251,4	259,1
Recherche, développement et transfert de technologie	543,3	552,6	547,6	548,2	589,9	579,9	601,9	721,7	752,3	798,8	810,4	811,7
<b>Service généraux</b>	<b>1 046,5</b>	<b>1 153,3</b>	<b>1 228,8</b>	<b>1 233,0</b>	<b>1 258,9</b>	<b>1 253,4</b>	<b>1 317,6</b>	<b>1 399,7</b>	<b>1 401,8</b>	<b>1 411,7</b>	<b>1 344,2</b>	<b>1 369,4</b>
Personnel	782,5	862,8	928,5	981,6	1 004,4	1 022,0	1 054,5	1 116,3	1 124,4	1 140,5	1 088,9	1 105,7
Autres frais de fonctionnement	264,0	290,5	300,4	251,4	254,6	231,4	263,0	283,5	277,5	271,2	255,3	263,6
<b>TOTAL DES CONCOURS</b>	<b>3 737,1</b>	<b>4 443,5</b>	<b>4 965,5</b>	<b>4 817,6</b>	<b>4 930,2</b>	<b>4 611,8</b>	<b>5 960,3</b>	<b>6 277,2</b>	<b>6 101,8</b>	<b>6 131,0</b>	<b>6 484,3</b>	<b>6 811,7</b>

Source : MAAPRAT-SAFSL

## Les concours publics à l'agriculture de 1999 à 2010-budget européen

*N*.0J9 (en millions d'euros)	1999 exécuté	2000 exécuté	2001 exécuté	2002 exécuté	2003 exécuté	2004 exécuté	2005 exécuté	2006 exécuté	2007 exécuté	2008 exécuté	2009 exécuté	2010 exécuté
<b>agriculture et territoires ruraux</b>	<b>9 926,8</b>	<b>9 667,6</b>	<b>9 601,5</b>	<b>9 883,6</b>	<b>10 220,0</b>	<b>9 996,0</b>	<b>10 359,3</b>	<b>11 087,8</b>	<b>9 363,8</b>	<b>9 310,3</b>	<b>9 558,1</b>	<b>9 588,6</b>
<b>marchés et revenus agricoles</b>	<b>9 247,3</b>	<b>9 223,3</b>	<b>8 975,9</b>	<b>9 133,0</b>	<b>9 263,3</b>	<b>9 009,8</b>	<b>9 239,5</b>	<b>9 811,9</b>	<b>8 473,3</b>	<b>8 480,8</b>	<b>8 798,8</b>	<b>8 746,4</b>
régulation des marchés	2 538,8	1 872,4	1 759,9	1 708,4	1 585,8	1 173,5	1 059,9	830,6	534,5	491,5	340,9	245,5
aides liées aux produits	5 905,1	6 744,1	6 536,7	6 686,0	6 934,4	7 169,4	7 467,8	2 988,1	2 397,2	2 415,4	2 189,1	841,2
maîtrise de l'offre	574,7	500,0	563,2	553,9	566,2	445,9	522,6	103,5	(334,4)	(425,1)	350,0	64,8
paiements uniques et article 68	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5 677,3	5 740,6	5 863,6	5 737,6	7 237,3
organisation et modernisation des filières	7,8	0,3	36,7	104,0	89,0	132,7	110,1	136,3	60,9	60,2	61,2	173,4
actions de promotion et qualité des produits	8,5	5,9	4,5	3,6	6,0	9,5	7,2	6,7	6,8	8,9	26,5	42,8
aide alimentaire	212,3	100,5	74,9	77,2	81,8	78,7	71,8	69,5	67,7	66,2	92,5	92,1
gestion des aléas de production et allègement des charges	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	49,4
<b>développement rural</b>	<b>671,6</b>	<b>442,3</b>	<b>625,5</b>	<b>731,4</b>	<b>919,0</b>	<b>956,2</b>	<b>1 094,1</b>	<b>1 246,6</b>	<b>864,7</b>	<b>759,3</b>	<b>666,0</b>	<b>820,1</b>
installation, modernisation et maîtrise des pollutions	55,9	18,9	103,0	150,1	149,3	141,5	170,7	156,1	178,7	197,9	155,3	150,0
cessation d'activité en agriculture	55,7	34,2	23,5	14,8	10,5	12,7	12,7	10,9	9,6	5,0	3,3	1,7
compensation de handicaps naturels	0,0	2,6	214,0	219,6	230,5	244,5	262,8	261,8	295,5	284,5	289,8	312,4
mesures agro-environnementales	142,7	147,2	150,4	204,5	278,3	253,4	287,1	341,6	227,9	206,7	204,4	300,7
aménagement et protection de l'espace rural	299,9	225,4	126,9	99,9	217,0	260,4	323,1	366,3	152,8	3,6	9,9	39,8
transformation et commercialisation des produits agricoles	117,4	14,0	7,8	42,6	33,4	43,6	37,8	109,9	0,0	61,5	3,3	15,6
activités hippiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>sécurité sanitaire des végétaux et des animaux</b>	<b>8,0</b>	<b>1,9</b>	<b>0,0</b>	<b>19,1</b>	<b>37,8</b>	<b>30,1</b>	<b>25,6</b>	<b>29,3</b>	<b>25,9</b>	<b>70,2</b>	<b>93,2</b>	<b>22,1</b>
service public de l'équarrissage et élimination des farines animale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	8,0	1,9	0,0	19,1	37,8	30,1	25,6	29,3	25,9	70,2	93,2	22,1
<b>Forêt</b>	<b>1,8</b>	<b>14,7</b>	<b>45,2</b>	<b>51,4</b>	<b>59,4</b>	<b>62,9</b>	<b>50,7</b>	<b>59,1</b>	<b>66,5</b>	<b>57,8</b>	<b>37,9</b>	<b>90,8</b>
Développement économique de la filière forêt-bois	0,0	10,3	45,1	50,7	58,1	61,1	15,2	2,8	3,6	6,8	4,8	6,4
Gestion du patrimoine forestier public	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,3	7,7	0,0	0,0	0,0
Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée	0,0	2,5	0,1	0,8	1,3	1,4	33,1	43,7	50,5	36,6	31,6	82,3
Prévention des risques et protection de la forêt	1,8	1,9	0,0	0,0	0,0	0,4	2,4	3,4	4,7	14,5	1,6	2,1
<b>Enseignement et recherche</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>1,0</b>	<b>3,1</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>	<b>1,6</b>	<b>2,5</b>	<b>5,5</b>	<b>9,0</b>
Enseignement technique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0
Apprentissage, formation continue et autres	0,0	0,1	0,5	1,0	3,1	2,7	2,7	3,0	1,6	2,5	5,3	9,0
Enseignement supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recherche, développement et transfert de technologie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Service généraux</b>	<b>7,0</b>	<b>11,3</b>	<b>(0,3)</b>	<b>4,6</b>	<b>9,2</b>	<b>2,8</b>	<b>2,1</b>	<b>2,2</b>	<b>2,7</b>	<b>2,1</b>	<b>3,6</b>	<b>4,4</b>
Personnel	1,5	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	1,4	2,7
Autres frais de fonctionnement	5,4	10,0	(0,3)	4,6	9,2	2,8	2,1	2,2	2,7	1,5	2,2	1,7
<b>TOTAL DES CONCOURS</b>	<b>9 935,5</b>	<b>9 693,7</b>	<b>9 646,9</b>	<b>9 940,6</b>	<b>10 291,7</b>	<b>10 064,4</b>	<b>10 414,7</b>	<b>11 152,1</b>	<b>9 434,6</b>	<b>9 372,7</b>	<b>9 605,1</b>	<b>9 692,9</b>

## Méthodologie

Les concours publics à l'agriculture consolident les dépenses budgétaires en faveur du secteur agricole : dépenses du budget du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (MAAPRAT), à l'exception de celles spécifiques à la pêche et à l'aquaculture, financements inscrits dans les comptes spéciaux du trésor gérés par le MAAPRAT, dépenses des budgets d'autres ministères pour les actions concourant aux mêmes finalités que celles du MAAPRAT, dépenses du budget de l'Union européenne dans le cadre de la Politique agricole commune.

Les dépenses relatives aux aides agricoles sont collectées au plus proche du bénéficiaire, soit auprès des organismes payeurs. En conséquence, les flux internes entre le ministère et ces organismes sont éliminés.

Les aides et les avantages fiscaux (comme par exemple les dégrèvements d'impôts fonciers) ne sont pas retracés dans les concours publics à l'agriculture, sauf lorsqu'il s'agit de subventions effectivement versées aux bénéficiaires afin de réduire le coût d'acquisition de leurs approvisionnements. Par ailleurs, les aides des collectivités locales ne sont pas agrégées aux concours publics nationaux et communautaires. Elles font l'objet d'évaluations ponctuelles, la dernière évaluation exhaustive portant sur l'exercice 2002.

Les concours publics à l'agriculture sont répartis selon un découpage fonctionnel de quatre domaines, eux-mêmes subdivisés en sous-domaines et ensembles d'actions concourant à une même politique.

La présentation des concours publics à l'agriculture vise à rapprocher leur structure de celle du budget du MAAPRAT en programmes et actions selon les principes de la LOLF. Elle reflète également la structuration de la PAC en deux piliers, les programmes eux-mêmes s'en rapprochant.

La période d'enregistrement des concours publics à l'agriculture est l'année budgétaire nationale. Les dépenses du budget de l'État

sont celles exécutées au cours de l'année ; elles ont pour origine les relevés de la Direction Générale de la Comptabilité Publique<sup>1</sup> (État annuel de "comptabilisation annexe des dépenses" par ministère au 31 décembre). On ne retient cependant pas les dotations budgétaires aux organismes payeurs. Les dépenses de fonctionnement de ces opérateurs sont mesurées à partir de leurs comptes financiers. Les dépenses communautaires du Feoga-garantie sont celles qui sont déclarées à l'Agence unique de paiement par chaque organisme payeur, puis à partir de 2009, à l'agence de services et de paiement (ASP). A partir de 2007, le fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) remplacent le Feoga-garantie et le Feoga-orientation. Le FEAGA finance les aides du premier pilier et le FEADER les soutiens au développement rural.

Les concours publics à l'agriculture sont présentés en distinguant les dépenses nationales et les dépenses communautaires. Les concours transitant par les organismes payeurs sont collectés en deux volets, partie nationale et partie communautaire. Les concours du budget du ministère, faisant l'objet d'un financement ou d'un cofinancement par voie de fonds de concours du Feoga-garantie ou du Feoga-orientation, remplacés en 2007 par le FEAGA et le FEADER, sont conventionnellement répartis ainsi : le montant du fonds de concours représente la part communautaire et la part nationale est déterminée en déduisant ce montant communautaire de l'exécution de la ligne budgétaire concernée.

Dans le cadre d'une procédure de contrôle, la Commission européenne applique des corrections financières traduisant des refus de financement des dépenses engagées par les États membres, lorsqu'elles n'ont pas été exécutées conformément aux règles communautaires. Chaque année, le montant de ce refus d'apurement communautaire est

<sup>1</sup> La Direction Générale de la Comptabilité Publique a été supprimée par décret du 3 avril 2008. Elle a été fusionnée avec la Direction Générale des Impôts au sein de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

pris en charge par le budget du ministère et constitue donc un concours public national supplémentaire qui s'ajoute aux autres concours financés sur des fonds nationaux. Parallèlement, les montants communautaires, mesurés à partir des sommes payées par les opérateurs et présentées à l'ACOFA, sont minorés du refus d'apurement puisque ce dernier n'est pas pris en charge par les fonds communautaires.

Certaines dépenses de soutien de marché sont en partie financées par des contributions spécifiques des producteurs (taxes de coresponsabilité laitière et céréalière jusqu'en 1993 et pénalités laitières pour dépassement des quotas). De même, le « montant temporaire », recette affectée au fonds temporaire de restructuration de l'industrie du sucre, qui fait parti du FEAGA, est également pris en compte dans l'évaluation des concours publics. Ces derniers sont présentés après déduction de l'ensemble de ces contributions.

Les principaux domaines et ensembles des concours publics sont :

## **1. Agriculture et territoires ruraux**

### **11. Marchés et revenus agricoles**

#### **111. Régulation des marchés**

#### **112. Aides liées aux produits**

#### **113. Maîtrise de l'offre**

#### **114. Paiements uniques**

#### **115. Organisation et modernisation des filières**

#### **116. Promotion et qualité des produits**

#### **117. Aide alimentaire**

#### **118. Gestion des aléas de production et allègement des charges**

### **12. Développement rural**

### **13. Sécurité sanitaire**

## **2. Forêt**

## **3. Enseignement et recherche**

## **4. Services généraux**



## **Le compte social prévisionnel de l'agriculture pour 2010 <sup>(1)</sup>**

Résumé .....	103
Le compte social des exploitants agricoles .....	104
Les prestations sociales .....	104
Les cotisations et les autres ressources .....	106
Le compte social des salariés agricoles .....	111
Les prestations sociales .....	111
Les cotisations et les autres ressources du compte .....	112

*(1) Ce rapport a été préparé et présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation par Sylviane VIGNAUD au Bureau des organismes de protection sociale agricole du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.*



# LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PREVISIONNEL POUR 2010

---

A titre liminaire, il est rappelé qu'une réforme coordonnée et d'ensemble du financement du régime des non-salariés agricoles a été réalisée par les lois de finances et de financement de la sécurité sociale 2009, réforme qui comporte un volet financier et un volet institutionnel.

Le volet financier représente un effort très important (9 Md€) consenti par l'Etat pour apurer les dettes du FFIPSA et pour jeter les bases d'un nouveau financement pérenne pour la branche maladie du régime avec l'affectation de l'intégralité de la taxe sur les véhicules de société (1,1 Md€ attendus en 2009).

En outre, à compter de 2009, la branche maladie du régime des non-salariés agricoles est intégrée financièrement au régime général, tout comme l'étaient déjà auparavant la branche famille des exploitants agricoles et le régime des salariés agricoles depuis 1963.

Le volet institutionnel consacre, quant à lui, la suppression du FFIPSA au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le transfert de ses droits et obligations à la Caisse centrale de MSA qui se voit conférer l'autorisation légale d'emprunt pour couvrir ses besoins de financement.

Le régime des exploitants ne portera donc que le déficit de la branche vieillesse.

Le compte social prévisionnel des exploitants fait apparaître en 2010 une légère hausse de 0,7% des prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs. Cette progression serait à mettre à l'actif de la branche maladie, dont les dépenses augmentent de 2,7% ; les dépenses des autres branches diminueraient (-0,7% pour la vieillesse et -3,1% pour la famille).

Le total des dépenses s'élèverait à 16,9 Md€. Les recettes représenteraient 15,8 Md€.

Les évolutions conjuguées des charges et des produits conduiraient à constater dans le compte social un déficit légèrement inférieur à 1,2 Md€.

Dans le compte social des salariés agricoles, les prestations augmenteraient à un rythme inférieur à celui de l'année précédente de +1,9% contre +2,6%, soit +0,4% contre +2,1% après correction par l'indice des prix à la consommation. Les dépenses de santé enregistreraient une croissance de 2,9%, les prestations vieillesse et famille augmenteraient respectivement de 1,3% et de 0,3%.



## Le compte social des exploitants agricoles

### Les prestations sociales

L'année 2010 serait caractérisée par une légère baisse des prestations vieillesse (-0,7%), une baisse plus importante des prestations familiales (-3%) et une augmentation des dépenses maladie d'environ 3%. Dans ce contexte, l'ensemble des prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs augmenteraient de 0,7%, soit une baisse de 0,8% après correction par l'indice des prix à la consommation.

### Les dépenses de santé

L'impact de la baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires en assurance maladie serait contrebalancé par le vieillissement de la population qui induit un surcoût de consommation de prestations exécutées en établissements de soins. L'année 2008 était marquée par une forte

hausse des prestations en établissements médico-sociaux (+16,4%) et une stabilité de la médecine de ville. En 2009 la hausse des dépenses en établissements médico-sociaux était encore importante (+12,9%) et la médecine de ville en baisse de 1,8%. En 2010, les soins de ville resteraient stables et les dépenses en établissements médico-sociaux évolueraient de 14%. Les dépenses hospitalières et en cliniques privées, quant à elles, augmenteraient respectivement de 2,7% et 1,9%.

Le poste médico-social continuerait donc sa forte progression. Ce dynamisme s'explique par la structure démographique vieillissante de la population et par la création de places d'hébergement en établissements pour personnes âgées. La stabilité de la médecine de ville serait due à la baisse du poste médicaments (-3%), en constant recul depuis 2008, à la diminution des effectifs et aux mesures d'économies réalisées dans le cadre de la gestion du risque maladie.

TABLEAU 1 : REMBOURSEMENTS MALADIE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros courants)</b>	4 062	4 968	5 266	5 396	5 876	6 011	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	7 027
<i>Evol° n/n-1</i>			101,5	102,5	108,9	102,3	105,5	97,2	103,4	101,9	100,5	104,5	103,0
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	122,3	129,7	132,9	144,7	148,0	156,2	151,9	157,0	160,1	160,9	168,0	173,0
<b>REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros constants)</b>	4 062	4 484	4 584	4 626	4 787	4 869	4 973	4 832	4 912	4 935	4 824	5 019	5 091
<i>Evol° n/n-1</i>			101,9	100,9	103,5	101,7	102,1	97,2	101,6	100,5	97,7	104,1	101,4
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	110,4	112,9	113,9	117,9	119,9	122,4	119,0	120,9	121,5	118,8	123,6	125,4

### Les allocations vieillesse

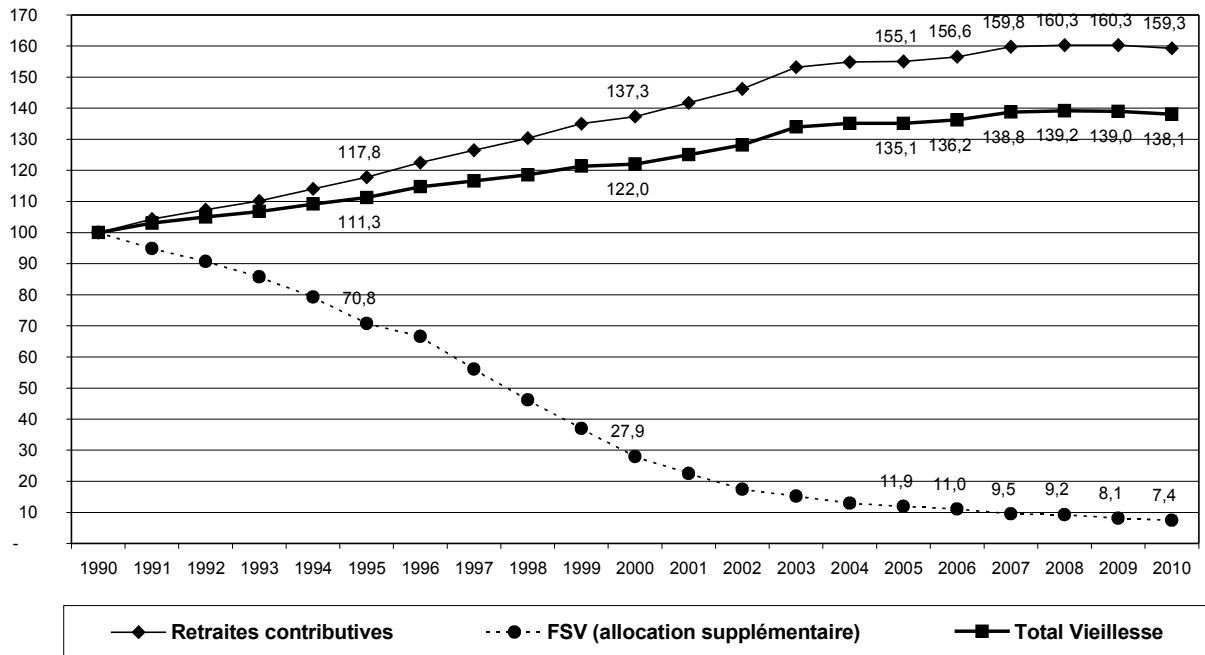
En 2010, les prestations vieillesse diminueraient de 0,7%. Les pensions de droits propres baisseraient de 1,5%. Cette évolution est liée à la baisse des effectifs de retraités (-2,7%) et à la

réduction du nombre de départs anticipés compte tenu du durcissement des conditions d'accès. Les dépenses de retraite complémentaire obligatoire augmenteraient de plus de 8%. Cette progression résulterait de l'extension des droits à réversion de la pension RCO prévue par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2010.

TABLEAU 2 : PRESTATIONS VIEILLESSE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros courants)</b>	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 811
<i>Evol° n/n-1</i>			100,6	102,5	102,5	104,5	100,8	100,0	100,8	101,9	100,3	99,9	99,3
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	111,3	122,0	125,1	128,2	133,9	135,1	135,1	136,2	138,8	139,2	139,0	138,1
<b>PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros constants)</b>	6 382	6 408	6 643	6 704	6 756	6 926	6 869	6 753	6 696	6 723	6 559	6 524	6 384
<i>Evol° n/n-1</i>			99,0	100,9	100,8	102,5	99,2	98,3	99,2	100,4	97,6	99,5	97,8
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	100,4	104,1	105,1	105,9	108,5	107,6	105,8	104,9	105,3	102,8	102,2	100,0

**GRAPHIQUE 1 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2010**  
**VIEILLESSE**  
(en euros courants - base 100 en 1990)



### Les prestations familiales

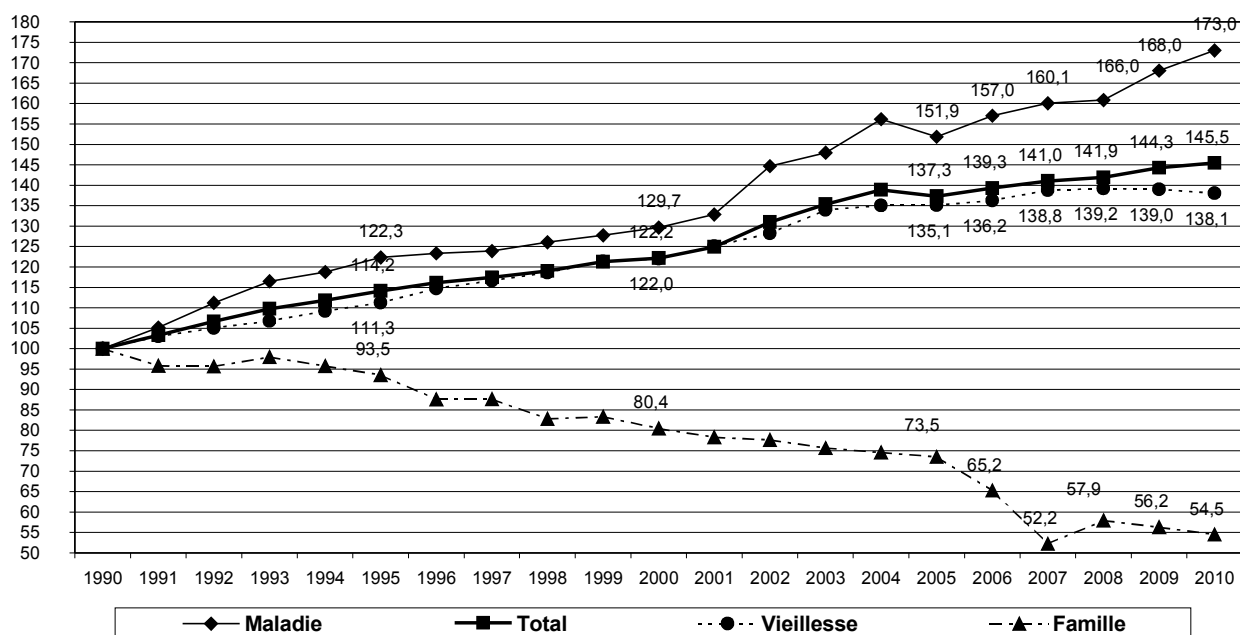
En 2010 la base mensuelle de calcul des allocations familiales n'a pas fait l'objet d'une revalorisation. Seuls les plafonds de ressources

ont été revalorisés de 2,8% ainsi que l'allocation aux adultes handicapés de 2,2% au 1<sup>er</sup> avril et au 1<sup>er</sup> septembre 2010. Ces mesures permettraient d'atténuer l'effet du déclin démographique (-5% de bénéficiaires). Les charges baisseraient de 3,1%. Seules les prestations liées à la petite enfance connaîtraient une évolution positive (1,7%).

**TABLEAU 3 : PRESTATIONS FAMILIALES - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice**

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>PRESTATIONS FAMILIALES (en euros courants)</b>	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	399	386
<i>Evol° n/n-1</i>			96,5	97,3	99,2	97,5	98,5	98,6	88,7	80,0	110,9	97,2	96,9
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	93,5	80,4	78,3	77,6	75,7	74,6	73,5	65,2	52,2	57,9	56,2	54,5
<b>PRESTATIONS FAMILIALES (en euros constants)</b>	709	598	486	466	454	435	421	408	356	281	303	293	280
<i>Evol° n/n-1</i>			95,0	95,8	97,5	95,7	96,9	96,9	87,2	78,9	107,8	96,8	95,5
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	84,4	68,6	65,7	64,1	61,3	59,4	57,6	50,2	39,6	42,7	41,4	39,5

**GRAPHIQUE 2 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2010**  
(en euros courants - base 100 en 1990)



**TABLEAU 4 : REPARTITION DES PRESTATIONS - Valeurs en millions d'euros**

NATURE DES PRESTATIONS	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>MONTANTS en M euros courants</b>													
REMBOURSEMENTS MALADIE	4 062	4 968	5 266	5 396	5 876	6 011	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	7 027
VIEILLESSE	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 811
FAMILIALES	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	399	386
<b>TOTAL</b>	<b>11 153</b>	<b>12 731</b>	<b>13 624</b>	<b>13 933</b>	<b>14 609</b>	<b>15 095</b>	<b>15 493</b>	<b>15 312</b>	<b>15 535</b>	<b>15 730</b>	<b>15 827</b>	<b>16 096</b>	<b>16 225</b>
<b>en pourcentage du total</b>													
REMBOURSEMENTS MALADIE	36%	39%	39%	39%	40%	40%	41%	40%	41%	41%	41%	42%	43%
VIEILLESSE	57%	56%	57%	57%	56%	57%	56%	56%	56%	56%	56%	55%	54%
FAMILIALES	6%	5%	4%	4%	4%	4%	3%	3%	3%	2%	3%	2%	2%

## Les cotisations et les autres ressources

La protection sociale des exploitants agricoles est financée par trois grands types de ressources :

- les cotisations professionnelles,
- les transferts entre organismes au titre de la solidarité interprofessionnelle ou inter-régimes ;
- les impôts et taxes affectés au titre de la solidarité nationale.

### 1 ) Les cotisations professionnelles

En 2010, le rendement des cotisations professionnelles enregistrerait une baisse de 3%. L'assiette des cotisations 2010, essentiellement basée sur la moyenne triennale des revenus 2007-2009, intègre en effet l'impact de la forte baisse des revenus 2009. Dans l'assiette des cotisations 2010, l'année 2009 marquée par une chute du revenu moyen de l'ordre de 35 % (chiffre provisoire) se substitue à l'année 2006 où le revenu avait évolué de +18 %. Les cotisations diminueraient dans une proportion nettement

moins marquée que les évolutions de revenus, compte tenu de l'existence d'assiettes forfaitaires et minimales.

La participation professionnelle aux ressources du compte social enregistrerait une légère baisse et s'établirait à 18,6%, soit à son niveau 2008.

## 2 ) Les transferts de gestion

Les transferts de gestion seraient en baisse de 1,6% en 2010.

Ces transferts, qui représenteraient 36,4% des ressources, seraient constitués :

- de la compensation démographique pour un montant de 4,8 Md€. Son évolution à la baisse de -6,8% par rapport à l'année précédente s'expliquerait par la diminution des effectifs de retraités et de personnes protégées en maladie et par la détérioration de la conjoncture économique.

- de remboursements de prestations (par le fonds de solidarité vieillesse et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie notamment) ;

- des contributions d'équilibre du régime général ;

- de l'affectation d'une partie du produit de la compensation sociale généralisée (CSG).

Le total de ces transferts hors compensations démographiques s'élèverait à 1,3 Md€.

## 3 ) Les ressources affectées et la subvention de l'Etat

Elles constituent le dernier volet du financement des dépenses sociales agricoles. Le financement était assuré par une fraction de la TVA et une subvention de l'Etat jusqu'en 2003.

A compter de 2004, une fraction des droits sur la consommation des tabacs a remplacé ces ressources. En 2009, la structure des taxes affectées a été fortement modifiée. La fraction des droits tabacs dédiée au régime a diminué fortement tandis que le régime s'est vu affecter le bénéfice de l'intégralité de la taxe sur les véhicules de société de même qu'une fraction de taxes sur les alcools et les boissons. Ces recettes fiscales s'établiraient à 6,5 Md€ en 2010, contre 6,3 Md€ en 2009 et 5,2 Md€ en 2008. Ces ressources enregistreraient ainsi une progression de 3% en 2010 après une augmentation de 20% en 2009. Les ressources affectées par l'Etat (voir histogramme ci-après) représentaient 36,3% du financement en 2009. En 2010 cette part devrait être portée à 38,1% compte tenu du rendement dynamique de ces recettes. Après une baisse globalement continue sur la période allant de 1993 à 2008, la part des ressources affectées augmenterait consécutivement sur les années 2009 et 2010 (6,2% en 2009 et 1,8% en 2010) .

Le solde final du compte social s'établirait à -1,2 Md€, soit 6,8% du total des charges.

**TABLEAU 5 : EVOLUTION DES COTISATIONS ET DES EMPLOIS - Valeurs en millions d'euros**

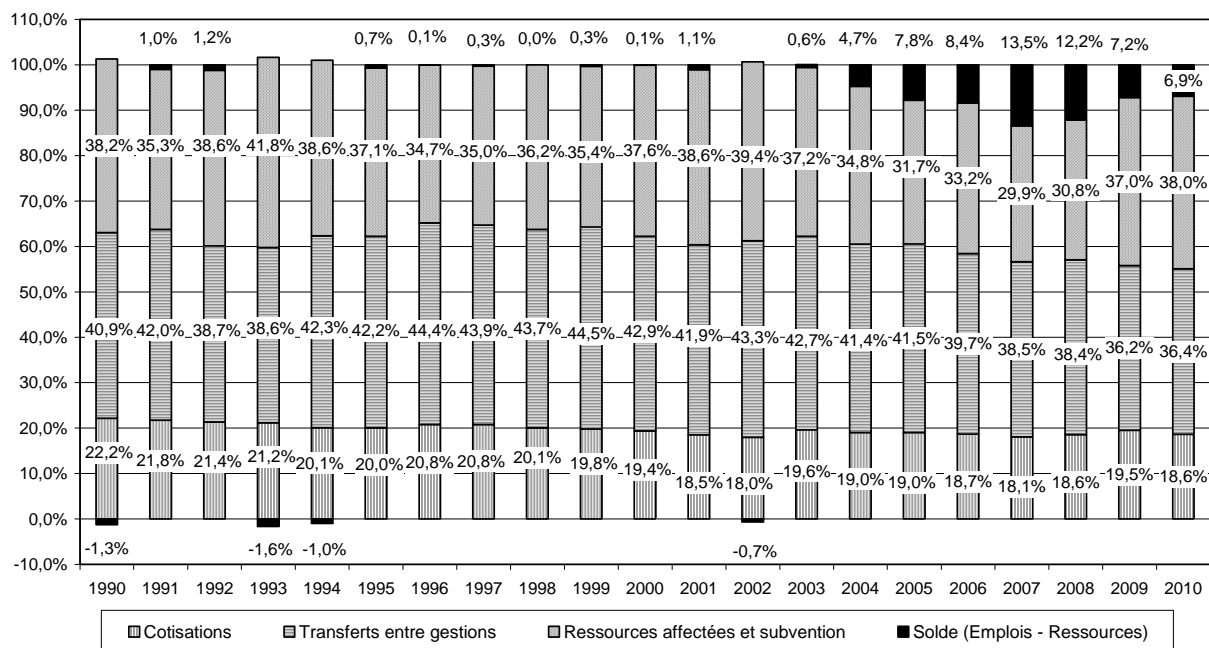
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ensemble des cotisations dont :	0,1%	11,2%	-0,6%	0,2%	-1,0%	-1,8%	5,3%	5,6%	-3,0%
Cotis. techn. d'ass. Maladie	1,7%	1,3%	-1,4%	-1,0%	-0,8%	-1,1%	5,1%	6,3%	-2,9%
Cotis. techn. d'ass. Vieillesse	0,5%	33,2%	1,1%	-0,2%	0,1%	-1,7%	4,7%	4,1%	-2,7%
Cotis. techn. d'ass. Famille	-0,6%	-0,3%	-3,4%	-1,1%	-1,3%	-3,0%	9,1%	8,4%	-4,3%
Ensembles des emplois	3,1%	3,1%	2,2%	0,5%	0,5%	1,7%	2,2%	0,3%	0,6%
dont prestations	3,3%	3,6%	1,9%	0,5%	0,5%	1,7%	1,5%	1,7%	0,8%

**TABLEAU 6 : REPARTITION DES RESSOURCES DU COMPTE SOCIAL**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Cotisations	18,0%	19,6%	19,0%	19,0%	18,7%	18,0%	18,6%	19,5%	18,6%
Ressources affectées	34,4%	33,2%	34,1%	31,0%	32,6%	29,5%	30,3%	36,3%	38,1%
Transferts entre gestions	43,3%	42,7%	41,4%	41,5%	39,7%	38,5%	38,4%	36,2%	36,4%
Solde	4,3%	4,5%	5,5%	8,5%	9,0%	14,0%	12,7%	8,0%	6,8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

## COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES POUR LES ANNEES 1990 A 2010

### STRUCTURE DES RESSOURCES EN % DE LA COUVERTURE DES EMPLOIS



**COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES**  
**POUR LES ANNEES 2009 (semi-définitif) et 2010 (compte prévisionnel)**

**RECETTES**

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES					
	AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES					
	2009 semi-définitif		2010 prévisionnel		2010 / 2009 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
<b>I - COTISATIONS</b>						
<b>A/ - ASSURANCE MALADIE obligatoire et volontaire</b>						
.Cotisations techniques a'	1 229,0	1 053,0	1 193,2	1 014,2	97,1	96,3
.Cotisations complémentaires b'	205,3	188,4	198,8	182,4	96,8	96,8
<b>Sous-total : ASSURANCE MALADIE</b> c=a+b	1 434,3	1 241,4	1392	1197	97,1	96,4
<b>B/ - PRESTATIONS FAMILIALES</b>						
.Cotisations techniques d	308,6	308,6	295,2	295,2	95,7	95,7
.Cotisations complémentaires e	76,5	76,5	73,3	73,3	95,8	95,8
<b>Sous-total : PFA</b> f=d+e	385,0	344,0	368,5	368,5	95,7	107,1
<b>C/ - ASSURANCE VIEILLESSE</b>						
Cotisations techniques individuelles g'						
Cotisations techniques fiscales g"						
.Cotisations techniques totales g=g'+g"	1 208,0	1 208,0	1 175,8	1 175,8	97,3	97,3
.Cotisations complémentaires h	193,1	193,1	187,1	187,1	96,9	96,9
<b>Sous-total : VIEILLESSE</b> i=g+h	1 401,1	1 401,1	1 362,9	1 362,9	97,3	97,3
<b>TOTAL COTISATIONS</b>						
.Cotisations techniques j=a+d+g	2 745,6	2 678,8	2 664,2	2 485,2	97,0	92,8
.Cotisations complémentaires k=b+e+h	474,9	467,4	459,2	442,9	96,7	94,8
.Divers l	37,6	37,6	35,6	35,6	94,8	94,8
<b>SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS</b> m=j+k+l	<b>3 258,1</b>	<b>3 183,8</b>	<b>3 159,1</b>	<b>2 963,7</b>	<b>97,0</b>	<b>93,1</b>
<b>II - RESSOURCES AFFECTEES</b>	6 270,1		6 460,2		103,0	
Dt taxes tabacs, alcools, vins... et taxe véhicules de société						
<b>III - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS</b>						
.Compensation démographique n	5 174,4		4 824,7		93,2	
.Fonds de solidarité vieillesse et Fonds Spécial d'Invalidité o	454,9		429,2		92,3	
.CSG p	455,6		544,7		119,6	
.Contribution CNAF q	79,0		72,5		91,8	
.Prises en charge prestations et subvention d'équilibre CNAM r	100,8		301,7		299,4	
<b>SOUS-TOTAL (III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS</b> n à r	6 264,6		6 172,8		98,4	
<b>IV - SOLDE</b>	1 064,0		1 158,6		108,9	
<b>TOTAL PROTECTION SOCIALE I à IV</b>	<b>16 856,8</b>		<b>16 941,1</b>		<b>100,5</b>	

**COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES**  
**POUR LES ANNEES 2009 (semi-définitif) et 2010 (compte prévisionnel)**

**DEPENSES**

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES					
	2009 semi-définitif		2010 prévisionnel		2010 / 2009 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs			TOTAL	dont actifs
<b>I - PRESTATIONS</b>						
<b>A/ - SANTE</b>						
.Assurance maladie obligatoire et volontaire						
- Maladie : médecine de ville a	2722,9		2 724,1		100,0	
- Maladie : établissements médico sociaux b	840,1		948,6		112,9	
- Maladie : établissements cliniques privées c	528,2		538,3		101,9	
- Maladie : établissements tarification administrative d	2645,3		2 715,0		102,6	
- Maladie : divers e	89,1		101,4		113,8	
Total maladie f=a+b+c+d+e	6825,6	2 341,6	7027,3	2 347,2	103,0	100,2
- Invalidité g	65,4	65,4	62,2	62,2	95,1	95,1
<b>Sous-total : SANTE h=f+g</b>	<b>6891,0</b>	<b>2407,0</b>	<b>7089,6</b>	<b>2409,4</b>	<b>102,9</b>	<b>100,1</b>
<b>B/ - VIEILLESSE</b>						
.Assurance vieillesse : droits propres g	7130,4		7 025,4		98,5	
.Assurance vieillesse : droits dérivés	1295,2		1 302,3		100,6	
.retraite complémentaire obligatoire h	446,0		483,2		108,3	
<b>Sous-total : VIEILLESSE i=g+h</b>	<b>8871,6</b>		<b>8 810,9</b>		<b>99,3</b>	
<b>D/ - FAMILLE</b>						
.Prestations familiales l	359,9	359,9	347,5	347,5	96,5	96,5
.Allocation adultes handicapés (AAH)	38,7	38,7	38,8	38,8	100,1	100,1
.Assurance maternité m	31,6	31,6	31,0	31,0	98,0	98,0
<b>Sous-total : FAMILLE n</b>	<b>430,2</b>	<b>430,2</b>	<b>417,2</b>	<b>417,2</b>	<b>97,0</b>	<b>97,0</b>
<b>SOUS-TOTAL (I) PRESTATIONS p</b>	<b>16192,9</b>	<b>2837,3</b>	<b>16317,7</b>	<b>2826,7</b>	<b>100,8</b>	<b>99,6</b>
<b>II - TRANFERTS ENTRE GESTIONS</b>						
.Contribution au régime des praticiens q	103,5		102,7		99,3	
.Contribution au régime des étudiants r	22,5		20,9		92,6	
.Contributions et transferts divers t	57,2		44,3		77,4	
<b>SOUS-TOTAL (II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS q à t</b>	<b>183,2</b>		<b>167,9</b>		<b>91,6</b>	
<b>III - CHARGES DE GESTION</b>						
.Gestion : maladie u	205,3		198,8		96,8	
.Gestion : vieillesse v	199,0		193,0		95,8	
.Gestion : famille w	76,5		73,3		95,8	
<b>SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION w</b>	<b>480,8</b>		<b>465,0</b>		<b>96,7</b>	
<b>TOTAL PROTECTION SOCIALE I à III</b>	<b>16 856,8</b>		<b>16 950,6</b>		<b>100,6</b>	

## Le compte social des salariés agricoles

### Les prestations sociales

Les prestations sociales versées aux salariés des établissements agricoles augmenteraient en 2010 à un rythme inférieur à celui de l'année précédente (+1,8% contre +2,5%) pour s'établir à 4,65 Md€. Après correction par l'indice des prix à la consommation hors tabac, les prestations versées en 2010 augmenteraient de 0,3% contre 2,1% en 2009.

### Les dépenses de santé

L'ensemble des dépenses de santé (assurance maladie au sens strict, assurance invalidité et assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles) progresserait en 2010, à un rythme inférieur à celui de l'année passée: + 2,9% contre +3,4%. Les dépenses d'assurance maladie enregistreraient une croissance de 3% (contre +3,8% en 2009) et celles au titre de l'invalidité diminueraient de 0,6%. Quant aux dépenses relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, elles augmenteraient de 3,2% (2,8% en 2009). La croissance ralentie (+1,4% au lieu de +2,8% après correction par l'indice des prix à la consommation hors tabac) des dépenses d'assurance maladie est due à une baisse de la population protégée de 0,7% et des mesures d'économies réalisées dans le cadre de la gestion du risque maladie. Les prestations effectuées en établissements augmenteraient de plus de 4% et la médecine de ville connaîtrait une évolution moins soutenue de 1,6%.

### Les allocations vieillesse

Les dépenses d'assurance vieillesse progresseraient de + 1,3% contre 1,7% en 2009. A progression d'effectifs quasiment équivalente sur les deux années, aux alentours de 0,8%, la moindre évolution des dépenses en 2010 résulterait d'une revalorisation des pensions 2010 inférieure à celle de 2009: 0,92 point en moyenne annuelle pour 2010 contre 1,3 point en 2009. D'autre part, le flux de retraites anticipées baisserait encore plus fortement qu'en 2009 (- 37% sur ce poste, - 4 % en 2009) compte tenu du durcissement des conditions d'accès aux départs anticipés.

Quant aux allocations du minimum vieillesse prises en charge par le Fonds de Solidarité Vieillesse, elles continueraient de baisser.

### Les prestations familiales

Les prestations relatives à la famille baisseraient de 0,3%. Cette évolution est liée à la baisse du nombre de familles bénéficiaires et à l'absence de revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales en 2010. Cette stabilité du barème résulte des revalorisations 2008 et 2009 calculées sur la base d'une inflation prévisionnelle supérieure à l'inflation réalisée. Cependant, la baisse serait limitée sous l'effet de la revalorisation, pour la troisième année consécutive, de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) (+ 2,2% au 1<sup>er</sup> avril et au 1<sup>er</sup> septembre 2010) .

Tableau 7 : Evolution des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Part en 2010
- Santé	5,3%	0,8%	4,4%	2,4%	3,1%	3,4%	3,0%	41,7%
- Vieillesse	2,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,2%	1,7%	1,3%	48,8%
- Famille	2,2%	4,0%	3,7%	1,0%	2,1%	3,5%	0,3%	9,5%
Ensemble	3,5%	2,2%	3,6%	2,6%	3,0%	2,6%	1,9%	100,0%
Après division par l'indice des prix hors tabac	1,8%	0,4%	1,9%	1,1%	0,2%	2,1%	0,4%	



## Les cotisations et les autres ressources du compte

Comme l'indique le tableau n°8 suivant, l'ensemble des cotisations sociales à la charge des salariés et des employeurs de main-d'œuvre baisserait de 1,3% en 2010. Cette évolution ne serait pas le résultat d'une baisse de l'assiette des cotisations - elle progresserait de 1,4% - mais serait liée à la refonte en 2010 du dispositif d'exonérations de charges sociales pour l'emploi de travailleurs occasionnels et de demandeurs d'emploi (TO-DE). Cette réforme impacte la structure des recettes du régime des salariés agricoles qui, parallèlement à la baisse des cotisations appelées, bénéficie d'une augmentation des cotisations prises en charge par l'Etat.

Les autres ressources dont bénéficie le régime social des salariés agricoles comprennent les subventions d'équilibre à la charge du régime général, la compensation démographique (importante pour la branche vieillesse), les transferts du FSV et de la caisse nationale de

solidarité pour l'autonomie (CNSA), des impôts et taxes affectés aux allègements généraux de cotisations et des cotisations prises en charge par l'Etat. Elles sont regroupées dans les transferts entre gestions. La compensation maladie serait en recul de 1% en 2010, tandis que la compensation vieillesse serait stable. Les ITAF (impôts et taxes affectés) seraient en baisse d'environ 6%, tandis que les cotisations prises en charge par l'Etat augmenteraient de plus de 20%. Ces deux dernières évolutions seraient liées à la refonte du dispositif TO-DE, notamment des règles de compensation financière par l'Etat du dispositif. Partiellement financé auparavant par des ITAF, le dispositif est en 2010 entièrement compensé par crédits budgétaires du MAAPRAT.

Les chiffres du tableau n°9 font apparaître une légère baisse de la part des cotisations dans l'ensemble des ressources du compte. Cette baisse est liée à l'augmentation des charges et à la refonte du dispositif d'exonérations de charges précité.

**Tableau 8 : Evolution des cotisations du compte social des salariés agricoles**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ensemble des cotisations du régime dont	4,0%	3,3%	1,0%	1,4%	-1,4%	2,6%	-1,3%
- cotisations des employeurs	4,0%	3,2%	0,8%	1,2%	2,1%	2,6%	-1,6%
- cotisations des salariés agricoles	4,0%	3,5%	1,4%	2,0%	-8,4%	2,6%	-0,6%

**Tableau 9 : Répartition des ressources du compte social des salariés agricoles**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
- Cotisations	36,0%	36,4%	35,5%	35,1%	33,7%	33,7%	32,7%
dont à charge des employeurs	24,3%	24,5%	23,9%	23,6%	23,4%	23,4%	22,6%
- transferts entre gestions	64,0%	63,6%	64,4%	64,8%	66,3%	66,3%	67,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**COMPTES SOCIAUX DES SALAIRES AGRICOLES  
POUR LES ANNEES 2009 (semi-définitif) et 2010 (compte prévisionnel)**

**RECETTES**

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES AUX SALAIRES D'EXPLOITATION					
	2009 provisoire		2010 prévisionnel		indice 2010/2009	
	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.
<b>I-COTISATIONS</b>						
<b>A/ - ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES</b>						
-Cotisations techniques						
. salariales	a	470,1		467,4		99,4
. patronales	b	699,9	699,9	695,9	695,9	99,4
. Total	c	1 170,0	699,9	1 163,4	695,9	99,4
-Cotisations complémentaires	d	106,6	106,6	106,0	106,0	99,4
<b>Sous-total: ASSURANCE OBLIGATOIRE</b>	e=c+d	<b>1 276,6</b>	<b>806,5</b>	<b>1 269,3</b>	<b>801,9</b>	99,4
<b>B/ -ASSURANCE FAMILLE</b>						
-Cotisations techniques	f	101,1	101,1	100,5	100,5	99,4
-Cotisations complémentaires	g	33,5	33,5	33,3	33,3	99,4
<b>Sous-total: PRESTATIONS FAMILIALES</b>	h=f+g	<b>134,6</b>	<b>134,6</b>	<b>133,8</b>	<b>133,8</b>	99,4
<b>C/ - ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES</b>						
-Cotisations techniques	i	111,5	111,5	104,0	104,0	93,2
-Cotisations complémentaires	j	17,1	17,1	13,4	13,4	78,0
<b>Sous-total : ACCIDENTS DU TRAVAIL</b>	k=i+j	<b>128,7</b>	<b>128,7</b>	<b>117,3</b>	<b>117,3</b>	91,2
<b>SOUS-TOT.(I) COTISATIONS hors chômage</b>	l=e+h+k	<b>1 539,9</b>	<b>1 069,8</b>	<b>1 520,5</b>	<b>1 053,0</b>	98,7
<b>II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS</b>						
. Intégration régime général, compensation démographique...	l	2 795,8		2 845,6		101,8
. autres transferts : en provenance de l'Etat	m	232,6		284,7		122,4
<b>SOUS-TOTAL(II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS</b>	n=l+m	<b>3 028,4</b>		<b>3 130,3</b>		103,4
<b>TOTAL PROTECTION SOCIALE (I) à (II)</b>		<b>4 568,2</b>		<b>4 650,8</b>		101,8
<b>ASSURANCE CHÔMAGE Cotisations des exploitants</b>	o		232,0		230,7	99,4
<b>SOUS-TOT. (I) COTISATIONS yc chômage</b>	l+o		<b>1 301,8</b>		<b>1 283,8</b>	98,6

**COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES**  
**POUR LES ANNEES 2009 (semi-définitif) et 2010 (compte prévisionnel)**

**DEPENSES**

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION		
	2009 semi-définitif	2010 prévisionnel	2010 / 2009 ind. valeur
<b>I-PRESTATIONS</b>			
<b>A/ - SANTE</b>			
.Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire			
. Maladie a	1 534,5	1 580,9	103,0
. Invalidité et infirmité b	75,2	74,8	99,4
. Accidents du travail et Maladies Professionnelles c	229,8	237,2	103,2
<b>Sous-total : SANTE</b> d=a+b+c	<b>1 839,5</b>	<b>1 892,9</b>	<b>102,9</b>
<b>B/ - VIEILLESSE</b>			
.Assurance Vieillesse e	2 151,9	2 179,4	101,3
<b>Sous-total : VIEILLESSE</b> e	<b>2 151,9</b>	<b>2 179,4</b>	<b>101,3</b>
<b>C/ - FAMILLE</b>			
.Charge de famille f	367,3	366,3	99,7
.Assurance Maternité g	52,2	54,5	104,3
<b>Sous-total : FAMILLE</b> h=f+g	<b>419,5</b>	<b>420,8</b>	<b>100,3</b>
<b>SOUS - TOTAL (I) PRESTATIONS</b> i=d+2+h	<b>4 410,9</b>	<b>4 493,1</b>	<b>101,9</b>
<b>II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS</b>			
.Contributions et transferts divers q	<b>16,9</b>	<b>16,9</b>	100,2
<b>III-CHARGES DE GESTION ET DEP. ASSIMILEES</b>			
.Au titre de la protection sociale s	<b>140,6</b>	<b>140,8</b>	100,2
<b>TOTAL PROTECTION SOCIALE (I)+(II)+(III)</b>	<b>4 568,4</b>	<b>4 650,8</b>	<b>101,8</b>

### Compte rendu rapide des débats

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation : session du 16 décembre 2010

---

Le président, M. Claude Chéreau ouvre la séance en excusant les absences de M. Debar, Mme Hacquemand (FNAF – CGT) et de M. Pinta (FNSEA), représenté par M. Suau. Il évoque la mémoire de M. Clavé décédé brutalement qui est remplacé par Mme Régnard (Crédit Agricole SA).

Les rapports sur les résultats prévisionnels pour 2010 pour le compte national, les comptes par catégorie d'exploitations, les concours publics et le compte social sont présentés respectivement par Mme Blonde (INSEE), M. Desriers (MAAPRAT, SSP), Mme Mouriaux (MAP, SASFL, BECPA) et Mme Vignaud (MAAPRAT, SASFL, BFPESA).

Le président remercie les orateurs et ouvre le débat.

M. Boisgontier (Confédération Paysanne) remercie pour les présentations qui mettent en avant les niveaux de revenu selon les spécialisations. Il appelle à la prudence sur la communication, notamment sur la hausse du prix du lait. Il s'étonne de l'écart entre le résultat final du compte macro-économique et celui des comptes par catégorie d'exploitations présentes par le SSP en attirant l'attention sur le caractère aberrant de certains pourcentages.

Mme Rosenwald (SSP) rappelle que le seul chiffre moyen qui permet de suivre de manière cohérente les disparités de revenu au sein des exploitations agricoles est celui des comptes par catégorie d'exploitations qui s'appuie sur le RICA. Le chiffre issu de la comptabilité nationale est un résultat portant sur un champ plus large, la branche agriculture, et concerne un résultat particulier, la valeur ajoutée nette au coût des facteurs, qui permet des comparaisons européennes, mais ne peut pas être qualifiée de « revenu des agriculteurs ».

M. Béguin (INSEE) explique à son tour en s'appuyant sur des exemples chiffrés que, vu l'ampleur des évolutions annuelles exprimées en pourcentage, les écarts constatés entre les deux approches ne sont qu'apparents et ne remettent pas en cause l'analyse cohérente des résultats qui reposent sur les mêmes hypothèses.

M. Suau (FNSEA) se félicite de la qualité des présentations qui insistent sur la nécessité de remettre les évolutions annuelles en perspective sur

le moyen terme. Il apprécie notamment, au delà des résultats globaux de l'année civile, l'évocation des effets de trésorerie pour les éleveurs en fin d'année liés à la hausse des prix des aliments. Il souligne que la volatilité des prix est difficilement supportable, aussi bien pour les céréaliers que pour les éleveurs et que sans la redistribution des aides dans le cadre du bilan de santé de la PAC, la situation de ces derniers serait insoutenable. La volatilité des prix étant probablement durable, il appelle de ses vœux une gestion des risques non seulement à l'échelle des exploitations mais aussi des filières.

M. Lucas (Coordination Rurale) note que la hausse du revenu annoncée ne doit pas porter à se réjouir. Il insiste pour que la communication relativise les résultats en intégrant des lissages sur plusieurs années et en rappelant les difficultés financières des exploitations et les disparités.

M. Boussard s'interroge sur les conséquences à long terme de fluctuations qui se répercutent tantôt sur le consommateur tantôt sur le producteur, conduisant à des erreurs d'investissement et à des gaspillages. Pour y remédier il ne faut pas se contenter de les croire dues au seul hasard : elles s'auto-entretiennent à cause de la difficulté de prévoir au moment du semis le prix qui prévaudra lors de la récolte. La hausse fait la baisse de l'année prochaine et réciproquement. Ces phénomènes seraient à traiter dans l'élaboration de politiques de stabilisation.

M. Bailhache (APCA) pense que les résultats de ces dernières années montrent les limites des présentations en termes d'évolutions annuelles exprimées en pourcentages. L'important est le montant du revenu qui reste à l'agriculteur. Il faut donc s'intéresser au niveau du revenu qui s'établit en 2010 à 24 000 euros, ce qui est faible. Il est indispensable de communiquer sur les valeurs absolues des revenus et leurs disparités et de les comparer à celles des chefs d'entreprise des autres secteurs. Il rappelle qu'en 2009, le niveau de revenu (14 000 euros en moyenne) n'était pas loin du seuil de pauvreté.

Le Président Chéreau, après ces interventions, considère qu'il convient effectivement d'examiner la meilleure façon de présenter les résultats afin de retracer au mieux la réalité de la situation

économique des exploitations agricoles. Il convient de réexaminer quels indicateurs sont nécessaires aux différents utilisateurs pour un suivi pertinent des résultats économiques des exploitations agricoles, ce qui n'a pas été fait depuis une dizaine d'années. Cette réflexion pourrait se faire dans le cadre d'un groupe de travail. Il reporte cette discussion en fin de séance après la présentation des résultats du RICA 2009.

M. Catrou (SSP) présente les premiers résultats du RICA pour l'exercice 2009 en insistant sur les disparités et la situation financière des exploitations.

M. Lucas s'interroge sur les raisons de la hausse annoncée du taux d'endettement et sur le lien possible avec les mesures du plan de soutien à l'agriculture de 2009.

Mme Régnard (CASA) répond que l'effet des mesures du plan de soutien est faible sur 2009 et que l'augmentation des encours liée au plan de soutien va surtout porter sur l'année 2010.

M. Bailhache rappelle que lorsque des investissements sont lancés, on ne peut pas les interrompre, même en cas de mauvais résultats. Cela a sans doute été le cas pour les investissements liés à la modernisation des bâtiments d'élevage. Il demande si les chiffres du RCAI du RICA sont avant ou après déduction des cotisations sociales des exploitants.

M. Desriers (SSP) répond que les cotisations sociales ne sont pas déduites dans les présentations standard, mais que ce point peut faire l'objet d'une discussion pour l'avenir.

Le Président Chéreau remercie les intervenants et relance la discussion sur le besoin d'une réflexion pour la présentation des résultats concernant le revenu dans le cadre d'un groupe de travail.

M. Bailhache (APCA) considère qu'il convient effectivement de prendre du temps pour réfléchir à la communication sur les résultats, qui devient de plus en plus compliquée, et notamment sur la présentation en termes de pourcentages. Son organisation est tout à fait disposée à participer à cette réflexion de fond.

M. Boisgontier (Confédération Paysanne) insiste de nouveau sur le fait que les présentations en pourcentage ne sont pas satisfaisantes et qu'il faut les accompagner par le suivi des niveaux absolus des revenus.

M. Lucas (Coordination Rurale) considère qu'on ne peut plus continuer sur de telles présentations annuelles et qu'il est nécessaire de lisser les résultats. Il faut par ailleurs déduire les cotisations sociales des revenus car ce sont des charges obligatoires qui pèsent sur le revenu.

M. De Gimel (INSEE) considère que cette réflexion est intéressante, mais nécessite au préalable une concertation entre services intégrant notamment les demandes européennes et la définition d'un mandat précis, compte tenu de la diversité des acteurs susceptibles de communiquer sur ces résultats.

Le Président Chéreau est d'accord sur ce point. Le mandat devra être validé dans le cadre de la CCAN et de son souci d'indépendance. Il conviendra d'examiner ce qu'on peut présenter comme résultats sur la base de leur pertinence pour le suivi de la situation des revenus agricoles. Il propose donc qu'un projet soit présenté par les services intervenant à la CCAN et qu'un groupe de travail se réunisse dans des délais raisonnables. L'échéance de juin 2011 lui paraissant trop proche, il propose que la mise en œuvre des conclusions intervienne en décembre 2011. Le président propose de passer aux derniers points de l'ordre du jour : choix de l'étude pour la réunion de juin 2011 et renouvellement des membres de la CCAN.

M. Desriers (SSP) rappelle les thèmes envisagés (analyse financière, étude des facteurs de production). Après discussion, le choix du thème pour l'étude présentée en juin 2011 portera, sur proposition de M. Pelc (MSA) sur une analyse des bas revenus en agriculture s'appuyant notamment sur les résultats de l'enquête sur les revenus fiscaux de l'INSEE et sur les données de la MSA. Une réunion sera organisée par le secrétariat de la CCAN afin de préciser les sujets et de choisir les intervenants.

Les membres de la CCAN, y compris son président, nommés pour trois ans, voient leur mandat expirer en fin d'année 2010. Ils seront donc renouvelés en 2011 pour une nouvelle période de trois ans. Le secrétariat de la CCAN va contacter en début d'année 2011 les organisations professionnelles représentées pour leur demander le nom de leur représentant pour ce prochain mandat. Les personnalités qualifiées seront également contactées pour ce renouvellement.

Le président Chéreau clôt la séance à 12 heures 30.

La réunion de printemps de la commission aura lieu le 30 juin 2011 à 10 heures à Bercy.

# Agreste : la statistique agricole

---

**Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche,  
de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire**

**Secrétariat Général**

**SERVICE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA PROSPECTIVE**

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007  
93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex  
Tél. : 01 49 55 85 05  
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald  
Rédacteur en chef : Gisèle Giroux  
Composition : SSP Beauvais  
Impression : SSP Toulouse  
Dépôt légal : À parution  
ISSN : 1966-9755  
© Agreste 2011